

Au CLAIR de la lutte

Bulletin de la Tendance CLAIRE du NPA

pour le Communisme, la Lutte Auto-organisée, Internationaliste et Révolutionnaire

(fondée sur le programme historique de la IV^e Internationale)

N° 5, janvier-février 2010 — 1,5 € (soutien : 2 €)



**Les luttes restent dispersées,
mais nombreuses...
et chacune porte le germe d'un
affrontement d'ensemble avec le
patronat et le gouvernement**

Haïti

Solidarité ouvrière avec le peuple opprimé

« Identité nationale »... ou racisme d'Etat ?

Usine Philips de Dreux

L'expérience du contrôle ouvrier montre la voie à tous les travailleurs !

Les luttes restent dispersées, mais nombreuses... et chacune porte le germe d'un affrontement d'ensemble avec le patronat et le gouvernement

En ce début d'année 2010, la situation en France reste dominée par les traits qui l'ont marquée depuis la rentrée de septembre. Contrairement à ce que prétend le gouvernement, la crise se poursuit, puisque la croissance reste très faible en France comme en Europe, où plusieurs pays surendettés restent même en récession (Espagne, Grèce...) — la situation de la Grèce en particulier pouvant conduire à une pure et simple faillite qui ébranlerait profondément la zone euro. La crise n'est cependant pas la même pour tout le monde : les gros capitalistes réussissent pour le moment à la faire payer aux travailleurs, comme le montrent leurs profits repartis à la hausse, tandis que le chômage explose, les plans de licenciement continuent de pleuvoir et les salaires restent bloqués...

Dans cette situation, l'impopularité du gouvernement s'accroît (Sarkozy est au plus bas dans les sondages) et en son sein les tendances à la crise s'expriment régulièrement (concernant la réforme des collectivités territoriales et de la taxe professionnelle, la poursuite ou l'arrêt du prétendu « débat sur l'identité nationale », la campagne de vaccination contre la grippe A...). Mais ces éléments de crise restent jugulés par l'absence de toute alternative crédible sur l'échiquier politique institutionnel, notamment en raison de l'incapacité du PS à proposer un projet politique aux travailleurs, fût-il illusoire. C'est pourquoi le gouvernement peut continuer ses attaques à un rythme soutenu : offensive xénophobe et sécuritaire pour diviser les travailleurs ; suppression massive de postes de fonctionnaires ; refus de revaloriser le SMIC ; aggravation du pillage de la Sécurité sociale ; marche à la privatisation de la poste ; casse de l'enseignement

public ; projet de nouvel allongement de la durée de cotisation pour une retraite à taux plein...

Face à cela, il n'y a pas de grande mobilisation des travailleurs à l'échelle nationale (l'automne a au contraire été marqué par l'échec de la grève reconductible à la poste, due principalement au refus de combattre des principales directions syndicales), mais la lutte de classe n'en est pas moins assez vive, avec de nombreux conflits. Cependant, en raison de leur isolement, la plupart de ces luttes se soldent par des défaites et même les plus déterminées se heurtent à des limites qu'il ne sera pas possible de faire sauter sans avancer vers un affrontement d'ensemble avec le patronat et le gouvernement.

• La principale lutte, par son ampleur et sa durée, est sans doute la grève de 6 000 travailleurs sans-papiers de la région parisienne pour leur régularisation, qui a commencé le 12 octobre, mais reste isolée par le silence médiatique et la politique de la direction CGT ; celle-ci, en effet, refuse d'étendre la grève en province et de mobiliser les autres travailleurs sur cette question, préparant une nouvelle défaite (la CGT remplit de nouveau les dossiers individuels dans le but de les déposer au ministère du travail, alors que cette méthode ne peut aboutir au mieux qu'à quelques centaines de régularisations).

• La grève massive, reconductible et auto-organisée des travailleurs du centre Pompidou à Paris, rejoints par une partie des agents du ministère de la culture, contre les suppressions de postes, a marqué la fin de l'année, mais les fédérations de fonctionnaires ont refusé de répondre à leur demande que soit lancée une grande mobilisation contre la RGPP (Révision Générale des Politiques

Publiques). L'isolement a finalement eu raison du courage de ces travailleurs, qui ont repris le travail sans victoire, mais cette grève n'en a pas moins contribué à mettre une pression sur les directions des fédérations de fonctionnaires, qui appellent à une journée d'action nationale le 21 janvier contre les suppressions de postes et pour l'augmentation des salaires. En elle-même, cette journée est sans perspective sinon celle d'aider la gauche institutionnelle à remobiliser son électorat avant les régionales. Cependant, elle peut servir de point d'appui aux travailleurs de la Fonction publique qui ne se sont pas mobilisés depuis le printemps 2009 et qui, s'ils se réunissent en Assemblée générale pour définir eux-mêmes leurs revendications, leurs objectifs et leurs moyens de lutte, pourront déborder les directions syndicales.

• La grève des conducteurs du RER A, suivie à 97% pendant deux semaines, mal dirigée par les syndicats en raison d'une orientation corporatiste (revendication de primes variables, refus du combat pour une vraie augmentation des salaires et par conséquent de l'appel à une lutte de tous les agents de la RATP), a été brisée par la direction de l'entreprise, avec l'intervention directe du gouvernement qui voulait faire un exemple pour dissuader les cheminots en général de reprendre le chemin de la lutte au moment où se met en place la privatisation du fret. Pourtant, quelques jours avant, le gouvernement a dû reculer face à la menace de grève et de blocage des camionneurs salariés en concédant une augmentation salariale, même s'il l'a accompagnée d'exonérations sociales pour les patrons, qui reviennent à la faire payer par les contribuables. Cela montre qu'il est possible d'emporter des victoires

revendicatives partielles par l'arme ou la menace de la grève et du blocage dans les secteurs clés de l'économie.

• De nombreuses grèves ont lieu dans les usines, que ce soit pour les salaires ou contre des plans de licenciements. Elles prennent souvent des formes avancées, voire radicales. C'est le cas des 190 travailleurs d'Hymer qui fabriquent des caravanes à Cernay (Haut-Rhin) et occupent leur usine placée en redressement judiciaire depuis le 25 novembre. Ils multiplient les actions (ils ont notamment brûlé l'intérieur de plusieurs véhicules) pour briser le silence médiatique et faire pression sur le patron.

• C'est plus vrai encore des travailleurs de Sanofi-Pasteur qui ont quant à eux repris le 6 janvier la grève commencée avant les vacances pour une augmentation de 150 euros et contre le plan de restructuration du groupe, qui détruirait des milliers d'emplois : il s'agit d'une grève reconductible avec piquets jour et nuit, qui bloquent notamment les deux principaux

sites production de vaccins, à Marcy-l'Étoile (Rhône, 3000 salariés) et Val de Reuil (Eure, 1800 salariés).

• Soulignons enfin et surtout l'apparition à l'usine Philips de Dreux (qui produit des téléviseurs) d'une nouvelle forme d'action, que l'on n'avait plus vue depuis des années en France : le 6 janvier, dans le cadre de la lutte contre la fermeture de l'usine, le contrôle ouvrier sur la production a été décidé par 147 salariés réunis en Assemblée générale (sur un effectif de 213) et mis en œuvre pendant plusieurs jours, avant que la répression patronale et la trahison, du syndicat majoritaire FO y mettent fin. Cette expérience, même brève, confirme que les travailleurs sont prêts à se battre pour défendre leur emploi et qu'ils commencent à envisager d'autres formes de lutte que les éternelles « journées d'action » sans perspective et les négociations avec le patron pour de meilleures indemnités de licenciements.

Même si c'est sous une forme encore embryonnaire, cette initiative des travailleurs de Philips-Dreux montre la voie, en prouvant qu'il est possible de sauvegarder l'emploi si l'on produit sans patrons : elle doit être popularisée à une échelle de masse et soumise à la réflexion des travailleurs qui luttent contre les licenciements. Il faut tout faire pour qu'elle devienne une méthode de lutte généralisée, tout en la mettant en relation avec un programme d'expropriation et de nationalisation sans indemnités ni rachat des entreprises qui licencent. Car un programme de lutte de classe anticapitaliste révolutionnaire combine nécessairement des revendications anticapitalistes globales, posant la question du pouvoir politique, et des actions concrètes prouvant aux travailleurs qu'il est possible de remettre en cause le pouvoir patronal et la logique capitaliste à tous les niveaux.

□ Ludovic Wolfgang

❖ ATTAQUES DE LA BOURGEOISIE

L'INSEE confirme la stagnation économique

Pays	4 ^e trimestre 2009	1 ^{er} trimestre 2010	2 ^e trimestre 2010
États-Unis	+0,7	+0,5	+0,5
Allemagne	+0,4	+0,4	+0,5
France	+0,4	+0,4	+0,3
Royaume-Uni	+0,2	+0,1	+0,2
Japon	+0,2	+0,1	+0,1
Italie	0	+0,1	+0,1
Espagne	0	0	+0,1

Prévisions de croissance d'après la Note de conjoncture de l'INSEE du 17 décembre 2009

Les dernières prévisions de l'INSEE (17 décembre 2009) confirment nos anticipations¹ : il n'y aurait pas de reprise significative, mais un scénario en « L » : après une forte récession fin 2008 / début 2009, l'économie française s'enfoncerait durablement dans le marasme et la stagnation, avec une croissance trimestrielle oscillant entre +0,3% et +0,4% entre le 2^e trimestre 2009 et le 2^e trimestre

2010. Cette croissance « fragile », « molle », « modeste », selon les termes de l'INSEE, n'empêcherait pas le chômage de grimper. Les destructions d'emploi vont certes ralentir, mais vont se poursuivre : - 259 000 emplois au 1^{er} semestre 2009, - 114 000 au 2^e semestre 2009, et - 109 000 au 1^{er} semestre 2010. Le chômage² devrait continuer à croître, pour atteindre

9,8% à la fin du 1^{er} semestre 2010 (contre 7,1% début 2008).

Même si l'investissement des entreprises va cesser sa chute début 2010, il devrait rester atone. Le faible taux d'utilisation des capacités productives indique que l'investissement n'est pas prêt de véritablement redémarrer. Après un pic probable au 4^e trimestre 2009 (en raison de la baisse de la prime à la casse en 2010), la consommation devrait croître très faiblement début 2010. Avec la montée du chômage,

¹ Cf. Au CLAIR de la lutte n° 4.

² Calculé au sens du Bureau International du Travail pour la France métropolitaine.

l'INSEE anticipe un blocage des salaires, et donc une baisse du pouvoir d'achat des ménages au 2^e trimestre 2010. En outre, les exportations françaises ne devraient pas profiter du dynamisme des pays émergents, en raison du recentrage de la croissance de ces pays sur leur marché interne, et d'un problème de compétitivité de l'économie française (que le patronat cherche à utiliser pour baisser les salaires).

Le taux de marge (rapport entre le profit des entreprises et la valeur ajoutée — part des profits dans la valeur ajoutée) des entreprises s'était dégradé en 2008, en raison principalement du recul de la productivité du travail, l'emploi s'ajustant avec retard à la baisse de l'activité. En revanche, il croît à partir de début 2009 et devrait atteindre des sommets historiques mi-2010. Les gains de productivité (avec les suppressions d'effectifs), la baisse du salaire réel, la suppression de la taxe professionnelle, devraient augmenter les marges, sauf si la lutte de classes des travailleurs

enraye ce processus, et ouvre par là même une crise politique. Quoi qu'il en soit, faute d'une destruction massive de capital, l'augmentation du taux d'exploitation sera insuffisante pour éléver suffisamment le taux de profit et permettre une croissance forte.

Les perspectives en France sont à l'image de celles des pays impérialistes, en moyenne plus durement touchés par la crise. Contrairement à ce qu'on veut souvent nous faire croire, les différences de « performance » des économies impérialistes tiennent davantage à leurs caractéristiques structurelles qu'à l'importance des plans de relance. Les pays qui exportent beaucoup, qui ont un secteur industriel important, qui ont un secteur financier important, qui ont un marché du travail flexible, ont des cycles de grande ampleur : ils sont plus durement frappés par les crises, mais ils connaissent également un rebond plus important en cas de reprise. Ainsi, si la France a été moins durement

touchée par la crise que la moyenne, elle ne le doit pas au merveilleux plan de relance de Sarkozy, mais à la structure même de l'économie française, moins cyclique que la moyenne. En Allemagne, la croissance est avant tout tirée par les exportations. C'est ce qui explique que l'Allemagne ait été plus fortement touchée par la crise, et qu'elle connaît aujourd'hui une croissance plus forte que la France (+0,7% au 3^e trimestre 2009 contre +0,3% en France).

Au-delà de ces différences, nous pouvons affirmer qu'il n'y aura pas, à court terme, de réelle reprise économique dans les pays impérialistes. Les faits sont têtus, et on ne voit pas de signe tangible de redressement de l'investissement des entreprises, de redressement de l'investissement immobilier, de reprise du crédit (aux ménages et aux entreprises), et on voit par contre la poursuite des destructions d'emplois.

□ Gaston Lefranc

Allégements record de cotisations sociales : C'est le salaire différé des travailleurs qui est amputé !

Une nouvelle fois, les exonérations de cotisations ont explosé en 2008 : +13,1%, après +13,5% en 2007 et +13,6% en 2006 ! Elles représentaient 30,7 milliards d'euros en 2008, ce qui correspond au fameux déficit record de la Sécurité sociale prévu pour 2010. Principale mesure responsable cette hausse spectaculaire en 2008 : les exonérations de cotisations sur les heures supplémentaires (qui représentent 2,8 milliards d'euros).

La baisse des cotisations sociales payées par les patrons est une baisse du salaire différé. Certes, l'État compense (partiellement) ces exonérations en alimentant les caisses de la Sécurité sociale. Mais cette compensation n'est pas neutre, puisque ce sont alors essentiellement les travailleurs qui financent, *via* les impôts (prélèvement sur leur salaire direct), leur protection sociale. Avec les exonérations de cotisations — que celles-ci soient ou non compensées

par l'État — il y a donc une baisse du salaire total et corrélativement une hausse des profits.

Même si elles sont plus « indolores », les exonérations de cotisations sociales sont tout aussi inacceptables que les baisses du salaire direct. Il faut revendiquer la suppression de toutes les exonérations, sans lesquelles il n'y aurait pas le fameux « trou » de la Sécurité sociale.

Salaire net ou salaire direct	Salaire brut	Salaire indirect ou salaire différé	Salaire total = salaire direct + salaire indirect
Cotisations « salariales »			Cotisations « patronales »

La distinction entre cotisations « salariales » et cotisations « patronales » est une distinction purement comptable : les cotisations « salariales » apparaissent sur la feuille de paie et constituent, en sus du salaire net, le salaire brut (si bien qu'elles peuvent apparaître comme

une déduction du salaire net, et donc « payées » par le salarié) ; les cotisations « patronales » n'apparaissent pas sur la feuille de paie. Mais les deux types de cotisations sont payés par le patron, qui paie donc l'ensemble du salaire (direct et indirect). Le salaire direct va

directement dans la poche du salarié, alors que le salaire indirect (ou différé) est mutualisé sous forme de prestations sociales.

□ G. L.

Pas de coup de pouce pour le Smic...



Blocage du SMIC : les économistes bourgeois au service du pouvoir

Chaque année (le 1^{er} juillet jusqu'en 2009, le 1^{er} janvier à partir de 2010), le SMIC horaire est revalorisé :

• La loi du 2 janvier 1970 impose que l'augmentation automatique du SMIC corresponde à la somme du taux d'inflation et de la moitié de l'augmentation du pouvoir d'achat du salaire horaire ouvrier moyen¹.

• En plus de cette augmentation automatique, le gouvernement peut décider d'une hausse supplémentaire, le fameux « coup de pouce ».

Alors que la bourgeoisie souhaite logiquement que le SMIC augmente le moins possible (et à terme qu'il disparaîsse), il est difficile pour le gouvernement d'assumer la responsabilité de refuser le moindre « coup de pouce », qui a pour conséquence d'appauprir les salariés les plus pauvres par rapport au reste du salariat. D'où l'idée de Sarkozy de nommer un « groupe d'experts »,

au jugement censé être neutre et scientifique², chargé de faire des recommandations sur la hausse du SMIC, que le gouvernement n'aurait plus ensuite qu'à appliquer.

Ce groupe d'experts a rendu son rapport le 1^{er} décembre 2009³. S'appuyant sur le dernier rapport de l'OCDE⁴, ils écrivent :

« Pour l'OCDE, les prestations liées à l'emploi, c'est-à-dire des transferts sociaux destinés à compléter les revenus des travailleurs à bas salaires tels que la PPE [prime pour l'emploi] ou le RSA [revenu solidaire d'activité] en France, sont nettement plus efficaces pour lutter contre la pauvreté que le salaire minimum, car ils redistribuent les ressources aux familles à bas revenus de façon ciblée, tout en rendant l'emploi plus attractif pour les travailleurs à bas salaires dans la mesure où ces

prestations sont liées à l'exercice d'un emploi » (p. 38).

Autrement dit, les patrons n'ont plus les moyens de nous augmenter nos salaires ! Si les SMICards veulent voir leur pouvoir d'achat augmenter, nos experts au grand cœur proposent que ce soit grâce à des transferts financés par l'impôt. Or l'impôt est payé très majoritairement par les salariés dans leur ensemble. Ces experts proposent donc que l'ensemble des gains de productivité aille dans la poche des patrons, et qu'une redistribution s'opère au sein du salariat, afin que les travailleurs les moins pauvres complètent le salaire des travailleurs les plus pauvres. Et pour éviter que les plus pauvres sombrent dans la paresse et le vice, il faudra bien sur veiller à la conditionnalité de ces transferts, qui devront être liés à l'exercice d'un emploi. Et tant pis pour les chômeurs ...

La conclusion de ces experts coule alors de source. À l'unanimité, ces sages pressent le gouvernement de ne procéder à aucune augmentation du SMIC au-delà du minimum légal :

« Dans cette perspective, il convient d'adopter une gestion prudente du SMIC articulée à une politique de maîtrise des coûts salariaux et une politique appropriée de soutien au revenu du

¹ Ainsi, si le taux d'inflation est de 2% et si le salaire horaire moyen d'un ouvrier a augmenté de 4% (ce qui correspond à une hausse de 2% du pouvoir d'achat du salaire horaire moyen d'un ouvrier), la hausse automatique du SMIC horaire est de 3%. Elle est donc inférieure à la hausse du salaire ouvrier moyen dès lors que celui-ci augmente plus vite que l'inflation.

² Le président de ce groupe d'experts est Paul Champsaur, ancien directeur de l'INSEE, et actuellement président de l'Autorité de la statistique publique, censée garantir l'objectivité des statistiques. En le mettant à la tête de ce groupe d'experts, il s'agit de faire croire au peuple que ce groupe est « neutre ».

³ Disponible sur http://www.travail-solidarite.gouv.fr/documentation-publications-videotheque/rapports/rapports-concernant-champ-du-travail/IMG/pdf/Rapport_groupe_d_experts_FINAL_decembre_2009.pdf

⁴ Perspectives de l'emploi de l'OCDE. Faire face à la crise de l'emploi, 2009.

travail des familles pauvres pour promouvoir l'emploi et la justice sociale.

À la lumière de ces différents constats, le groupe recommande à l'unanimité que la revalorisation du SMIC devant prendre effet au 1^{er} janvier 2010 corresponde à la stricte application des mécanismes légaux » (p. 40).

Mercredi 16 décembre, le gouvernement a logiquement décidé de « suivre » l'avis des experts, en refusant tout coup de pouce : le SMIC a donc augmenté de seulement 0,5% le 1^{er} janvier.

Qu'ils soient de « gauche » ou de « droite », ces économistes font leurs propositions dans le cadre (jugé indépassable) de l'économie capitaliste. Ils ne peuvent donc que servir (consciemment ou non) les intérêts de la classe qui tire profit de ce système : les capitalistes.

Contre eux, les anticapitalistes se positionnent pour la défense inconditionnelle des intérêts des travailleurs.

C'est pourquoi nous exigeons :

- le SMIC à 1600 euros net tout de suite ! Une augmentation de 300€ pour tous les travailleurs !
- la suppression de toutes les exonérations de cotisations sociales : les patrons doivent payer le salaire différé des travailleurs !
- la suppression de la PPE et du RSA, mécanismes qui reviennent à faire payer une partie du salaire des plus pauvres par les autres salariés !
- le partage des heures de travail entre tous, sans baisse de salaire !

Nous sommes conscients que la satisfaction pleine et entière de ces revendications sont

incompatibles avec le maintien du système capitaliste. C'est pourquoi les idéologues de la classe dominante les qualifient d'« irréalistes ». Pourtant, elles sont parfaitement réalistes, compte tenu du niveau économique actuel que les travailleurs et eux seuls ont permis d'atteindre. Le seul obstacle, et il est bien sur de taille, c'est le système capitaliste, la production pour maximiser le profit. Il faut donc le détruire, et pour cela s'en donner les moyens, en constituant notre propre gouvernement, un gouvernement des travailleurs, qui exproprierait la bourgeoisie, et produirait (différemment) pour satisfaire les besoins de tous.

□ **G. L.**

Effondrement du revenu des agriculteurs : - 47% en deux ans !

Le 14 décembre, à l'issue de la réunion de la Commission des comptes de l'agriculture, l'INSEE a révélé ses prévisions pour l'année 2009 : le revenu des agriculteurs¹ baisserait en 2009 de 34% (-54% pour les producteurs de lait, -53% pour les producteurs de fruit, -51% pour les céréaliers), après avoir baissé de 20% en 2008, soit une baisse de près de 50% en deux ans ! C'est du jamais vu. Les agriculteurs, endettés jusqu'au cou, retrouvent ainsi leur niveau de revenu du début des années 1980.

Pourtant, ce ne sont pas les performances des exploitations agricoles qui sont en cause. En volume, la production agricole (hors subvention) augmente de 0,7%, alors qu'elle chute de 8,2% en valeur. Les prix chutent, en particulier ceux des céréales (-23,9%) et ceux du lait (-16%). En revanche, le prix des charges (poussés par la hausse explosive du coût des engrains) augmente de 2,3%. La conjonction de la baisse du prix des produits, avec la hausse du prix des intrants, est l'explication

majeure de l'effondrement du revenu agricole. Les subventions, globalement stables, ne permettent pas aux agriculteurs de compenser leur manque à gagner.



Source : <http://www.europe1.fr/>

Alors que les prix agricoles baissent (-18,5% en deux ans), les prix alimentaires augmentent (+4,5% en deux ans²). Autrement dit, ce n'est pas le consommateur qui « profite » de l'appauvrissement des agriculteurs³. Les gagnants sont

les capitalistes des industries agro-alimentaires et de la grande distribution, qui font leur beurre sur le dos des agriculteurs et des travailleurs. Asphyxiés par les banques, spoliés par les industriels et la grande distribution qui les obligent à vendre à perte, les petits agriculteurs (qui n'ont pour la plupart aucun salarié) ont intérêt à se battre aux côtés des travailleurs. Les producteurs de lait avaient d'ailleurs manifesté leur intention de se joindre à la grève des salariés routiers (prévue à partir du 13 décembre, et finalement levée suite à un accord salarial). Alors que la FNSEA défend les intérêts des capitalistes agricoles (en premier lieu les grands céréaliers), la défense des intérêts des petits agriculteurs passe par l'unité d'action entre travailleurs et paysans, dans le combat contre la classe capitaliste dans son ensemble.

□ **G. L.**

¹ Ce que la comptabilité nationale appelle « le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié en termes réels ».

² Les prix alimentaires augmentent plus vite que les prix moyens, qui n'ont augmenté que de 2,5% ces deux dernières années.

³ D'ailleurs, on note que la consommation de viande chute, exceptée celle de poulet ou de charcuterie (moins chères), ce qui tend à indiquer qu'avec la crise, de plus en plus de travailleurs ne peuvent plus se

permettre de consommer les viandes les plus chères.



Dessin de Charb, site des jeunes communistes 76

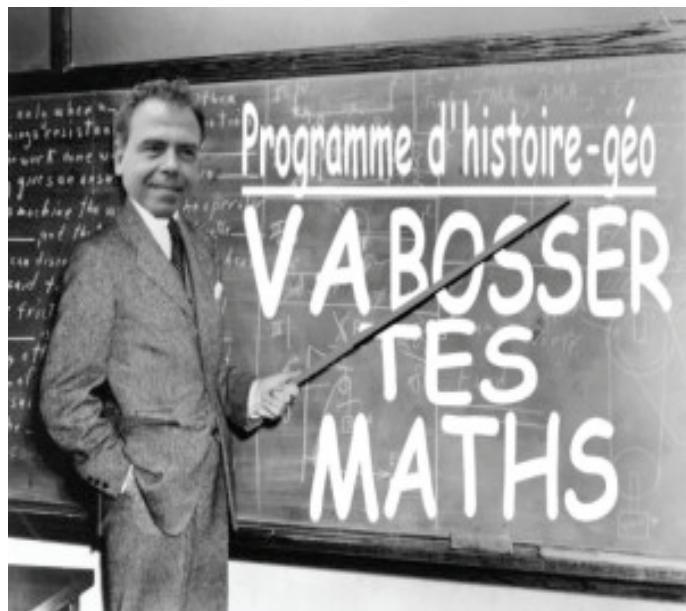


Photo-montage se payant la tête du ministre Chatel.
Source : <http://cours-de-philosophie.fr>

Les réformes dans l'Éducation nationale : des attaques majeures contre le service public

Année scolaire 2008-2009 : sous la pression des lycéens, Darcos repousse d'un an la réforme du lycée ; novembre 2009, Luc Chatel présente la « nouvelle » réforme du lycée, tout aussi infâme que celle de son prédécesseur. Année scolaire 2008-2009 : universités et IUFM se mobilisent contre la réforme de la formation et du recrutement des enseignants ; rentrée 2009 : cette réforme entre en application. Ces deux réformes ont suscité des mouvements chacune de son côté et divisent les fédérations syndicales de l'Éducation nationale ; elles doivent être analysées ensemble car elles sont liées et participent de la même logique. Derrière les beaux principes, il s'agit de mettre en œuvre la RGPP (révision générale des politiques publiques) et de casser (encore plus) le service public de l'enseignement.

Des réformes hypocrites

La réforme de la formation et du recrutement des enseignants (dite de masterisation, décret de juillet 2009) est censée permettre l'élévation du niveau de qualification des enseignants sous prétexte qu'ils

seraient recrutés à bac + 5 et non plus à bac + 3.

Dans les faits le calendrier des épreuves et l'organisation des deux années de master changent peu ce qui se faisait jusque là. Les concours avaient lieu après la licence à la fin d'une année de préparation des concours (à bac + 4, donc) ; avec la réforme, les concours ont bien lieu la deuxième année de master (5^e année), mais en septembre pour les professeurs des écoles (CRPE) et en décembre pour le secondaire (CAPES, CAPET, CAPEPS, CAPLP et concours CPE). L'agrégation est préservée pour le moment. Étant donné les dates des écrits des concours, il est évident que ces concours seront dans les faits préparés en master 1, c'est-à-dire en quatrième année... comme c'était déjà le cas. Le texte de présentation de la réforme affirme que les masters sont indépendants des concours de recrutement¹, mais il est évident que les universités, pour répondre à la demande des étudiants, mettront de fait en place des enseignements de

préparation aux concours en master 1 – au détriment de la recherche. Or « les programmes scolaires devront constituer l'univers de référence des savoirs évalués. Les programmes des concours [et donc les contenus universitaires ! – NDR] traduiront de manière adaptée cet objectif. »² La conséquence est facile à voir : l'abaissement de fait du niveau scientifique. Actuellement, le niveau requis aux concours est universitaire, ce qui semble logique : pour enseigner à des lycéens il faut en savoir beaucoup plus qu'eux.

Les épreuves orales sont quant à elles consternantes. On annonce deux épreuves, censées « vérifier [...] l'aptitude à enseigner [...] mais également la capacité à contextualiser son enseignement ou sa mission éducative ». Une épreuve est une leçon, comme c'est déjà le cas, l'autre est une analyse de dossier avec vérification de la maîtrise de la compétence « agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable ». Vérifierait-on la servilité des futurs enseignants au moment où les cas de désobéissance civile se multiplient ?

¹ « Les concours de recrutement ne sont pas les seuls débouchés professionnels des masters », Diaporama du ministère présentant ses réformes le 13 novembre 2009, page 9.

² Diaporama du ministère présentant ses réformes le 13 novembre 2009, page 5.

La masterisation ne permettra donc pas d'élever le niveau des enseignants, elle va au contraire entraîner une baisse de leur niveau, mais également du niveau universitaire.

La réforme Châtel du lycée adoptée le 10 décembre par le CSE est tout autant hypocrite. La brochure du ministère *Vers un nouveau lycée en 2010* affiche de beaux titres : « Mieux orienter », « Mieux accompagner chaque lycéen », « Mieux s'adapter à son époque ».

« Mieux orienter » les élèves... ou les désorienter par moins d'enseignements ?

En proposant deux enseignements d'exploration, d'1h 30 chacun au lieu de 3 aujourd'hui, on n'offre qu'une initiation superficielle, qui ne devra pas aller trop loin, au nom du « droit à l'erreur », pour ne pas pénaliser les élèves qui changeraient d'avis et d'options. Le contenu de l'enseignement est clairement sacrifié. En mettant en commun 60% des enseignements en 1^{ère} (en français, histoire-géographie, langues vivantes, ECJS, EPS), le projet prétend permettre des réorientations y compris en cours d'année, grâce à des stages « passerelle » de remise à niveau pendant les vacances (par des professeurs volontaires). Dans les faits, cela ne permettra que des réorientations de renoncement, des filières prestigieuses vers les filières L ou technologiques.

« Mieux orienter » par un « rééquilibrage entre les différentes séries » claironne également le projet. Il s'agirait plutôt d'affaiblir chaque filière : les S perdent des heures dans les matières scientifiques (1/4 en 1^{ère}), les L perdent des heures de langue et voient l'horaire de français scindé en 4 heures de français (en commun avec les autres filières) et 2 heures de littérature française (les cours de français ne porteraient donc plus sur la littérature ?) et les ES perdent des heures d'enseignement économique. Les médias ont abondamment relayé les protestations contre la suppression en T^{ale} S de l'histoire-géographie, matière fondamentale dans l'acquisition d'une culture humaniste

et la formation de l'esprit critique. Cette mesure, qui touche la filière élitaire par excellence (et qui le restera de toute façon) est donc idéologique tout autant qu'économique. Elle a permis une forte mobilisation et l'accès aux médias, mais elle cela ne doit pas occulter d'autres attaques, comme la suppression de l'enseignement scientifique en L (alors que l'on sait que ce qui décourage les bons élèves littéraires d'aller en L, c'est l'absence de mathématiques « sérieuses »). Plus inquiétant, le sort des STI et des STL est reporté à 2011 ; mais la réduction des enseignements de détermination en 2^{nde}, la réforme du bac pro en 3 années, les enseignements en partie communs avec les filières générales et l'annonce d'une simplification à l'extrême des filières STI ne présagent rien de bon.

« Mieux accompagner chaque lycéen »... ou le désengagement financier de l'Etat ?

La mesure phare du projet est la création de deux heures hebdomadaires « d'accompagnement personnalisé » pour tous les élèves de la 2^{nde} à la terminale. Leur contenu est flou et passe-partout mais elles sont présentées comme une véritable panacée : orientation, préparation à l'université, aide des élèves en difficulté, acquisition de méthodes de travail, travaux interdisciplinaires, approfondissement pour les bons élèves... Pour la définition précise, à chaque établissement de se débrouiller. C'est en fait une mesure très démagogique, jouant auprès des parents¹ l'air de la prise en compte des besoins particuliers de chaque élève (comme chez Acadomia, mais gratuit²), déjà appliquée (sans aucune

évaluation des résultats, et pour cause) en collège avec les PPRE (projets personnels de réussite éducative) et l'accompagnement éducatif (dispensé après les cours par les professeurs volontaires sous-payés en heures supplémentaires).

L'expérience prouve qu'une heure d'aide n'est pas aussi efficace qu'un cours dispensé à tous en demi-classe ; or pour dégager ces deux heures « sans alourdir » les emplois du temps, on supprime deux heures d'aide individualisées en français et mathématiques (aide dispensée par les professeurs compétents en charge de la classe) et les heures de module (en demi-classe) de français et histoire-géographie. Le projet prévoit aussi du tutorat, pour chaque élève, par des professeurs volontaires, et on voit mal comment ce volontariat pourra être respecté si chaque élève doit avoir un tuteur ? Ce type de mesures d'aide personnalisée sert toujours à détourner l'attention des vrais problèmes. Les classes sont chargées ? Ce n'est pas grave car si l'élève ne suit pas en classe, on l'aidera personnellement. Et on se garde bien de préciser combien d'élèves seront ainsi aidés personnellement en même temps dans l'heure (trois ? dix ? quinze ? vingt ?) : c'est à chaque établissement de le décider, avec à la clé une aggravation des inégalités entre eux.

Passons sur les propositions pour « mieux s'adapter à son époque », partenariats avec des lycées étrangers, partenariats culturels, cours en langues étrangères (DNL) pour les sections européennes... : ces dispositifs, qui existent déjà, sont séduisants sur le papier mais visent à développer des niches élitistes, et on parle d'un financement régional, source d'inégalités. Pour les langues, le projet entérine surtout l'enseignement par groupes de compétence, sans garantie d'effectifs réduits. Or on sait que ces groupes de compétence se transforment vite en groupes de niveau.

Bref, autant de mesures idéologiquement discutables et pédagogiquement inefficaces dont le but n'est évidemment pas celui qui est affiché.

¹ Les associations de parents d'élèves s'en sont d'ailleurs félicitées, à l'image de la FCPE qui écrit le 7 décembre : « Ce n'est pas la réforme que la FCPE souhaitait mais il y a des leviers pour le changement qu'il faut oser comme l'accompagnement personnalisé, le tutorat... »

² Dans le même temps, l'avantage fiscal octroyé pour l'aide scolaire à domicile assurée par une entreprise à but lucratif a été rétabli au Sénat lors de la séance publique du 7 décembre (source : FCPE).

Des réformes qui s'inscrivent dans le cadre de la RGPP : suppression de postes, dégradation des conditions de travail et remise en cause du statut de fonctionnaire des enseignants

Permettre les 16 000 suppressions de postes annoncées pour 2010

La réforme du lycée était pour cela nécessaire. Elle permet de supprimer quelques heures de cours dans toutes les matières, mais relativement peu au final. Les plus belles économies se font par la suppression des heures de modules ou de TD, puisqu'alors une heure de cours pour les élèves équivaut à deux heures-enseignant. On donne ainsi l'impression que les élèves n'y perdent pas alors que ce sont les heures en effectifs réduits, les plus efficaces, qui disparaissent. Mais l'idée la plus habile est sans aucun doute la mise en place d'enseignements communs à toutes les filières, dont les textes ne cachent pas qu'ils vont permettre de « constituer des classes réunissant des élèves de différentes séries »¹. Autrement dit, les chefs d'établissement vont enfin pouvoir constituer rationnellement des classes de 35 élèves sans avoir à prendre en compte les choix des élèves pour telle ou telle filière. Fini les 1^{ère} et T^{ales} L à 21 élèves ! Ces regroupements vont également permettre de supprimer de nombreuses heures de première chaire : actuellement, il faut 6 heures de classe à examen pour obtenir une heure de décharge, et les classes avec le même programme ne comptent qu'une fois ; avec la réforme, il devient de fait quasi impossible d'avoir une heure de première chaire en

français, histoire-géographie et langue.

La réforme de la formation et du recrutement des enseignants offre elle aussi de belles possibilités d'économies — et c'est là qu'apparaît le lien entre les deux réformes. Tout d'abord et essentiellement par la suppression de l'année de stage en responsabilité. Jusque là, un stagiaire avait 6 à 8 heures de cours pendant un an ; supprimer l'année de stage, c'est économiser 10 à 12 heures par poste de stagiaire. En juin 2009, Darcos avait ainsi évoqué une économie de 14 000 postes de fonctionnaires stagiaires. Par ailleurs, entre le résultat des épreuves écrites des concours (début novembre pour les professeurs des écoles, fin janvier pour les concours du 2nd degré) et les oraux (en mai-juin), des « stages en responsabilités [sont] offerts prioritairement aux candidats admissibles », à raison de 108 heures (6 semaines de cours à temps complet). Le document ministériel précise : « *Les stages suivis pas les étudiants ne peuvent pas être une condition pour se présenter à une épreuve et ne peuvent lui servir de support* » ; « *Les stages effectués en milieu scolaire, indispensables à la formation progressive au métier, représentent un atout certain pour les épreuves orales d'admission* » ; et « *le recteur est responsable, en liaison avec les établissements, de la répartition de stages dans l'éducation nationale* ». Ce que ça veut dire ? La prise en charge de classes, en cours d'année, avec une offre aléatoire gérée par le recteur, c'est ce qu'on appelle des remplacements. Belle économie de postes de TZR (titulaires remplaçants) en perspective ! Ces stages sont « offerts », comme un beau cadeau ; de fait, les étudiants en difficulté financière pourront difficilement refuser, et tant pis pour la préparation des épreuves orales. Sauf que catapulter un étudiant non formé (et pas même sélectionné par

un concours) en cours d'année devant des classes en qualité de remplaçant, c'est les mettre dans une situation ingérable. Et l'incohérence du projet transpire dans les contradictions du texte : les stages ne sont pas « une condition » pour aller à l'oral, mais ils sont « indispensables » : il faudrait savoir ! Ils sont pour les admissibles, mais « prioritairement », ce qui n'exclut pas de confier ces remplacements à des étudiants ayant échoué au concours.

Tout est là : suppression des remplaçants titulaires, création de fait de professeurs précaires n'ayant pas eu les concours (sous prétexte qu'ils ont eu le même diplôme et ont pu faire les mêmes stages que les titulaires) et suppression d'une vraie année de stage.

Au-delà de la suppression de postes, c'est le statut même des enseignants qui est attaqué

La masterisation et le nouveau mode de recrutement va permettre de constituer une réserve de professeurs avec master mais sans concours, des précaires qui seront de plus en plus utilisés, jusqu'à ce que leur proportion pose la question de la légitimité du statut de fonctionnaire. Tactique éprouvée pour détruire la fonction publique.

La définition de la mission des enseignants est de même attaquée. On a vu que les nouveaux concours sont centrés sur les programmes du secondaire et la connaissance du système scolaire : la compétence disciplinaire est mise en cause. Les heures d'accompagnement éducatif sont intégrées dans l'emploi du temps des professeurs : ils devront donc s'occuper de soutien (dans leur discipline ? avec leurs élèves ? rien n'est moins sûr), d'orientation à la place des CO-Psy (qu'il s'agit de liquider)... et de quoi d'autre encore ? Un coup d'œil vers les professeurs de collège, malheureusement en avance, offre un tableau peu attractif de ce qui

¹ Vers un nouveau lycée, page 15.

attend leurs collègues de lycée : validation du B2i (brevet informatique et internet), organisation de l'ASSR (attestation scolaire de sécurité routière), élaboration d'un parcours de découverte des métiers et des formations (travail sur l'orientation que chaque professeur doit réussir à intégrer dans ses cours), PPRE (parcours de réussite éducative), validation du niveau A2 en langue, note de vie scolaire, mise en place dans chaque établissement des modalités d'évaluation de la nouvelle épreuve d'histoire de l'art, accompagnement éducatif après les cours (non obligatoire mais lourdement demandé par les chefs d'établissement pour soigner l'image du collège) et bientôt le livret de compétence à remplir. Et pour tout organiser, des réunions incessantes. Tout cela subi avec dans un sentiment d'hypocrisie et d'inutilité, puisque le rectorat fait pression sur les établissements pour que toutes les compétences soient validées et que peu importe finalement que les élèves aient effectivement le niveau A2 ou les compétences en informatique ; il le leur faut pour passer le brevet : on leur donne.

Évaluation par livret de compétence, heures d'aide, parcours de réussite individualisé... la réforme du lycée fait furieusement penser à la situation des collèges, pour le pire.

Le décret EPLE (sur l'autonomie des établissements publics et locaux d'enseignement) vient en plus de tout cela mettre en cause l'indépendance pédagogique des enseignants. Le conseil pédagogique, instauré par la loi d'orientation de 2005, était déjà censé « favoriser la concertation entre les professeurs, notamment pour coordonner les enseignements, la notation et l'évaluation des activités scolaires ». Dans les faits, il était assez symbolique. Ses membres seraient désormais nommés par le chef d'établissement et il constituerait

une hiérarchie pédagogique intermédiaire, chargée d'organiser les groupes de compétence en langue ou les heures d'accompagnement personnalisé.

Casser le cadre national en aggravant encore l'autonomie des établissements publics locaux d'enseignement (EPLE)

Avec la réforme du lycée et le décret EPLE, il n'y a plus de cadre national des heures de cours en effectifs réduits (groupes de langue, TP de science-physiques ou de SVT, heures d'accompagnement éducatif...), mais un volant d'heures, correspondant à un quart (voire un tiers) de la dotation horaire globale (DHG), attribué par les recteurs « *en fonction des spécificités pédagogiques de l'établissement* », et affecté ensuite par les chefs d'établissement à tel ou tel usage. On peut s'attendre à des moyens de toute façon insuffisants. En clair : mise en concurrence des établissements dans l'académie et des disciplines dans l'établissement, possibilités de pressions sur les enseignants, mise en place d'une culture du résultat, évaluation des établissements grâce au projet d'établissement et aux contrats d'objectifs déjà en place, possibilités ultérieures d'économies par diminution des horaires (comme on l'a observé dans les collèges, où on s'est rapproché année après année des horaires planchers). D'ailleurs, le chef d'établissement aurait le dernier mot sur l'utilisation de ces heures, que le conseil d'administration soit d'accord ou pas.

Ce projet vise donc à mettre en place des méthodes de management par une culture de la performance et de l'évaluation, à transformer les établissements en entreprises dirigées par le chef d'établissement qui voit son pouvoir se renforcer tant dans la gestion des moyens que dans le contrôle de la pédagogie des enseignants. Quelle

liberté ces derniers auront-ils alors de ne pas être volontaires pour faire du tutorat ou pour s'occuper de stages de remise à niveau pendant les vacances ? Ce renforcement des pouvoirs du chef d'établissement ouvre également la porte à un recrutement local des professeurs et à leur évaluation en interne (à partir des résultats des élèves aux examens).

Dans le même temps, c'est une façon de laisser les chefs d'établissements gérer les réformes et amortir le mécontentement.

Cette évolution est extrêmement grave car source d'inégalités accrues entre les régions, les établissements, les élèves. Le cadre national du diplôme du bac est à terme menacé puisque chaque établissement peut organiser les enseignements et répartir une partie des heures à sa guise.

Il est nécessaire de se mobiliser pour faire échouer ces réformes

Les syndicats d'enseignants sont dispersés et ambigus sur ces deux réformes depuis le début. Le SE-UNSA et le SGEN-CFDT dénoncent la masterisation (ils ont appelé à une journée d'action le 15 décembre) mais pas la réforme du lycée en faveur de laquelle ils ont voté le 10 décembre au CSE. Ils soulignent seulement le manque de moyens et les suppressions de postes. Pour le SGEN-CFDT, « *certes, ce n'est pas la réforme que nous voulions, mais il y a dans les propositions ministérielles des leviers utiles à une véritable évolution du lycée* » (note du 11 novembre) ; et de saluer les deux heures d'accompagnement et le tutorat, le tronc commun en 1^{ère}, etc. Par ailleurs, si le SNESup-FSU (enseignement supérieur) « *exige, sans préalable, le retrait de cette réforme concernant la formation des enseignants, ainsi que des décrets et des textes d'application*

déjà publiés », le SNES-FSU (secondaire) a quant à lui une position plus qu'ambiguë sur la masterisation dont il revendique le principe au nom de l'élévation du niveau de recrutement (dont on a vu l'illusion), dans l'espoir d'une revalorisation des salaires (tout aussi illusoire). Encore maintenant, et alors qu'il dénonce fermement la réforme du lycée (pointant du doigt les « autres », SE-UNSA, SGEN-CFDT, associations de parents d'élèves), le SNES ne semble dénoncer, dans la réforme de la formation et du recrutement des enseignants, que les stages en responsabilité de 108 heures que le ministère veut faire subir aux étudiants qui préparent les concours.

Quelles sont alors les perspectives d'action ? Les lycéens ont déjà manifesté et bloqué des lycées dans quelques villes (Nantes, Amiens, Lille, Nancy, Rennes...) en décembre, mais ils ne se sont pas mobilisés jeudi 14 janvier lors de la journée nationale d'actions à laquelle appelaient la FIDL (syndicat lycéen) : peu de lycéens sont descendus dans la rue (moins de 200 à Paris selon *L'Express*). La FSU, la CGT et Solidaires appellent

à une journée de grève de la fonction publique jeudi 21 janvier. Elle est pour l'instant perçue comme une grève de l'Éducation nationale. Enfin, la FSU appelle à une manifestation nationale à Paris samedi 30 janvier. Du point de vue des principales directions syndicales, il ne s'agit pas de commencer une véritable épreuve de force avec le gouvernement pour obtenir le retrait des réformes, mais de journées d'action rituelles sans perspective. Cependant, la gravité des réformes est telle que de nombreux enseignants et lycées peuvent se saisir de ces dates pour se mobiliser. Il s'agit donc de fournir l'information nécessaire sur les réformes – travail que les syndicats ont à peine commencé à faire – et de convaincre qu'il est possible de les mettre en échec par une action massive et déterminée. Pour cela, il s'agit de réunir les collègues et, dès que possible, de tenir des Assemblées générales pour qu'ils déterminent eux-mêmes les conditions de la lutte et les moyens d'action appropriés. Il est clair que seule une grève générale de l'Éducation permettra de gagner contre ce gouvernement : c'est cet objectif qu'il faut commencer à

soumettre au débat, tout en participant à toutes les actions et initiatives que les enseignants prendront pour mener le combat.

Par ailleurs, les lycéens se sont en partie mobilisés en décembre, seuls, avec des manifestations dans un certain nombre de villes et quelques blocages. Mais l'information était encore insuffisante. Bien des responsables syndicaux font la moue dès qu'il est question de rejoindre les lycéens ; il serait pourtant ridicule de ne pas chercher la convergence des mouvements.

Le NPA est notamment bien placé pour contribuer à cette convergence, puisque de nombreux enseignants en sont membres et que des comités jeunes sont organisés un peu partout et ont pour certains déjà travaillé à la mobilisation de décembre. L'année dernière, les mouvements de lycéens, d'étudiants et d'enseignants se sont succédé ou côtoyés sans se rejoindre, ce qui a contribué aux défaites. Il s'agit cette année de combattre tous ensemble les réformes de l'Éducation... et de tout faire pour aller jusqu'au bout !

□ Esther Courfeyrac



300 lycéens manifestent à Nantes le 3 décembre pour protester contre la réforme du lycée et les suppressions de postes

Après la grève reconductible des salariés de Beaubourg et de la culture, réflexions sur la situation actuelle de la culture et de l'art en France

La culture et l'art en général sont, comme la recherche scientifique, la santé et l'éducation, particulièrement touchés par la barbarie capitaliste. En même temps, la bourgeoisie aime l'art et se « distingue » par l'art. Plus précisément, le capitalisme introduit une distinction artificielle entre les arts qui sont sources de profits et les autres. Certaines expositions de peinture, par exemple, permettent de valoriser les grands musées français et en même temps de faire des rentrées d'argent colossales (plus d'un million d'euros l'an dernier pour l'exposition Picasso au Grand palais). Pourra-t-on seulement être étonné de savoir que cet argent ne servira aucunement à augmenter les salariés des musées nationaux ?

Le système capitaliste a comme principal but la recherche toujours plus avide de profits. Évidemment sans se soucier le moins du monde des dégâts qu'engendre cette soif d'argent et de pouvoir pour la population mondiale : licenciements massifs, délocalisations, guerres, famines..., ni plus ni moins qu'une vraie barbarie. La culture n'est donc évidemment pas épargnée : la formation d'enseignants artistiques, les intermittents du spectacle ou encore les fonctionnaires dépendant du ministère de la culture ne rapportent aucune plus-value au capitalisme et sont donc voués à plus ou moins long terme à une disparition pure et simple. Depuis quelques années, de nombreuses mairies (de gauche comme de droite, en fait sous la pression du gouvernement) suppriment à tour de bras les associations culturelles et diminuent drastiquement les subventions allouées à la culture, privilégiant par exemple la compétition sportive, plus apte notamment à recueillir le soutien de partenaires privés (la médiatisation d'un tournoi de tennis ou de football n'a rien de comparable à celle d'un festival de musique ou d'une exposition de peinture). Les

travailleurs du ministère de la culture sont également touchés de plein fouet avec l'application de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) et les suppressions de postes qui en découlent. Quant aux formations à l'enseignement artistique, elles sont menacées de disparition au même titre que les IUFM (Instituts Universitaires de Formation des Maîtres) dès l'année prochaine. Enfin, les intermittents survivent de plus en plus mal aux attaques incessantes du gouvernement.

L'art et la culture sont les expressions les plus révélatrices d'un système social, mais aussi des différentes tendances contradictoires qui le traversent, reflétant des intérêts opposés, des dynamiques sociales et historiques divergentes... Il est donc important, en tant qu'anticapitalistes et révolutionnaires, de nous intéresser à la question de l'art, à la fois pour mieux comprendre la société et pour encourager les artistes et acteurs de la culture à lutter contre l'idéologie dominante capitaliste, dans le but de les gagner au programme communiste révolutionnaire, seul capable de mettre un coup d'arrêt à la barbarie capitaliste...

La grève reconductible des personnels du ministère de la Culture

Alors même que 2009 était l'année du cinquantenaire de la création du ministère de la Culture (aucune médiatisation à ce sujet par ailleurs), le gouvernement, avec la mise en place de la RGPP, s'acharne depuis plus de deux ans à détruire le service public de la Culture. À la clé, des suppressions de postes, des baisses de financements publics, des externalisations de certaines missions, des recherches de subventions privées (mécénat) et la transformation de la Culture en un vrai produit marchand. La crise

financière a évidemment indirectement amplifié ces attaques, le gouvernement cherchant des économies partout où il le peut pour épouser la dette de l'État.

Mais depuis deux ans, les agents du ministère de la Culture, titulaires comme contractuels et vacataires, résistent à ces attaques par des manifestations, des actions, des occupations et des grèves. Le 23 novembre les agents du centre Pompidou-Beaubourg ont voté la grève reconductible contre la RGPP. Cette grève s'est alors étendue à la Bibliothèque Publique d'Information, puis, appuyée par l'intersyndicale nationale du ministère de la Culture et de la Communication (CFDT, CFTC, CGT, FO, FSU, SUD, UNSA), à de nombreux autres établissements, comme le Louvre, Orsay, Versailles, les Archives Nationales, la Bibliothèque nationale de France, la Réunion des Musées Nationaux, le Centre des Monuments Nationaux, l'École nationale des beaux-arts etc. Pendant près d'un mois, les agents ont multiplié les assemblées générales, les actions de blocage et de gratuité, l'information auprès des usagers... Pourtant, bien que cette lutte ait prouvé sa force, sa détermination et sa légitimité, le ministre de la Culture et le gouvernement dont il est l'exécutant sont restés sourds aux revendications ; pire, ils ont fait expulser manu militari des délégués syndicaux qui étaient venus porter leurs revendications au ministère... Ces revendications sont pourtant tout à fait légitimes : pas une seule suppression d'emploi et de poste, retrait de l'article 52 de la loi de finances 2010, défense du statut, maintien de toutes les subventions d'État, titularisation de tous les précaires et retrait de la RGPP.

Sous couvert d'« audits-flash », dont les conclusions sont écrites à l'avance par l'Elysée et Matignon, la RGPP permettra d'appliquer à tous les établissements publics, sans exception, la règle aberrante du non remplacement d'un départ à la

retraite sur deux, a minima. Et son impact est particulièrement lourd au musée Beaubourg du fait de la pyramide des âges : 44 % des 1 100 agents ont plus de 50 ans. Certains sont en poste depuis l'ouverture du Centre, en 1977. L'application de la RGPP sera donc une catastrophe pour ce musée. Or, pour reprendre les propos du ministre de la culture Frédéric Mitterrand, « *le Centre Pompidou est le navire amiral des musées français, avec le Louvre, c'est un établissement magnifique d'architecture contemporaine, un bâtiment qui a été construit pour accueillir 500 000 personnes par an, il y en a aujourd'hui 3 millions* ». Donc Mitterrand, sans le vouloir, nous informe que le centre Pompidou accueille six fois plus de gens que ce qui était prévu lors de sa conception, mais que dans ce contexte des restrictions de personnel sont quand même nécessaires ! Comment croire que l'on peut offrir un meilleur service public avec moins de professionnels ? Comment faire le même travail, voire plus, en étant moins nombreux ? Il s'agit donc bien d'une coupe budgétaire qui permettra d'économiser beaucoup d'argent pour pouvoir à terme sauver à nouveau les banques de la faillite et finalement permettre aux traders et aux capitalistes de se remplir indécentement les poches sous les yeux des travailleurs toujours plus dégoûtés.

Après 24 jours de fermeture au public, le Centre Pompidou a finalement rouvert ses portes le 17 décembre à cause du manque de combativité des directions syndicales, qui ont proposé de suspendre la grève le temps des fêtes pour permettre aux touristes d'accéder au centre. Mais, selon Franck Guillaumet, responsable de la CGT-Culture, « *l'idée est de reprendre sa respiration pendant les fêtes. Rendez-vous est donné aux agents du Centre Pompidou en début d'année. Les revendications sont toujours d'actualité.* » Un préavis de grève était envisagé pour le 6 janvier, mais comme on pouvait s'y attendre (c'est le cas en général lorsque l'on fait des « pauses » dans les grèves) la sauce n'a pas repris. L'intersyndicale de la culture appelle

seulement à participer à la journée de grèves et de manifestations du 21 janvier. Mais il est évident que, pour gagner un jour, il faudra que les agents puissent à nouveau organiser de nombreuses AG, notamment pour œuvrer à la convergence des luttes avec tous les autres secteurs victimes de la RGPP. Et cela passera aussi forcément par un combat des syndicalistes de base contre leur direction conciliatrice.

Mais, au-delà des agents de musées, d'autres secteurs du ministère sont actuellement touchés par la politique capitaliste et doivent s'unir pour la combattre.

La formation artistique en danger

La DMDTS du ministère de la culture (Direction de la Musique, de la Danse, du Théâtre et des Spectacles vivants) envisage de supprimer (par l'arrêt des subventions allouées) les CEFEDEM (Centre de Formation des Enseignants de la Danse et de la Musique) et les CFMI (Centre de Formation des Musiciens Intervenants) qui sont deux institutions publiques permettant aux étudiants de sortir respectivement avec un diplôme d'Etat pour enseigner dans les conservatoires et un diplôme universitaire pour intervenir dans les écoles primaires. La réforme prévue est en fait copiée sur le modèle de celle qui démantèle les universités (LMD — licence master doctorat). L'Etat restructure de manière autoritaire et radicale les modes d'accès aux métiers artistiques en musique, danse et théâtre. De grands pôles supérieurs de musique vont être installés sur tout le territoire dans les grandes villes de France (à peu près un pour deux régions) et ils accueilleront les seuls diplômes valables et reconnus par le ministère de la culture... Ces « méga-conservatoires » se consacreront en priorité aux seuls diplômes d'« interprète ». Or, en musique par exemple, l'essentiel des bassins d'emploi des musiciens professionnels se situe à presque 80 % dans la formation d'amateurs, financée majoritairement par les collectivités territoriales ! Ces

diplômes d'interprète ne seront donc en aucun cas un gage d'emploi pour les étudiants. En parallèle, tous les autres conservatoires verront leurs subventions de l'Etat diminuer considérablement, voire disparaître. Un jeune de 15 ans qui décidera donc de faire des études sérieuses de danse, de musique ou de théâtre et n'habitant pas dans la région du « pôle supérieur » devra donc partir de son domicile familial, changer de lycée, passer un concours de sélection à l'entrée du pôle et évidemment payer des droits d'inscriptions toujours plus chers...

Remplacer les CEFEDEM et CFMI par la masterisation, c'est (au-delà des belles économies réalisées par la suppression des enseignants et formateurs) supprimer une réelle formation professionnelle pour les futurs enseignants, et cela veut dire aussi cinq ans d'études sans rémunération possible pour les jeunes défavorisés. De plus, comme l'indique la lettre ouverte envoyée au ministère de la Culture par un collectif créé sur Internet¹, tout cela se fera « *dans une parfaite ignorance des influences croisées qui sont maintenant souvent le propre des musiciens, démarche née pour la plupart d'entre eux du fait de leur mitoyenneté avec les demandes très diverses engendrées par la pluralité culturelle de notre société. La structuration strictement modulaire retenue rendra très difficile, sans doute impossible, toute initiative transdisciplinaire.* » En clair, on demandera à l'étudiant de rentrer dans un moule prédéterminé, sans qu'il ait l'occasion dans sa formation d'explorer d'autres horizons artistiques. Mais le gouvernement n'a bien sûr aucune connaissance du milieu artistique français, il se contente de restructurer, supprimer, réformer, créer à tout-va sans aucune conscience de la réalité des choses. Sa seule réalité, c'est l'argent, la plus-value, le capital...

Mais comment alors l'art indépendant de l'idéologie dominante peut-il survivre dans ce système bourgeois où les intérêts du gouvernement sont à l'opposé total des intérêts des artistes et du

¹ Cf. www.sauvonslenseignementartistique.fr

public ? Même si ces formations artistiques concentrent un nombre quasi insignifiant d'étudiants et de personnel, comparées aux formations de l'Éducation nationale (pas plus de 1500 sur toute la France), elles sont exactement dans la même situation que les IUFM, par exemple, qui sont eux aussi amenés à disparaître au profit de la masterisation universitaire.

Les étudiants musiciens et danseurs, qui n'ont quasiment aucune expérience des luttes, pourront donc s'allier avec les étudiants des IUFM, mais aussi plus généralement avec tous les étudiants et professeurs des structures publiques. Car, que ce soit dans la culture ou dans l'Éducation nationale, c'est bien tout ce qui ne concerne pas les marchés financiers que le capitalisme veut détruire ou transformer. Il devient donc urgent de s'unir pour éviter que notre société ne sombre dans la barbarie la plus profonde.

Le cas des intermittents

Les intermittents sont en France le cœur de l'art vivant. Aujourd'hui les attaques du capitalisme contre eux sont d'une rare violence : diminution de l'assurance-chômage au fil des ans, augmentation du nombres d'heures à faire pour obtenir les Assedic, réduction du nombre de mois impartis pour faire ces heures, etc. Si tout continue dans le même sens, dans quelques années le spectacle vivant en France n'existera plus qu'à l'état de « shows » à l'américaine financés par les majors et les médias...

Le patronat et notamment le MEDEF disent qu'« il y a de la fraude chez les intermittents », mais en fait la fraude principale vient des entreprises qui siphonnent impunément l'assurance-chômage des artistes en les payant juste le minimum pour que les Assedic fassent l'appoint. On nous dit également que « les caisses sont vides », mais l'assurance-chômage des intermittents coûte environ 700 millions d'euros, soit environ mille fois moins que les plans de relance proposés par Sarkozy pour sauver les banques et les capitalistes.

La dernière charge du patronat envers les intermittents et plus généralement envers les précaires date du mois de janvier 2009, avec la réforme de l'assurance-chômage (signée notamment par la CFDT). Il est stipulé que les techniciens du spectacle passeront au régime général (ils ne pourront plus être intermittents, mais devront trouver un emploi pour travailler à plein temps dans un théâtre ou un lieu culturel). Cette réforme est catastrophique pour le monde du spectacle. Un technicien (lumière, son, « roadies ») a comme rôle de suivre les troupes ou les groupes de musique dans les tournées. Pour cette raison, il fait partie intégrante de la troupe ou du groupe et est donc considéré comme intermittent du spectacle au même titre que les artistes. Si l'on supprime le technicien des artistes, qui va s'occuper du travail monstrue de l'avant et l'après scène, qui va faire les lumières, la sonorisation, qui va installer le matériel, faire les réglages, etc. ? Supprimer le technicien d'un projet artistique revient à supprimer un organe vital d'un corps humain... Et, au-delà de cela, comment le technicien va-t-il pouvoir trouver un CDI dans un lieu culturel alors que justement le ministère ferme ou abandonne à leur sort de plus en plus de salles de spectacle, de théâtre, de concert... ?

Même si l'on peut aujourd'hui se demander si le système de l'intermittence est le meilleur qui puisse exister pour les artistes et techniciens indépendants (car l'intermittence n'est pas un statut, mais une alternance entre travail et chômage), il est de notre devoir de soutenir leurs revendications pour s'opposer à la destruction de la culture vivante au profit d'une culture industrielle, vide artistiquement car pourrie par l'argent.

Encore une fois, bien qu'il existe une réelle force chez eux, les intermittents seuls ne pourront vaincre. Tout en continuant à dénoncer les directions syndicales qui aident le gouvernement à leur passer la corde au cou, il faut les aider inlassablement à prendre conscience que la seule solution est d'abattre le système capitaliste en s'alliant avec tous les travailleurs et

précaires, et reconstruire une société où ils pourront enfin s'épanouir.

Qu'il s'agisse des intermittents, des étudiants en art ou des personnels des musées nationaux, c'est la même logique d'accumulation du capital et de mépris de ce qui n'a pas de valeur marchande qui détruit inexorablement l'art et la culture. Néanmoins, la classe dominante a aussi besoin d'art et de culture, ne serait-ce que pour exprimer son idéologie. Si l'on considère par exemple que le fait d'imposer un concert de Johnny Hallyday le 14 juillet, payé 500 000 euros par l'argent public, fait partie d'un geste du gouvernement pour sauver la culture française, alors oui, la classe dominante fait preuve de bonne volonté pour la sauver. Mais le paradoxe est que, pour organiser un tel concert, il a fallu des centaines d'intermittents (musiciens, techniciens, « roadies », etc.), souvent précaires et sous payés... Si donc le capitalisme continue par exemple à détruire les intermittents et les artistes tout en faisant l'apologie des « stars » de la chanson française, le prochain concert de Johnny Hallyday pourrait bien ressembler à un solo de guitare acoustique désaccordée sur une caisse en bois au milieu d'un trottoir des Champs-Élysées... On aura toutes les raisons de penser que c'est mieux ainsi, mais il va de soi que nous ne laisserons pas se faire sacrifier des centaines d'intermittents pour ce genre de plaisir éphémère.

D'un autre côté, le gouvernement continue à valoriser la programmation des hauts lieux culturels français comme l'Opéra de Paris, la comédie française, la salle Pleyel, etc. Mais il exploite toujours plus les salariés qui y travaillent, et ce n'est pas un hasard si les personnels de l'Opéra de Paris se sont souvent mis en grève ces derniers temps.

On voit donc bien que, même si la bourgeoisie veut à la fois satisfaire les classes possédantes avec l'Opéra et les autres avec Johnny, par sa stratégie de destruction des personnels de la culture et des intermittents, elle détruit indirectement toute la

culture, qu'elle soit vomitive ou même « savante »...

Mais l'art n'est pas non plus en état léthargique : il existe de belles résistances artistiques indépendantes au système financier qui sont plus ou moins mises en avant. Grâce notamment à Internet, certains groupes de musique font des choses extraordinaires et arrivent, indépendamment de toute « Major », à créer une musique qui, grâce au téléchargement ou aux « myspace », est écoutée par des millions de gens autour du globe... Des troupes de théâtre engagées, comme la compagnie Jolie Môme, connaissent un grand succès alors qu'elles ne sont pas du tout médiatisées. Et, dans les milieux les plus défavorisés et les plus touchés par le capitalisme, comme les banlieues par exemple, des arts revendiquant la colère contre le système naissent et/ou se développent (tags, hip-hop, slam, free-Jazz, etc.).

De plus, de nombreuses associations culturelles existent encore (pour combien de temps ?) et permettent à de nombreux jeunes et moins jeunes de s'épanouir autrement que devant leur télévision ou leur console de jeux.

Enfin, certains domaines artistiques réservés habituellement à la bourgeoisie, comme l'Opéra, la danse, la musique « savante », le théâtre, etc., essaient de s'ouvrir à un autre public en proposant des tarifs « attractifs »...

Mais tout cela reste relativement marginal par rapport, comme on l'a vu, aux attaques que subit la base de la culture en France.

Luttons pour la culture... donc pour le socialisme

L'application de la RGPP au musée Beaubourg et dans d'autres établissements culturels, la disparition programmée de la formation des enseignants artistiques et les attaques continues que subissent les intermittents sont autant de signes qui nous font penser que le gouvernement bourgeois français veut rapidement en finir avec la culture et l'art qui ne rapportent rien à l'État ou aux capitalistes soit en termes d'argent, soit pour d'idéologie dominante. On pourra toujours nous lancer la sempiternelle : « C'est quand même moins pire qu'ailleurs », on aura raison de penser que la société peut très bien sombrer dans la barbarie la plus profonde jusqu'à ce que ce

soit « comme ailleurs » si on laisse les capitalistes détruire inexorablement les artistes indépendants, les professeurs d'enseignement artistique et les personnels de la culture.

Lorsque Léon Trotsky écrit à juste titre que « *le développement de l'art est le test le plus élevé de la vitalité et de la signification de toute époque* », on peut en déduire que ce n'est vraiment pas le souci premier du capitalisme aujourd'hui que de faire vivre les gens dans une époque pleine de vie et d'épanouissement...

Avec les conséquences de la crise qui s'accumulent pour les travailleurs, 2010 sera sûrement une année extrêmement riche en luttes. Mais l'émancipation des travailleurs comme des artistes ne sera le fruit que d'un renversement du capitalisme mondial : il est donc urgent et vital que les artistes, comme la classe des travailleurs, s'organisent pour préparer ces prochaines luttes. L'art et la culture ne deviendront libres que dans une société où tous les hommes et toutes les femmes seront libres, où les rapports d'argent seront remplacés par de véritables rapports humains — autrement dit, sous le socialisme.

□ **Lászlo Merville**

❖ LUTTES OUVRIÈRES

L'expérience du contrôle ouvrier à l'usine Philips de Dreux montre la voie à tous les travailleurs

Les patrons du groupe Philips EGP ont annoncé le 22 octobre la fermeture de l'usine de Dreux (Eure-et-Loir), dans le cadre d'un plan de suppression de 6 000 emplois dans le monde. La colère des 213 travailleurs est grande. Ils cherchent les moyens de lutter efficacement contre la fermeture de l'usine. Or ils ont mis en œuvre, pendant quelques jours, un contrôle ouvrier sur la production : ce fait sans précédent depuis des années en France pourrait être le tout premier signe d'une nouvelle méthode de lutte contre les licenciements. Il doit donc intéresser tous les militants, tous les travailleurs combattifs. Nous avons rencontré les

travailleurs de Philips le 14 janvier en interviewant des non syndiqués, des militants de FO (le syndicat majoritaire) et des syndicalistes de la CGT, dont le secrétaire Manuel Georget, qui est par ailleurs un camarade du NPA.

Un plan de fermeture justifié par un montage financier artificiel

Le plan de fermeture de l'usine intervient un an et demi seulement après le précédent « plan social », alors que la direction avait justifié

alors les licenciements par le prétexte de sauver le site. Après une grève de huit semaines, le syndicat FO, majoritaire, avait fini par céder en donnant un avis favorable, comme l'Inspection et le Ministère du travail, alors même que le plan incluait le licenciement illégal de délégués CGT. Aujourd'hui, les trois délégués CGT licenciés, après avoir gagné leur procès, ont été réintégrés, mais beaucoup des autres travailleurs n'ont pas retrouvé de travail dans un bassin qui compte 28% de chômeurs officiellement. Certains doivent maintenant se nourrir à la soupe

populaire.

Pour justifier leur nouveau plan, les patrons ont recours à un pur artifice comptable : alors que le groupe Philips EGP est divisé juridiquement en trois unités (éclairage, matériel médical et électronique grand public), et que toutes trois sont largement bénéficiaires, le patron prétend isoler la production des téléviseurs qui seule est déficitaire en France (le site de Dreux a perdu 19 millions en 2009, mais cela s'explique par la décision de se retirer du marché américain et par le choix financier de maintenir les dividendes des actionnaires plutôt que de se donner les moyens de développer et moderniser la production malgré la hausse de la demande de téléviseurs dans le monde en 2009). Les travailleurs expliquent donc que cette situation est largement compensée par celle des autres secteurs : l'unité de l'électronique grand public (Consumer Lifestyle) annonce 176 millions de bénéfices au deuxième trimestre 2009 et 230 millions au troisième, soit une hausse de 15% en un an ! Et le « plan social » est probablement illégal, car il est interdit de redéfinir les périmètres d'activité d'une entreprise pour prétexter des licenciements économiques. C'est pourquoi l'Inspection du travail a émis cette fois un avis défavorable.

Cet avis a contribué à relancer la lutte en la légitimant. Les syndicats exigent le maintien de l'usine et des emplois, même s'ils négocient en même temps pour obtenir une augmentation des indemnités de licenciements au cas où le plan passerait. Cependant, la production ayant été ramenée au plus bas depuis l'automne (avec à peine quelques dizaines de téléviseurs par jour), l'arme de la grève semble inefficace aux travailleurs et ils veulent d'autant moins y recourir que leur grève de huit semaines en 2008 n'avait pas suffi à mettre en échec le précédent plan de licenciements. Dans cette situation, deux propositions ont été faites aux travailleurs début janvier. La première a été d'interpeller le préfet pour qu'il signale à Philips l'illégalité de son plan. La seconde, proposée par la CGT (syndicat

oppositionnel, exclu de l'UL et de l'UD en 2000, quoique toujours rattaché à la fédération de la métallurgie), a été de mettre en place un contrôle ouvrier sur la production. L'Assemblée générale des travailleurs a adopté les deux propositions, avec dans un premier temps le soutien des trois syndicats (CGT, FO et CGC).

Mise en place du contrôle ouvrier

Le 6 janvier, 147 travailleurs ont donc voté (avec seulement 5 voix contre), pour la première fois en France depuis des années, pour un contrôle ouvrier qui a été effectivement réalisé plusieurs jours. En apparence, il s'agit d'une décision limitée : les travailleurs ont eux-mêmes commandé et acheminé les pièces et matériaux nécessaires à la fabrication des téléviseurs, qui étaient dispersés dans différents entrepôts des alentours ; ils ont entreposé ces pièces, ont augmenté la production sous leur propre contrôle (la faisant passer à 300 téléviseurs par jour) et stocké les téléviseurs dans un local réquisitionné à cet effet. En réalité, cette action est d'une importance considérable : s'il ne s'agissait certes pas d'autogestion ouvrière, puisque le patron restait propriétaire, les travailleurs n'en ont pas moins montré qu'ils sont capables de gérer eux-mêmes l'approvisionnement, la production et le stockage, sans avoir besoin des ordres patronaux et du contrôle des cadres.

C'est d'autant plus important que cette décision a été prise en Assemblée générale après un débat sur les moyens de lutte possibles et qu'elle a été expressément estimée supérieure à l'acte de séquestrer le patron ou d'installer des bombonnes de gaz. Dès lors, il est clair que les travailleurs étaient prêts à continuer à produire de cette façon, de bloquer les stocks pour frapper le patron au portefeuille, voire de les vendre directement au bénéfice des travailleurs (selon les calculs de Manuel Georget, secrétaire de la CGT et par ailleurs membre du NPA, avec qui nous avons pu nous entretenir, c'était possible de produire et vendre sans

pertes, voire de baisser les prix, à partir du moment où l'on supprimait les dividendes aux actionnaires et autres bénéfices capitalistes).

Répression patronale et trahison des dirigeants FO au nom de la loi

Cette étape n'a malheureusement pas été franchie car les patrons ont bien sûr compris rapidement qu'une brèche s'ouvrait dans leur sacro-saint droit à la propriété privée. Dès le lundi 11 janvier, la direction a donc fait venir un huissier et celui-ci a constaté des gestes productifs de deux délégués syndicaux (l'un CGT, l'autre FO) qui n'entraient pas dans leur fiche de travail normale. La direction a immédiatement rédigé une mise en demeure en accusant les délégués de détourner les produits appartenant à Philips. Les travailleurs ne se sont pas laissé faire en montant collectivement chez la direction pour exiger le retrait des menaces. Ils ont eu gain de cause, mais n'en ont pas moins été déstabilisés par l'intimidation et l'inquiétude s'est installée, alors que les travailleurs n'avaient pas eu jusque-là la conscience d'agir illégalement, dans la mesure où ils s'étaient contentés de travailler. C'est pourquoi certains observateurs ont pu s'étonner du décalage entre l'expérience du contrôle ouvrier et une certaine inconscience de sa signification profonde pour une partie des travailleurs, qui l'ont mis en place spontanément, sans avoir le sentiment de mettre en cause la logique du capital...

Mardi 12, la direction a profité de la situation d'inquiétude créée la veille pour intimider à quatre caristes l'ordre de sortir les téléviseurs de l'entrepôt réquisitionné, sous peine de licenciement pour faute lourde. La CGT est immédiatement intervenue en faisant valoir que l'obéissance à cet ordre mettrait en danger les quatre salariés, car cela revenait à leur faire prendre en charge seuls la fin d'une décision collective, avec un risque de pression psychologique, voire de

représailles. Mais la direction a refusé de convoquer le Comité d'hygiène et de sécurité ou d'attendre l'avis du médecin du travail. C'est alors que, au lieu de développer le rapport de forces, le syndicat FO est intervenu à son tour pour dire aux caristes d'obtempérer, sous prétexte de ne pas risquer le licenciement. Pourtant, il était possible d'organiser un débrayage collectif et de mettre les salariés en grève afin de sauver le contrôle ouvrier. Mais FO estimait qu'il fallait au contraire y mettre fin, craignant que les travailleurs n'avancent dans l'illégalité. En se pliant ainsi aux exigences de la propriété privée et de la loi bourgeoise, la direction de FO a trahi la lutte des travailleurs en aidant le patron à mettre fin à l'expérience de contrôle ouvrier pourtant décidé quelques jours plus tôt en Assemblée générale (sans que la direction de FO ose alors s'y opposer).

La direction de FO organise la démobilisation des travailleurs en s'en remettant au préfet

La direction de FO a alors repris la main en appelant les travailleurs à respecter la loi et à se rassembler jeudi 14 devant la préfecture de Chartres. Une centaine de travailleurs y sont allés et une délégation intersyndicale a été reçue. Celle-ci avait été décidée en AG et ce n'est pas en soi illégitime de multiplier les initiatives visant à mettre la pression sur le patron, en l'occurrence en faisant valoir l'illégalité du plan social. C'est pourquoi la CGT a participé à cette délégation. Pour autant, l'orientation des dirigeants de FO s'est confirmée être celle d'une trahison légaliste : ils ont non seulement refusé la poursuite du contrôle ouvrier, mais est allé jusqu'à expliquer systématiquement aux travailleurs qu'ils s'étaient fait manipuler par la CGT et les « gauchistes », comme nous avons pu le constater en interviewant les travailleurs rassemblés devant la préfecture. Ils auraient même

répandu la rumeur, y compris auprès des autres entreprises voisines de Philips, selon laquelle le contrôle ouvrier est une idée... d'Olivier Besancenot qui mènerait les salariés à leur perte...

Et, en faisant le compte-rendu de la délégation, le représentant de FO, Dominique Maillot, secrétaire de l'Union locale de Dreux, a déclaré aux travailleurs qu'ils pouvaient compter sur le préfet sous prétexte que celui-ci s'est engagé à écrire au patron de Philips en attirant son attention sur l'illégalité supposée du plan ! Autrement dit, plutôt que d'appeler les travailleurs à poursuivre la lutte de toutes leurs forces, la direction de FO a remis leur sort entre les mains de l'État bourgeois en leur demandant d'attendre, avant toute autre action, que le préfet envoie la lettre promise au patron de Philips !

Cette orientation revient à briser la dynamique de la lutte et est d'autant plus déplorable qu'elle a été mise en œuvre par les lambertistes du POI qui sont peu présents dans l'usine elle-même, mais dirigent l'Union locale FO de Dreux et ont à ce titre conduit la délégation : voilà où mènent l'intégration dans la bureaucratie syndicale réformiste et l'idéologie « républicaine » du lambertisme pourrissant !

Le résultat de cette politique est que les travailleurs de Philips-Dreux, qui nous ont dit majoritairement leur confiance envers FO, sont maintenant nombreux à craindre la répression patronale en cas de reprise du contrôle ouvrier et à mettre leurs espoirs dans l'intervention du préfet. Mais, en même temps, ils ont parfaitement conscience que, même en cas d'illégalité du plan de fermeture (que seul un tribunal, non le préfet, pourrait décréter), Philips EGP en ferait un autre, cette fois légal. Les travailleurs veulent évidemment gagner du temps, mais ils voient d'autant moins d'issue que la moitié d'entre eux ont plus de 50 ans et ont vécu plusieurs plans de suppressions d'emploi depuis des années. Quant aux plus jeunes que nous avons pu interroger, leur colère contre les « patrons pourris » est vive, mais ils se sont d'ores et déjà inscrits pour suivre des plans

de formation, en espérant pouvoir ainsi mieux préparer leur reclassement.

Dans cette situation, l'Assemblée générale du 15 janvier, dans une atmosphère morose, a entériné la fin du contrôle ouvrier et décidé d'attendre la lettre du préfet à Philips. Seule l'intervention de militants du syndicat SUD-Étudiant de l'université Paris-VIII, venus apporter leur soutien en lisant une motion (que nous reproduisons ci-dessous) a soulevé une réaction de joie et un tonnerre d'applaudissements. Puis de nombreux travailleurs sont partis sans même attendre la fin des interventions syndicales.

Pour surmonter la démoralisation, il faut approfondir les leçons de l'expérience du contrôle ouvrier, préparer sa réédition... et sa généralisation !

Contre la politique démobilisatrice et démoralisante de la direction de FO, il n'y a pas d'autre solution que d'approfondir les discussions avec les travailleurs en revenant sur le sens de leur expérience du contrôle ouvrier, moyen de lutte le plus efficace, voire le seul capable d'imposer le retrait du plan de licenciements (ou du prochain). Seule une discussion politique sur le sens réel de la légalité bourgeoise, sur la nécessité pour la lutte de classe de la braver et de s'en prendre à la propriété privée, permettra aux travailleurs de Philips de s'approprier les leçons de leur propre expérience et de reprendre le chemin de la lutte.

Il ne s'agit d'ailleurs nullement de semer des illusions en faisant croire qu'une usine sous contrôle ouvrier ou même autogérée puisse résister indéfiniment aux impératifs du marché capitaliste, mais il est nécessaire de mener en même temps le combat politique pour la nationalisation sous contrôle ouvrier et sans rachat de toute entreprise qui ferme ou licencie massivement, tout en se battant pour l'extension de ce combat aux

autres entreprises. De ce point de vue, l'expérience de l'usine de Zanon en Argentine, gérée par les travailleurs eux-mêmes depuis plus de huit ans en relation avec un combat politique pour l'expropriation (acquise en août) et pour la nationalisation sous contrôle ouvrier (qui reste à imposer), pourra être utile. (Nous avons ainsi donné aux travailleurs de Philips un stock de notre bulletin *Au CLAIR de la lutte* n° 3 paru en septembre 2009,

qui contenait un dossier sur cette expérience, ainsi qu'un DVD qui lui est consacré.)

Mais, dans la situation actuelle, il est clair que l'émergence du contrôle ouvrier à l'usine Philips de Dreux, quelles que soient ses limites, est un événement majeur, le premier signe d'une possible alternative au combat pour augmenter les indemnités de licenciement qui domine aujourd'hui. En ce sens, il pourra

être médité par tous les militants et travailleurs en lutte contre les licenciements, en relation nécessaire avec le combat politique pour un affrontement d'ensemble avec le patronat et le gouvernement.

L. W.

Le blog de la CGT Philips Dreux

<http://cgt-egp-dreux.over-blog.com>

Motion de solidarité du syndicat SUD-Étudiant Paris-8 aux travailleurs de l'usine Philips de Dreux

Les militants de SUD-Étudiant de l'université Paris 8 en Seine-St-Denis font part de toute leur solidarité avec les travailleurs en lutte de l'usine Philips Dreux.

Cela fait maintenant dix jours que vous occupez votre usine et que vous avez décidé collectivement de prendre le contrôle de la production vous-mêmes.

Face à la crise du capitalisme, aux licenciements et aux pressions patronales qui rendent insupportables les conditions de travail et qui poussent des salariés jusqu'au suicide, l'appropriation des lieux de travail et des moyens de production offre une perspective conséquente pour les travailleurs, et constitue en ce sens un exemple.

Cette initiative offensive n'est pas sans nous rappeler le mouvement des entreprises récupérées en Argentine, notamment l'exemple de l'usine Zanon sous contrôle ouvrier depuis 8 ans maintenant et qui a obtenu l'expropriation depuis cet été.

Vous êtes en train de montrer qu'une usine peut fonctionner sans patron mais pas sans ouvriers !

Nous restons à votre disposition pour toute action de soutien et souhaitons diffuser votre exemple le plus largement possible.

Le 14/01/2010

SUD-Étudiant Paris 8

Leçons de la grève du RER A

Fin d'année mouvementée dans les transports parisiens

Plusieurs conflits ont eu lieu dans les transports parisiens entre les mois de novembre 2009 et début janvier 2010, constituant le mouvement le plus important depuis la défaite de la grève des cheminots et agents de la RATP en 2007 contre la suppression du régime spécial de retraite dont ils bénéficiaient.

Après plusieurs jours de grève en novembre, les conducteurs de la ligne B ont finalement obtenu un relèvement de leur rémunération d'environ 180 euros par mois. Le conflit avait éclaté à propos de l'entrée en vigueur de « l'interopérabilité » qui permet au RER B d'être conduit par un même agent d'un bout à l'autre de la ligne (ce qui n'était pas le cas jusqu'à

présent puisqu'une relève s'effectuait en gare du Nord).

Le mois de décembre a vu quant à lui la grève des conducteurs de la ligne A du RER, la plus longue et massive depuis plusieurs années, ayant duré 17 jours avec un taux de participation de presque 100% des conducteurs. Cette grève a eu une grande répercussion dans les médias et au sein du gouvernement, car il s'agissait d'une grève quasi totale dans la ligne de transport la plus fréquentée du pays, en pleine période de fêtes ! Elle aurait pu s'étendre à d'autres secteurs comme les conducteurs du RER B et les agents du métro parisien, qui ont démarré, sans beaucoup de succès, des mouvements pendant la même période. Malgré son caractère massif et la détermination des grévistes, ce conflit a débouché sur une défaite, que nous essaierons d'analyser dans cet article.

Le lendemain de la défaite des conducteurs du RER A, une

trentaine de conducteurs de manœuvre de la ligne L du Transilien, qui avaient obtenu un changement de statut mi-décembre, passant de « sédentaires » à « roulants » ont entamé une grève illimitée en demandant un rattrapage d'augmentation sur les cinq dernières années, soit 16 000 euros brut par conducteur. À partir de la gare Saint-Lazare, seul un train sur deux circulait sur les tronçons Paris – Versailles-Rive-Droite, Paris – Saint-Nom-la-Bretèche, Noisy-le-Roi – Saint-Germain-Grande-Ceinture, Paris – Maisons-Laffitte, fréquentés par quelque 100 000 voyageurs en cette période de fêtes. Le mouvement a finalement pris fin le 4 janvier, les conducteurs ayant repris le travail sans pour autant obtenir un accord. Cette grève, suivie par 95 % des 27 conducteurs de manœuvre de Saint-Lazare, a eu un impact sur le trafic car elle a été aussi suivie par un nombre indéterminé de conducteurs

« classiques », soit parce que ces derniers ont été conducteurs de manœuvre dans le passé, soit parce qu'ils soutenaient le mouvement.

RER A : origines de la grève la plus longue et massive depuis 1995

Le RER A est la ligne la plus importante d'Île-de-France avec un million de voyageurs chaque jour, desservant notamment le quartier d'affaires de la Défense. La RATP gère le tronçon de Saint-Germain-en-Laye et Nanterre vers Boissy-Saint-Léger et Marne-la-Vallée, alors que la SNCF exploite celui qui va de Poissy et Cergy-le-Haut vers Nanterre-Préfecture. Le conflit qui a touché le tronçon géré par la RATP entre le 10 et le 26 décembre s'est développé autour de la revendication d'une compensation financière, liée à la complexité des tâches des conducteurs et à une dégradation des conditions de travail due à la surcharge de cette ligne.

Les origines du conflit se trouvent en février 2008, lorsque a été mis en place par la direction de la ligne un tableau de service avec des équipes supplémentaires à effectifs constants, afin d'avoir un gain de productivité dans le cadre de l'amélioration de l'offre de transport. La tension permanente pour les conducteurs pour tenir les horaires, pour éviter tout risque d'accidents voyageurs, ont tissé peu à peu une toile de mécontentement à la base. En juin 2009, la tentative de sanction d'un conducteur dans un cadre strictement professionnel, résultant des conditions d'exploitation de la ligne A, a agi comme un catalyseur, entraînant une journée d'action suivie à plus de 90%.

Le 9 novembre 2009, les agents du RER A se sont mobilisés à côté de ceux du RER B. La revendication des agents de la ligne A était de 30 points sur salaire (environ 180 €) sans contrepartie. Mais l'unité d'action n'était qu'apparente, puisque les dirigeants syndicaux du RER A n'ont appelé qu'à une journée d'action de 24 heures, alors que les travailleurs

du RER B entamaient une grève illimitée. D'ailleurs, la victoire des agents de la ligne B allait être un encouragement pour le déclenchement de la grève illimitée du RER A au mois de décembre.

Sous la pression du mécontentement des conducteurs et de l'exemple du RER B, tous les syndicats appellent à une grève reconductible à partir du 10 décembre. Mais les revendications avaient déjà étées un peu revues à la baisse : 120 € de prime fixe, plus 30 € variables selon la productivité, ce qui amenait à l'acceptation du principe de contreparties pourtant refusé auparavant par les conducteurs.

La direction, de son côté, posait l'ultimatum de ne pas négocier tant que le préavis de grève ne serait pas levé. Malgré ce chantage, le 10 décembre, entre 95 et 100% des 550 conducteurs de la ligne A entamaient une grève qui allait durer 17 jours, la plus longue depuis celle de 1995.

Un service (vraiment) minimum

Les jours de grève, « *je garantirai 3 heures de transports en commun pour aller au travail et 3 heures pour en revenir* », avait promis Nicolas Sarkozy en 2007, en imposant la loi anti-ouvrière du service minimum avec la complicité de la CFDT et de la CGT.

Or, la grève du RER A a permis de montrer les limites de cette méthode institutionnelle pour briser les grèves. Pendant presque toute la durée du mouvement, on n'a pu assurer qu'un train sur deux aux heures de pointe et aucun pour les heures creuses, ce qui était largement insuffisant pour assurer un fonctionnement raisonnable sur la ligne.

Si le gouvernement a réussi à limiter relativement l'impact de la grève, en maintenant un train sur deux aux heures de pointe, ce n'est pas dû à la loi sur « le dialogue social et la continuité du service public dans les transports terrestres réguliers de voyageurs », approuvé pendant l'été 2007, mais parce que la direction a fait rouler les cadres. La loi sur le service minimum, en

effet, vise à mettre des obstacles (obligation de se déclarer gréviste à l'avance, etc.) à l'exercice du droit de grève. Elle peut dans ce sens aider à organiser à l'avance un « service minimum » lorsque l'entreprise peut compter sur des travailleurs non-grévistes, mais dans le cas d'une grève suivie à 100%, comme celle du RER A, la direction de la RATP n'a pas le droit de forcer les grévistes à assurer un service minimum, ni d'utiliser des briseurs de grève extérieurs à l'entreprise.

De plus, le recours aux cadres pose des problèmes de sécurité. Bien sûr, ils sont censés être formés et connaître tout ce qu'il y a à connaître pour conduire un train. Mais il leur manque la pratique... Les quelques trains qui roulent sont en fait conduits par trois cadres dans une cabine, un vigile, un cadre traction et un agent du matériel. Malgré cette prolifération en cabine de conduite, les cadres non grévistes enchaînent faute de sécurité sur faute de sécurité, et si le service minimum a été assuré en heures de pointe, il l'était dans la plus grande insécurité ferroviaire.

Cela montre bien que la loi dite du service minimum, tout en étant une loi anti-ouvrière et une attaque contre le droit de grève, n'est pas infaillible et que, de plus, en mettant du personnel non expérimenté à la conduite des trains, elle met en risque l'ensemble des usagers ! La bourgeoisie, prenant en compte les limites de la loi existante dans le cas de grèves massives, veut maintenant, sur la base de l'expérience de la grève du RER A, ouvrir un débat notamment à l'occasion des élections régionales, sur une nouvelle loi qui mette encore plus en cause le droit de grève !

La bourgeoisie et les médias contre la grève

« Inacceptable, une grève pendant les vacances de Noël », criaient les patrons et le gouvernement, toute en essayant de la briser, soit par le « dialogue », soit par l'intransigeance. Pendant ce temps, les médias se chargeaient de faire une campagne permanente pour discréditer le mouvement

auprès des usagers, inévitablement gênés par l'absence de trains, et de l'ensemble de la population : *Voyez ces grévistes, ils gagnent 2500 euros pour 2 heures 50 de travail par jour et en plus ils sont en grève!* Du pur mensonge : la journée de service d'un conducteur ne se limite évidemment pas au temps de conduite ; il faut d'abord faire les tests de sécurité du train, le manœuvrer, changer de bout aux terminus, attendre l'heure de départ dans des faisceaux, etc., ce qui fait un total d'environ 6h 15 de travail par jour.

Mais cette campagne n'a été que partiellement réussie. Une enquête publiée par *Le Parisien* montre que, au niveau national, 46 % des sondés ont manifesté un « soutien » ou une « sympathie » pour cette grève, contre seulement 32 % qui s'y déclaraient « opposés » ou « hostiles ».

De son côté, les patrons et le gouvernement discutaient vivement des responsabilités des uns et des autres dans cette grève, et surtout sur la manière d'y mettre fin et d'empêcher qu'elle puisse devenir un exemple pour d'autres travailleurs. Ainsi, Rama Yade a critiqué la gestion de l'affaire par le président du Stif (Syndicat des transports d'Île-de-France), Jean-Paul Huchon, et Valérie Pécrresse a appelé à « sortir de la passivité ».

Huchon, quant à lui, a rejeté la responsabilité sur la direction de la RATP, en déclarant que « *le Stif change les matériels, investit dans l'infrastructure, il n'est pas en charge des personnels des entreprises. Le climat social était plutôt bon traditionnellement. Depuis quelques mois c'est complètement dégradé* » ; et il a ajouté que la direction de la RATP,

« *devant les syndicats, à chaque réunion, descend d'un cran dans les augmentations possibles, c'est de la provocation !* ». Il a aussi répondu aux critiques de Rama Yade en disant que, « *quand elle s'est présentée aux élections [municipales], elle s'est ramassée à Colombes (Hauts-de-Seine), elle n'a pas l'air de savoir comment fonctionnent les transports en IDF, c'est embêtant car elle est candidate [pour son département aux régionales]* ». Bref, un vrai feuilleton, mélange de débat sur la meilleure méthode pour vaincre la grève et de disputes et démagogies pré-électorales.

Bilan d'une défaite

Comment expliquer alors qu'une grève aussi massive et longue, dans une ligne centrale, qui a réussi à inquiéter fortement les patrons et le gouvernement, ait fini par une défaite ? La réponse est à chercher dans l'isolement de cette grève, favorisé par la stratégie de la bureaucratie syndicale, et dans l'intransigeance avec laquelle le gouvernement et la RATP, après les discussions rapportées ci-dessus, ont décidé de répondre aux grévistes, jusqu'à arriver à « pourrir » le mouvement.

La grève du RER A nous montre que, face à la crise capitaliste actuelle et à la fermeté de la bourgeoisie pour empêcher qu'une victoire d'un secteur de travailleurs devienne un exemple pour tous, même une grève solide peut être mise en échec si elle ne cherche pas l'unification et la solidarité des autres travailleurs. Or les directions syndicales à la tête de la grève n'ont pas œuvré dans ce sens. D'un côté,

la revendication très spécifique des primes liées aux conditions de travail particulières à la ligne A du RER (outre le fait que revendiquer des primes plutôt qu'une augmentation du taux de salaire est problématique, puisque les patrons ne paient pas de cotisation sociale sur les primes) ne permettait pas de rassembler l'ensemble des agents de la RATP et les cheminots, alors que, comme nous l'avons vu au début de cette article, il y avait une ambiance de conflictualité qui le permettait, tant pour les salaires que pour les conditions de travail. De plus, les directions syndicales n'ont pas eu de politique pour s'adresser aux usagers par des conférences de presse qui contestent la campagne médiatique et surtout par des appels à la solidarité des usagers, qui pourtant n'étaient pas hostiles au mouvement pour la plupart.

Face à un ennemi déterminé, et sans chercher des alliés dans sa propre classe en surmontant le contrôle des bureaucraties syndicales, les conducteurs du RER A ne pouvaient malheureusement qu'échouer.

Il est fondamental de tirer un bilan de cette défaite et de l'impuissance d'une stratégie corporatiste pour préparer des victoires dans l'avenir. Car sinon le risque est que ce « retour sur scène » des travailleurs de la RATP et de la SNCF après la défaite de la grève de 2007 – une bonne nouvelle, puisque ce secteur du mouvement ouvrier a une grande tradition de combativité – se termine par de nouvelles défaites et la démoralisation.

□ Danièle Cobet



Conflit routier : qui signe, qui paie ?

La signature d'un accord le 11 décembre dernier entre les syndicats des chauffeurs routiers, des ouvriers et des cadres du transport et de la logistique (FGTE-CFDT, CGT, FO-UNCP, CFTC et CFE-CGC), et une organisation patronale (Fédération des entreprises de transport et logistique de France, TLF) a levé la menace d'une grève et de blocus d'entrepôts de manière particulièrement rapide. Notre camarade routier salarié revient sur le bilan de ce conflit désamorcé.

Dans ce conflit routier, on a frôlé le ridicule lorsque, pour débloquer la négociation, Dominique Bussereau, Secrétaire d'État aux Transports, a proposé aux fédérations patronales un allégement de 100 millions d'euros de la taxe carbone pour que les entreprises le répercutent dans les hausses de salaires. C'était une demande patronale et l'État était, en l'absence d'accord, dans l'impasse, avec la perspective de blocages dès dimanche 13 décembre au soir et l'économie des fêtes de fin d'année aurait été sérieusement désorganisée.

L'Unostra, un syndicat de petits patrons routiers, l'avait clairement affirmé : alors que les transporteurs bénéficient déjà d'un allégement de 36% de cette taxe, il réclamait qu'il soit porté à 75% comme pour les marins

pêcheurs et les agriculteurs. En plein sommet de Copenhague, le gouvernement Sarkozy, qui prétendait être en pointe du combat contre le réchauffement climatique, a finalement montré, en reculant sur sa contribution climat énergie, sa facilité à céder aux caprices du lobby patronal routier, alors que l'action de ce gouvernement avec cette taxe devait consister au contraire à favoriser les modes de transports moins polluants que la route. Du moins, c'est la version officielle.

La vérité, c'est que tous les gouvernements européens ne savent que trop bien à quel point le transport routier, bien que polluant, est une des activités les plus génératrices de profits capitalistes car elle met en concurrence directement les salaires à minima garantis, comme en France, avec les plus bas salaires pratiqués en Union européenne, car c'est une activité mobile. Il est simple de s'en rendre compte au vu des autorisations spéciales de rouler que les préfectures donnent pour augmenter toujours et encore plus les PTSA (poids total roulant autorisé), permettant d'augmenter la productivité des entreprises mais mettant ainsi sur les routes de véritables bombes. Par exemple, l'article 130 de la Loi de Modernisation de l'Économie (LME) votée à l'été 2008 prévoit une

pérennisation d'un dispositif jusqu'à ce jour dérogatoire, autorisant un tonnage de 52 tonnes pour le transport de grumes (bois rond) au lieu de 44 maximum pour le transport combiné (containers rail-route-mer).

De plus, des « mégacamions » mesurant plus de 25 mètres et pesant jusqu'à 60 tonnes, seront probablement bientôt en circulation sur nos routes. D'après certaines sources, un décret est dans les tuyaux courant 2010.

Autre exemple montrant la flexibilité et les ajustements sans fin que peut subir cette activité au nom du profit, la fameuse directive Bolkestein qui avait fait débat lors du référendum de mai 2005, prend ici tout son sens avec le transport routier : bien que ratifiée par le Parlement européen en février 2006, mais modifiée afin que le texte ne se réfère plus explicitement au principe du pays d'origine, l'activité du transport routier étant mobile, les États ont pu conjointement déréglementer le cabotage. C'est ainsi qu'un camion polonais, par exemple, peut effectuer un voyage Paris-Rennes et ce, autant de fois possibles dans la semaine de travail (60 heures maxi), du moment que le camion polonais amène du fret de Pologne et y retourne quinze jours après, les équipes polonaises se relayant par minibus entiers.



Piquet de grève de chauffeurs routiers en 1997

Un coup de pouce à 100 millions d'euros

C'était aussi une façon de faire porter à l'ensemble des travailleurs eux-mêmes le poids d'augmentations de salaires auxquelles le patronat routier ne voulait pas souscrire et d'ouvrir la porte à d'autres revendications catégorielles de même nature. En effet, le paquet fiscal, les exonérations de cotisations sociales accordées aux patrons en général, les salaires mirobolants que les banquiers se sont attribué sur l'argent prêté par l'État, la baisse d'impôt sur les bénéfices des entreprises, la suppression de la taxe professionnelle, les exonérations en tous genres, etc., font que c'est surtout sur l'imposition et la taxation directes et indirectes prélevées sur le plus grand nombre, c'est-à-dire les travailleurs, que l'État arrive désormais à financer ce qui aurait toujours dû rester payé par le patronat.

Toutefois, des associations pour la défense de l'environnement étaient montées au créneau pour que la fiscalité environnementale ne soit pas vidée de son sens. Et les syndicats de routiers avaient permis d'éviter le pire en refusant que cette disposition entre dans la balance.

Finalement, la taxe carbone ne fut pas écornée, mais les 100 millions sont restés sur la table sous forme

d'exonérations de charges. La France n'a pas été montrée du doigt à Copenhague, mais les travailleurs français vont payer quand même pour les hausses en question. Les vrais gagnants de l'affaire ont été les clients des transporteurs — de l'industrie et de la grande distribution — qui ont vu l'État faire les frais d'une partie de ces revalorisations alors que, en toute logique capitaliste, les transporteurs auraient dû la répercuter sur le prix du transport. Mais il va sans dire que si cela avait été le cas, les clients des transporteurs eux-mêmes auraient répercuté cette hausse du prix du transport sur le prix des marchandises achetées par la population, donc par les travailleurs en grande majorité.

Discussions marathons pour sauver l'économie de Noël

Mais le gouvernement voulait aller vite. Bussereau s'était donné jusqu'au 12 décembre pour débloquer la situation et n'avait pas le temps d'appeler d'autres interlocuteurs à entrer dans le jeu. Refusant de lâcher du lest et pressées par les médiateurs de conclure, trois des quatre représentations patronales (FNTR, OTRE et Unostra) préférèrent quitter la table des négociations.

Finalement, à l'issue de discussions marathons et « grâce » — entre autres — à l'enveloppe du gouvernement, la fédération patronale TLF et les syndicats de salariés se sont accordés vendredi 11 décembre sur un compromis (des hausses de salaires de 4% pour les plus bas salaires et 2,9% pour les plus hauts). Une mesure à 400 millions d'euros qui s'applique d'abord aux membres de la fédération signataire et qui devrait être ensuite étendue à l'ensemble de la branche, bien que les autres fédérations et syndicats patronaux, absents du dernier round de négociations, ne l'aient pas signée. Le débat, maintenant, va porter sur la représentativité du signataire patronal.

Quant aux autres points d'achoppement comme une remise à plat de la convention collective et un 13^e mois, ils ont été renvoyés à des états généraux du transport routier qui, après ceux de la presse aujourd'hui terminés et ceux de l'industrie qui courrent jusqu'à février, devraient se tenir à leur tour courant janvier 2010. De quoi reporter des décisions qui fâchent et d'éventuels nouveaux bras de fer après les élections régionales.



Dissensions patronales...

La signature par une seule fédération patronale d'un accord que d'autres refusent, reflète la grande diversité des entreprises dans le secteur du transport et de la logistique, et les intérêts parfois contradictoires de ces fédérations. TLF regroupe avant tout de grandes entreprises qui, pour la plupart, avaient déjà négocié des accords salariaux. Par ailleurs, bon

nombre d'entre elles sont spécialisées dans les transports de messagerie et réalisent une part importante de leur activité au mois de décembre. Elles ne tenaient pas à voir le conflit se durcir si aucun accord n'était conclu. C'est pourquoi les représentants de TLF, sous la pression de ces groupes, ont maintenu le dialogue avec les syndicats de salariés. Avec mission d'aboutir pour sauvegarder le « *business as usual* ».

A l'inverse, la FNTR (fédération nationale des transporteurs routiers) a condamné cet accord. Et elle a menacé de s'opposer à l'extension. Mais cette fédération est parfois critiquée par sa base qui souhaiterait plus de virulence dans la défense des intérêts professionnels. En représentant une ligne dure dans la dernière négociation et en insistant sur la charge supplémentaire infligée aux entreprises d'un secteur déjà malmené par la crise (en 2009), le

nombre de faillites a doublé dans le transport routier), la FNTR peut afficher un radicalisme de nature à lui rallier les suffrages de certains adhérents qui, jusqu'alors, la critiquaient. OTRE, autre syndicat, est d'ailleurs né d'une scission de certains d'entre eux avec la FNTR, mais reste toutefois minoritaire tout comme l'Unostra qui a perdu en influence.

Ainsi, même si un rapprochement entre TLF et FNTR semblait se dessiner au cours des derniers mois, les ponts sont à nouveau coupés, ce qui ne saurait déplaire à la deuxième qui peut ainsi se présenter comme le défenseur des intérêts des PME du transport, laissant à la première son image de fédération de grosses entreprises aux intérêts divergents.

... et des dossiers lourds pour les états généraux

Au-delà des clivages professionnels internes assez classiques, la négociation sur les salaires piétinait. «Depuis un an, on savait que la situation allait un jour déraper», commente Patrice Salini, économiste libéral spécialiste du transport. «Il fallait sortir de ce débat entre les chefs d'entreprises et leurs conducteurs pour pouvoir ouvrir d'autres dossiers et sortir des incohérences dans lesquelles les empilements successifs de réglementations ont placé le transport routier. Par exemple, le "cabotage routier" a été très largement déréglementé, et il est de toute façon incontrôlable. Il permet à des camions européens d'autres nationalités de concurrencer les camions français, même pour des transports effectués à l'intérieur de l'Hexagone. Après son déclin dans le transport international à cause d'une moindre compétitivité, le pavillon français (20% seulement des tonnages à l'international) risque de reculer maintenant en transport national. C'est à ce problème que les autorités doivent maintenant s'attaquer.»

Par ailleurs, les entreprises routières qui prétendent faire des efforts pour la sauvegarde de l'environnement, supportent mal le discours des pouvoirs publics qui placent les transporteurs au rang des plus gros pollueurs alors que l'outil de travail — le camion — est

indispensable à l'économie et à la vie quotidienne. Les patrons routiers s'inquiètent des reports de trafic de la route vers le chemin de fer et le fluvial, moins émetteurs de CO₂, mais c'est complètement aberrant au vu de la manière dont a été menée la liquidation du fret SNCF et du fret ferroviaire en général, ce qui a ajouté environ 100 000 camions de plus par an sur les routes de France (ce qui ne veut pas dire pour autant 100 000 emplois de chauffeurs créés en France, mais bien 100 000 camions à bas coût de main-d'œuvre en plus par an).



Ils dénoncent les taxes vertes qui les pénalisent et la réglementation sociale, plus stricte en France qu'au niveau européen, est un frein à leur compétitivité face à une concurrence étrangère qui n'a pas les mêmes contraintes. Il est à rappeler que, jusqu'en 1989, une tarification publique routière obligatoire (TRO) garantissait un prix minimum du transport, ce qui contribuait à limiter la concurrence. Là encore, ce sont les entreprises les plus grosses qui ont appuyé pour l'ouverture à la concurrence et ce, malgré la réticence des plus petites entreprises. Cela a provoqué à la fois la faillite de petites et moyennes entreprises rachetées par les grandes et des suppressions d'emplois dans les entreprises domiciliées en France. C'est un effet inévitable des lois du capitalisme : les plus gros capitalistes écrasent les plus petits. On ne peut donc pas résoudre le problème en accédant aux demandes du petit patronat qui veut une plus grande exploitation (exonérations de taxe, de cotisations sociales, etc.) pour pouvoir survivre, car cela serait inévitablement au détriment des salariés. On ne peut le faire qu'avec un programme ouvrier luttant pour l'expropriation des grandes entreprises capitalistes sous contrôle des travailleurs.

Bref, autant de sujets qui devraient figurer au programme des états généraux dont le principe a été retenu dans l'accord conclu le

vendredi 11 décembre dernier. Mais c'est là une position inacceptable des chefs syndicaux, car les états généraux sont un cadre où patrons, État et salariés seraient supposés chercher ensemble des solutions aux problèmes du transport routier français. Mais les intérêts des routiers n'a rien à voir avec ceux de leurs patrons. Nous nous battons notamment pour le 13^e mois ou la constitution d'une mutuelle spécialisée. Cela ne peut se gagner que par la lutte.

Quid des syndicats de salariés ?

Il faut quand même rappeler quelles étaient les revendications de l'intersyndicale :

- Salaire revalorisé à 10 € de l'heure pour le coefficient 150 M (routier international) sans écrasement des grilles ;
- 4% pour les maîtrises et les cadres ;
- Frais de déplacement revalorisés de 4% ;
- Grille d'ancienneté identique pour tous ;
- Treizième mois pour tous ;
- Ouverture immédiate d'un calendrier social revendicatif.

Alors que la négociation salariale entre le patronat et les syndicats de routiers avait tourné court mercredi 9 décembre, deux jours avant la signature du protocole, les syndicats avaient accueilli avec colère la proposition, jugée insuffisante, du secrétaire d'État Bussereau de réduire de 100 millions d'euros la taxe carbone des entreprises du secteur afin de les encourager à faire des concessions aux salariés. Les syndicats avaient quitté la table des négociations salariales un peu avant minuit et après quelque 10 heures de discussions le mercredi. «On nous prend pour des cons, on va aller au conflit, c'est tout», avait déclaré Gérard Martinez de FO. Selon lui, les 100 millions proposés permettaient au patronat d'augmenter les salaires juste d'1%. «On a affaire comme d'habitude à des patrons qui se comportent comme des chasseurs de primes», qui «ne pensent qu'à une seule chose : se faire payer les salaires par quelqu'un d'autre», avait lancé Maxime Dumont, de la CFDT. «Ils n'ont fait aucune proposition, aucune concession (...). Les salariés ont fait

des propositions, l'État en a fait, de l'autre côté on a un mur », avait-il déclaré.

Beaucoup de combativité apparente dans leurs propos, mais ils auront quand même levé vendredi 12 décembre en fin d'après-midi leur appel à bloquer les plates-formes de ravitaillement en produits frais à partir de dimanche 13 au soir, après avoir obtenu un accord salarial avec la principale organisation patronale, sous l'égide du gouvernement.

Après la levée, jeudi 11 décembre, des préavis de grève reconductible déposés par plusieurs syndicats de la SNCF à compter du week-end du 13

décembre, c'était alors la menace d'un conflit dur dans le secteur routier, à dix jours des fêtes de fin d'année, qui s'éloignait.

L'État a eu ce qu'il voulait

L'accord signé prévoyait notamment des hausses de salaires allant de 2,9% pour les plus hauts salaires à 4% pour les plus bas. En contrepartie de cet accord salarial, le patronat bénéficiait d'allégements de charges sociales pour un montant de 100 millions d'euros. Absolument rien

à voir avec le cahier des revendications intersyndicales !

« *Le gouvernement s'attachera à ce que cet accord entre très rapidement en vigueur* », c'est à dire « *dès le début de 2010* », avait déclaré Bussereau lors d'une conférence de presse en présence des syndicats et du patronat. « *C'est l'accord du bon sens, et surtout l'accord du respect des salariés* », s'était félicité le porte-parole de la CFDT, Maxime Dumont. « *On est arrivé à un compromis acceptable. On regrette qu'une seule partie patronale ait participé jusqu'au bout* », avait pour sa part déclaré Richard Jaubert (CGT).



Blocage des voies publiques par les routiers en 95. Ce moyen de pression a été interdit par décret.

En revanche, du côté des organisations patronales qui avaient refusé de s'associer à la fin des négociations et à la signature, le mécontentement dominait : « *Finalement, cet accord qui se voulait historique au regard des réévaluations accordées et qui permettait effectivement aux rémunérations du transport routier de se détacher du SMIC, risque sans avancées concrètes au cours des futurs états généraux (...) de creuser la tombe d'un très grand nombre de PME du secteur dans les 12 prochains mois* », avait ainsi estimé l'Organisation des transports routiers européens (OTRE) dans un communiqué.

Mais n'est-ce pas finalement profitable aux plus grands groupes de transport et de logistique que les PME s'asphyxient pour mieux les racheter ensuite tout en réduisant les effectifs au passage au mieux pour les plus rentables, et la liquidation pure et simple des autres, au pire ? C'est le cas du groupe Norbert Dentressangle, par exemple, qui après avoir racheté la Savam, Venditelli, Christian Salvesen (son principal concurrent) et le groupe

Darfeuille, a annoncé dans l'Officiel des transports au début 2009 qu'il allait se séparer de 1500 camions sur une flotte de 6000 au niveau européen. On voit bien là, en même temps que les PME disparaissent — donc que les licenciements se multiplient — qu'il y a concentration du capital au sein des plus grands groupes. C'est tout le sens de la mise en concurrence libre et non faussée des entreprises entre elles et qui pousse à licencier des salariés pour accumuler toujours et encore plus de capital.

En tout cas, cela annonce les difficultés que vont rencontrer les syndicats de salariés à imposer leurs revendications lors des prochains états généraux et démontre la nécessité plutôt de boycotter ce cadre de collaboration de classe qui ne peut nullement faire aboutir les revendications.

De plus, aux dernières nouvelles (le 12 janvier), l'intersyndicale s'est mise d'accord pour discuter de la mutuelle conventionnelle qu'ils souhaiteraient pouvoir « *à tout moment régir dans l'intérêt des ayants droits et ce dans le cadre du paritarisme* », tout en

précisant qu'« *il n'est pas question que ce soit l'assurantiel ou des groupes privés qui gèrent notre social* ». Encore une fois, les directions syndicales, qui ne sont pas à une contradiction près, par une grossière pirouette dont elles seules ont le secret, veulent nous faire accroire que la gestion « *paritaire* » (c'est-à-dire conjointement avec les patrons, donc le privé) d'une mutuelle conventionnelle éviterait l'entrée d'intérêts « *assurantiels* », donc privés, dans « *notre social* »

Conclusion

Pourquoi cette intersyndicale s'est-elle précipitée sur cet accord alors que la mise en place d'une première grève aurait stratégiquement constitué une vraie mise en garde pour la suite des discussions, forçant ainsi tout le corps patronal à discuter point par point les revendications ? Force est de constater qu'encore une fois les directions syndicales ont baissé la garde avant même de l'avoir levée.

Il ne pouvait en être autrement au vu des manigances dont a fait

preuve l'ensemble des directions syndicales, du non soutien au LKP dans le conflit social guadeloupéen du début 2009, en passant par les épuisantes et stériles promenades République-Nation à répétition du premier semestre, jusqu'à l'isolement des conflits de l'Éducation nationale et de La Poste en fin d'année, malgré le résultat on ne peut plus parlant de la « votation citoyenne » concernant la transformation de celle-ci en société anonyme, c'est-à-dire sa privatisation.

Le fait est que les syndicats étant subventionnés par l'État lui-même, ils ne peuvent faire preuve d'indépendance vis-à-vis de lui et la politique de leur direction est de plus en plus celle d'une collaboration de classe éhontée.

Le gouvernement étant un gouvernement capitaliste, les syndicats subventionnés et intégrés par des multiples institutions à l'État ne peuvent que faire allégeance au capitalisme du fait de leur dépendance financière et de leur orientation consistant à accompagner les contre-réformes, notamment en reportant toujours aux calendes grecques les grèves qui feraient obtenir aux travailleurs des avancées sociales certaines.

Malgré les dissensions au sein même du patronat routier, ce front syndical salarial, qui pourtant ne s'était pas réuni depuis le dernier grand conflit routier en 97, montrant qu'il pouvait s'étendre à d'autres branches du fait de la concordance des dates des différents préavis de grève (SNCF notamment), s'est spectaculairement dissous alors qu'il laissait présager de se durcir et de porter un grand coup au gouvernement Sarkozy — comme les conflits de 95 et 97 avaient fait plier le gouvernement Juppé.

La motivation et le moral des travailleurs du transport n'étaient cependant pas au beau fixe comme la majorité des autres travailleurs et c'est sur ce point qu'on mesure toute la responsabilité des directions syndicales quant au bon déroulement des conflits.

Cette attitude des syndicats, qui risque de devenir la norme courant 2010, où des conflits particulièrement âpres risquent d'éclater (une note du Pôle emploi estime qu'en 2010 les personnes qui auront épuisé leurs droits à indemnisation devraient être un million — un chiffre alarmant qui laisse pourtant muet Laurent

Wauquiez et ses services) nous force à poser ces questions : le problème de la satisfaction des besoins immédiats des salariés du transport et de la logistique, mais aussi de la grande majorité des travailleurs et de la population n'est-il pas d'abord et avant tout un problème politique bien plus que syndical ? Si ce problème est politique, n'est-il pas du devoir et du pouvoir du parti anticapitaliste de le mener à son terme du fait qu'il est indépendant de l'État et des syndicats, notamment en intégrant dans son programme les mots d'ordre de nationalisation des transports pour la satisfaction des besoins sociaux et de rationalisation des transports pour la satisfaction des besoins environnementaux sous contrôle des travailleurs ? Pour arriver à ces fins, le parti anticapitaliste ne doit-il pas tout mettre en oeuvre pour prendre le pouvoir et ne jamais se détourner de ce but ?

Il est à noter que l'organisation des transports est complètement anarchique car régie par les lois libérales du marché basées sur le moins coûtant donc d'abord et avant tout sur la baisse du coût du travail en tant que seule variable d'ajustement permettant toujours plus de profit pour les capitalistes.

Est-il besoin de rappeler que les conducteurs français sont mis en concurrence avec des chauffeurs de pays dont le SMIC ne dépasse pas 500 euros comme au Portugal, voire 300 en Pologne ou en Lituanie ?

Personnellement, je me suis vu plusieurs fois effectuer un transport au départ de l'usine Corrs, par exemple, à Sheffield en Angleterre et acheminer un complet de bière — que je n'ai jamais vue dans les étals français, du reste, et destinée uniquement au marché anglais — à Calais pour qu'elle y soit entreposée 48 heures et détaxée, et la ré-acheminer à son point de départ, permettant au producteur de réaliser une plus-value certaine sur la détaxe malgré le prix du transport.

Et c'est sans parler des fameuses crevettes péchées au Danemark, acheminées au Maroc pour être décortiquées et ramenées ensuite au point de départ, ou du porc ukrainien acheminé en Italie à Aoste pour qu'il prenne l'AOC...

La vérité est que les salariés du transport routier et de la logistique n'ont pas seulement besoin d'un réajustement de leurs grilles des salaires et des frais de déplacements.

Ils ont surtout un besoin impératif de planification de leurs activités. Tout comme l'ensemble des autres travailleurs de cette planète, d'ailleurs !

Or, cette planification n'est possible que si un gouvernement des travailleurs prenait la décision courageuse de nationaliser tout le transport routier et ses activités annexes sous contrôle des travailleurs. Même une nationalisation bourgeoise, comme celle des transports ferroviaires accomplie par le Front populaire avec la création de la SNCF en 1937, a montré, malgré les limitations croissantes imposées par le cadre capitaliste, les potentialités des nationalisations (statut pour les agents de la SNCF, réseau national étendu, rapidité, sécurité, etc).

Une nationalisation des transports routiers au niveau national — sous contrôle des travailleurs — poserait directement la question du statut spécifique des chauffeurs et des ouvriers de la logistique dont le nombre dépasse encore aujourd'hui le million, et donc une hausse globale des salaires et un plafond d'heures travaillées maximal car la concurrence disparaîtrait.

L'organisation séculaire de La Poste au niveau de la distribution du courrier nous montre aussi à quel point une planification nationale rationalisée de la distribution des marchandises et des denrées par route et par rail pourrait éviter le gaspillage de carburant et limiter les émissions de CO₂ et surtout le nombre des camions (à considérer — bien sûr — que les récentes restructurations des centres de tri postaux n'aient pas eu lieu).

Bien sûr, le Front populaire a pris ce type de mesure pour canaliser la poussée révolutionnaire des masses dans le cadre du capitalisme, en opposant la nationalisation à l'expropriation sous contrôle ouvrier. Ces nationalisations se sont produites sans que le capitalisme, dont la propriété privée (ou propriété nationale de l'État bourgeois) qui en est le pendant, soit aboli. Il était hostile au contrôle ouvrier de ces entreprises, seul moyen d'arriver à ce que l'économie tout entière ne soit plus dédiée qu'au seul service et à la seule satisfaction des besoins de l'humanité. Et tout cela ne sera possible qu'avec la prise du pouvoir par les travailleurs auto-organisés.

□ Damien Lanchron

Soutien aux travailleurs de RITM à Valence en lutte pour défendre leurs emplois

Le 11 janvier, l'entreprise RITM (Research Innovation Textile Machinery) et ses salariés passaient devant le tribunal de Commerce de Romans (Drôme), organisme chargé de statuer sur les entreprises en détresse par ces temps de crise et de leur faire connaître la délibération qui scelle leur sort. Il faut savoir que les juges consulaires sont élus par leurs pairs issus du monde de l'entreprise et qu'« à ce titre ils ont compétence pour apprécier la situation économique et financière d'une entreprise et pour préconiser des solutions adaptées aux entreprises en difficulté ». Les travailleurs de RITM peuvent être « rassurés » : leur avenir est entre de bonnes mains ! Une heure de délibéré et le verdict tombe : redressement judiciaire, mise en observation pendant six mois dans l'attente d'éventuels repreneurs. La Tendance CLAIRE du NPA est venue les assurer de son soutien. Elle a interviewé des élus du personnel et notamment le secrétaire CGT de l'entreprise.

ACDL : Peux-tu présenter ta boîte en tant qu'entité industrielle, humaine, et syndicale ?

RITM est issue de la reprise, par la société Co-Martin, fin 2006, de l'ex-usine de Valence du groupe suisse Rieter. Par la mobilisation de multiples partenaires (trois actionnaires principaux : la Région, le Département et la Ville), 150 emplois avaient pu être sauvés. Il faut savoir que RITM est la dernière entreprise de fabrication de machines textiles européenne, leader mondial sur le marché du verre, que 80 % des circuits imprimés y sont fabriqués, que les fils techniques qui équipent les pneus des Formule 1, notamment Michelin, sont fabriqués à Valence. D'ailleurs à partir de janvier, ils vont tester notre toute dernière UTW 30. Cela prouve bien que notre boîte est viable.

L'année 2007 a été exceptionnelle, avec un impressionnant contrat asiatique représentant 50 millions, d'euros soit près de 500 machines de

transformation de fils de verre entrant dans la composition de circuits électroniques : nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 70 millions d'euros en 2007 avec 150 salariés. Les premières difficultés se manifestent en 2008. En 2009, le chômage partiel est appliqué (7 mois) et 25 salariés sont « prêtés » à Faun et Reyes, des sous-traitants. L'activité est quasiment arrêtée et « nous » accumulons depuis le début de l'année des dettes auprès des fournisseurs (5 M€). RITM est emportée dans la tourmente de la crise économique puisque 85% des produits sont exportés sur le marché asiatique. Aujourd'hui, elle va être mise en redressement judiciaire et le dépôt de bilan est probable s'il n'y a pas de repreneurs.

RITM, c'est 140 salariés de grande compétence, relativement jeunes, mais peu syndiqués puisque seule une vingtaine d'entre eux sont syndiqués à la CGT (le seul syndicat dans la boîte). De plus ce sont 350 emplois induits sur le bassin qui sont embarqués dans notre galère. Sur un bassin déjà sinistré, cette nouvelle saignée serait catastrophique.

ACDL : Quand avez-vous été informés de cette situation et quelle a été la réaction des travailleurs ?

C'est le 23 octobre 2009, pendant une AG organisée par la Direction, qu'on a appris que les banques refusaient tout prêt sauf si RITM était recapitalisée. C'était impossible, donc il fallait s'acheminer vers un repreneur, mais la conséquence annoncée est que la moitié des effectifs serait licenciée. Sous le choc, après un moment d'expectative, les travailleurs refusaient cette solution et organisaient trois mouvements de protestation : l'un devant la boîte, l'autre à la Préfecture et le dernier par une manifestation bien symbolique entre la BNP et la Banque de France. C'était un signe fort que nous voulions donner en désignant du doigt les responsables de la situation qui nous est faite : pouvoirs publics et grandes banques. «Alors que nos machines sont innovantes, que nous avons sans

doute 5 à 10 ans d'avance technologique, on va nous laisser crever car contrairement aux banques que Sarkozy a sauvées nous on a rien de rien : ni fonds stratégique d'investissement, ni médiation du crédit, rien.»

ACDL : Pourtant, vous avez reçu en son temps des fonds publics.

Oui, de la ville de Valence et des assemblées départementale et régionale, mais dans la majeure partie des cas c'étaient des garanties bancaires cautionnées par le FRERA (Fonds régional de garantie pour l'emploi en Rhône-Alpes).

ACDL : Demain, les travailleurs sont-ils prêts à défendre leur emploi ou à se battre pour une bonne prime de licenciement ?

Difficile à dire, bien que la mobilisation aujourd'hui soit une réussite puisque plus de la moitié du personnel a fait le déplacement malgré des conditions de circulation très difficiles. Pour l'instant, ils sont en recherche d'informations, espérant un repreneur providentiel qui assurerait la pérennité de l'entreprise. On va faire une AG pour faire le compte-rendu du tribunal et évoquer les suites à donner. Bien sûr, il y a des mecs qui veulent se battre. Nous avons 6 mois au plus pour gagner ce combat. Les événements peuvent permettre d'aller à cet affrontement, mais rien n'est gagné.

ACDL : Ne penses-tu pas qu'il vous faudrait rencontrer les boîtes en difficulté sur le bassin et essayer de fédérer les actions, notamment avec les Rhodia/Sétila qui sont dans la même situation ?

Tout à fait d'accord, mais tout en ayant les mêmes revendications notamment dans la défense de l'emploi, chaque boîte est une spécificité qui entraîne de la part des salariés un repliement sur leur entité. Il faut dire aussi que les directions

syndicales de bassin n'ont pas l'habitude de se réunir, de partager leurs expériences, de fédérer leurs actions. Cette autonomie est bien sûr un handicap mais nous allons solliciter cette réunion pour essayer de produire une réaction à la hauteur des enjeux. Nous pouvons compter sur le soutien de l'UD CGT.

ACDL : Dirais-tu que le capitalisme est responsable de cette crise qui induit les difficultés que traverse RITM ?

Comme je te le disais précédemment, Sarkozy a trouvé du pognon pour renflouer les banques et les grandes entreprises comme l'automobile, mais par contre rien pour sauvegarder une entreprise comme la nôtre, leader mondial dans son domaine. Gouvernement et patronat veulent faire payer la crise aux travailleurs. Il est évident que, tant que perdura ce système, les travailleurs en feront les frais afin de garantir leurs profits et que donc nos

revendications ne seront que partiellement ou pas satisfaites et encore moins pérennisées.

ACDL : Dans ce cas, comme tu ne nourris aucune illusion sur ce système, penses-tu qu'un changement de société est souhaitable et envisageable ?

Bien sûr, les conditions sont peut-être là, mais en avons-nous les moyens ?

ACDL : Les travailleurs de RITM ont-ils déjà réfléchi à comment donner un avenir à leur entreprise ?

Oui certains d'entre nous ont pensé à la création d'une SCOOP, mais cette réflexion est pour l'instant minoritaire. Pour autant nous avons pris contact avec les institutions capables de nous aider dans la constitution d'un tel dossier. Pour l'instant c'est une piste que nous soumettrons au personnel.

ACDL : À moins de faire comme les travailleurs de Philips à Dreux qui occupent leur entreprise et en ont pris le contrôle ?

Je n'ai connaissance ni de leur lutte, ni des dispositions qu'ils ont prises pour défendre leur emploi, mais évidemment ce serait la solution. Mais dans l'immédiat les travailleurs de RITM n'en sont pas à ce stade.

Il a été convenu que les militants de la CGT de RITM nous feraient connaître les suites et actions que le personnel déciderait. Le NPA de Romans s'est engagé, dans la mesure de ses moyens, à populariser et participer à leurs luttes. Il vient de se doter pour cela d'une Commission d'intervention sur les lieux de travail (CILT), qui a édité son premier tract à destination des travailleurs de RITM.

□ **Jean Veymont**



Les salariés de RITM au tribunal de commerce de Romans (Drôme) le 11 janvier (photos de Jean Veymont pour ACDL)



Compte-rendu de la manifestation de soutien aux Contis à Amiens

Belle réussite que cette manif de soutien qui a démarré sur le parking Faidherbe, à l'opposé de la gare d'Amiens par rapport au centre ville. Les Contis et les Goodyear ainsi rassemblés (200 à 300 ouvriers pour chaque usine) ont descendu le mail Albert 1^{er} (environ 1 km) accompagnés de nous-mêmes (NPA Somme), quelques représentants du Front de gauche, quelques personnes sans étiquettes, ainsi que toute la clique de Gremetz. Le cortège (d'environ 600 à 800 personnes) était ouvert par

l'estafette de la Cégète locale, et force est de constater qu'il ne dépareillait pas des autres manifs précédentes : sono à fond avec une musique techno commerciale des plus abrutissantes (pour une fois que ce n'était pas l'Antisocial de Trust, mais je l'aurais personnellement préféré) au lieu d'un discours rassembleur qu'un Mickaël Wamen (délégué CGT des Goodyear, présent en tête) aurait pu scander ou même de mots d'ordre que le cortège aurait pu reprendre. Sinon, je dois bien avouer que j'ai été énervé par

l'attitude de certains ouvriers Goodyear qui ont, tout le long de la route enneigée, balancé des boules de neige dans les véhicules arrêtés de force, vitres ouvertes, par les « distributeurs » de Gremetz ; attitude puérile que les Contis eux-mêmes ont plusieurs fois dénoncée auparavant lors de manifs communes, ce qui a créé quelques tensions entre les deux groupes il y a quelques mois.

Au bout de l'avenue, le parvis de la gare bondé de monde où s'étaient rassemblés quasiment tout ce que

compte le mouvement ouvrier, syndicats, partis et groupuscules (Solidaires, Sud, CGT, FSU, la CNT, NPA avec Besancenot, LO avec Arthaud et Szpirko, Front de gauche avec Mélenchon, PC avec Buffet, Mouvement unitaire progressiste (dissidents droitiers du PCF) avec Hue, les Verts avec Duflot...), grouillait de toutes ces couleurs.

Le nouveau cortège gonflé à bloc (1400 à 1600 personnes) est ainsi parti en direction du tribunal à quelques centaines de mètres vers le centre-ville, pour arriver sur la place du Logis du Roy, face au tribunal, où le kiosque avait été investi pour y installer la tribune où les différents représentants syndicaux et politiques allaient s'exprimer (du moins essayer car de gros soucis de sono ont pourri la moitié des discours) et deux barbecues géants de la CGT locale.

Au micro se sont succédé Wamen, Matthieu, le délégué des Contis, qui dénonça la direction de la CGT (car elle ne fit jamais un geste, même ce jour, envers les ouvriers de Continental, et la foule se mit à huer puissamment et instantanément), Szpirko (en tant que syndicaliste pour ses luttes passées au sein de Chausson à Creil) : tous trois furent très applaudis. Vint le tour du secrétaire de SUD, Christian Mahieux, qui en appela à l'organisation auto-gestionnaire... mais dans le cadre des instances paritaires, c'est-à-dire sans remise en cause du capitalisme.

Puis Arthaud de LO timidement applaudie, puis vint le tour de Besancenot du NPA, très humble malgré la présence des autres représentants politiques autrement plus intéressés et venus pour leurs promotions électorales. Très applaudie, il a commencé son discours par un hommage à Bensaïd, le développant

en citant Marx avant de rejoindre l'actualité de ce jour en disant que le combat des Contis nous montrait l'urgence du rassemblement de tous les syndicats et de toute la gauche « anticapitaliste » (de près ou de loin) autour du mot d'ordre d'interdiction... des « licenciements » — mot couvert par une voix venue de l'assemblée qui hurla « du capitalisme »...



Conférence de presse des ouvriers de Continental le 6 janvier, Paris (source : www.npa2009.org)

Puis ce fut le tour de Buffet, toute en pantomime ouvrière, moins applaudie mais les yeux mouillants quand même, puis « Méluche », encore moins applaudi, puis Duflot limite huée et insipide comme il se doit et, pour finir, les organisateurs ont annoncé Hamon du PS qui ne vint pas car absent de la manif (mais présent au tribunal) et hué longuement et fortement par une très grande partie de la foule.

Il faut noter que Gremetz, député-baron PCF du département, bien que figurant parmi les prétendants aux discours devant l'assemblée, ne fut même pas cité parmi les soutiens aux condamnés... Jean-Luc Belpaume, son ancien suppléant et toujours élu au Conseil régional, passé au NPA depuis le début de la campagne, m'a dit de vive voix que la liste « Colère et espoir » de Gremetz était en pleine déliquescence et que les anciens soutiens de Maxime étaient passés de son côté ; en effet,

Belpaume a collecté plus de 80 signatures de syndicalistes de tous bords, implantés dans les entreprises comme dans les instances locales CGT, d'ouvriers, jusqu'à un marin-pêcheur, pour soutenir la liste NPA en l'espace de deux jours seulement. La liste NPA sur la Somme est d'ailleurs extrêmement représentative du panel des travailleurs dans cette région avec un représentant au moins par grand secteur d'activité, de l'infirmière à l'ouvrier logisticien en passant par la prof, le retraité, l'étudiante et l'ouvrier de production. Serait-ce la fin de ce vieil apparatchik de la république bourgeoise qui se produirait sous nos yeux ? En tout cas, c'était très marrant de le voir jouer des coudes avec Marie-George pour passer le premier au micro...

Bref, on sentait au sein de l'assemblée une volonté d'unité (même de la part de plusieurs membres de la CNT venus spécialement de Metz avec qui j'ai discuté) et une conscience collective presque palpable de la nécessité du renversement du capitalisme. Mais par contre, point de référence à la suite à y apporter : au socialisme !

Une peine de prison avec sursis a été requise par le procureur allant de 2 à 5 mois... C'est une peine bien moins lourde que celle infligée en première instance et cela s'explique à l'évidence par la mobilisation pour les Contis, qui bénéficient d'un immense soutien depuis le début. Cependant, il faut continuer à se battre pour la relaxe pure et simple, dire jusqu'au bout notre refus que les ouvriers qui se battent pour leur vie soient traînés devant les tribunaux. Le délibéré a été remis au 5 février.

□ **Correspondant**

Sur la lutte des travailleurs sans-papiers de Vitry-sur-Seine (94)

L'occupation du centre des Impôts : une autre forme de lutte, tout aussi légitime

Le 19 octobre, une assemblée générale appelée par le Collectif des Travailleurs Sans-Papiers de Vitry (CTSPV) décide, en investissant le centre des Impôts de Vitry, de

rejoindre le mouvement lancé par la CGT le 12 octobre. Évacués par la police le soir même, les camarades reviennent les jours suivants pour bloquer l'accès au centre depuis l'extérieur. Après plusieurs jours, et sous la menace d'évacuation définitive par la police, ils ont décidé de laisser libre l'accès tout en occupant, de façon symbolique, le trottoir devant le centre. Depuis, dans un froid souvent glacial, des dizaines de

sans-papiers occupent jour et nuit ce trottoir, dans un campement de fortune, qui est également devenu un véritable quartier général où s'organisent et se tiennent des manifestations, des rassemblements et des fêtes de solidarité.

L'occupation du centre des Impôts et non d'une entreprise s'explique par plusieurs facteurs. D'abord, le mouvement est parti d'un collectif de ville, le CTSPV. La

plupart des membres du collectif sont des travailleurs isolés, souvent dans de petites entreprises. Il n'existe donc pas une entreprise évidente vers laquelle diriger la lutte de l'ensemble du collectif. Du point de vue de la lutte des sans-papiers en général, il s'agit là d'une question stratégique importante. Pour aller vers un mouvement de tous les sans-papiers (organisés ou isolés, avec ou sans travail...), la grève et l'occupation des entreprises, forme de lutte absolument centrale et nécessaire, doit être complétée par d'autres formes.

En second lieu, l'occupation du centre des Impôts permet aux camarades de dénoncer un autre aspect de l'exploitation: le racket de l'État¹, qui encaisse les impôts, les taxes, les cotisations sociales salariales, etc. (en effet, 70% des salariés sans-papiers ont un contrat sous une identité d'emprunt), mais qui ne leur donne aucun droit en retour (pas de protection contre les licenciements, pas de droit à la Sécu, à la retraite, etc.). D'autre part, ils accusent l'État d'*« organis[er leur] exploitation au profit des patrons »*.

Une conscience politique avancée, un soutien important de la population et de nombreuses organisations...

Dès le début de la lutte et de manière constante, les camarades ont mis en avant le mot d'ordre de « régularisation de tous les sans-papiers par une carte de dix ans »², qui tranche avec l'orientation proposée de la CGT de régularisation « par le travail »³. Ainsi n'ont-ils jamais demandé une « circulaire de régularisation » comme le fait la CGT et ils ont immédiatement dénoncé la circulaire Besson comme « *reprend[ant] tout ce qu'ils ont* dénoncé :

1 Pour un argumentaire très précis, voir le tract du CTSPV du 4 novembre 2009, disponible sur notre site <http://tendanceclaire.npa.free.fr>

2 Voir l'ensemble des tracts du CTSPV, disponibles sur notre site.

3 Voir notre critique de l'orientation de la CGT dans *Au CLAIR de la lutte* n° 4.

l'obligation de demander la permission au patron pour être régularisé (la promesse d'embauche), la liste des métiers en tension, l'obligation de 5 ans de présence, de 12 feuilles de paye, etc. »⁴

Les camarades ont également toujours cherché à s'adresser à l'ensemble de la population en diffusant régulièrement des milliers de tracts à Vitry et ailleurs, tracts qui soulignent notamment les liens entre leur lutte et celle des autres travailleurs et catégories de la population (électriciens, gaziers, routiers, producteurs de lait, etc.). De manière générale, la lutte a amené des camarades à discuter de l'oppression des patrons et de l'État, du colonialisme, du système capitaliste... bref de politique. Certains ont d'ailleurs commencé à lire Marx...

Cette lutte est très populaire à Vitry : un comité de soutien regroupant des habitants de Vitry ainsi que des élus et une dizaine d'organisations (VP-Partisan, dont un militant joue un rôle dirigeant dans la lutte, NPA, LO, PS, PCF, PG, les Verts, Solidaires, FSE Paris, etc.), se réunit toutes les semaines pour aider les camarades sans-papiers à organiser des collectes, à distribuer des tracts, etc. Un autre exemple de solidarité a été fourni par des étudiants de l'Université Paris VII : avec le syndicat étudiant FSE-Paris VII et du comité jeune NPA-Paris VII, nous avons organisé plusieurs collectes à l'université, permettant de populariser la lutte des sans-papiers de Vitry et de récolter un soutien financier appréciable, et nous leur avons régulièrement apporté notre soutien sur place.

... à l'exception de la CGT !

Lorsque le collectif CTSPV avait lancé cette lutte le 19 octobre, une semaine après le début du mouvement piloté par la CGT, il l'avait conçue comme s'intégrant pleinement à ce dernier. Cependant, malgré de nombreuses sollicitations du collectif, l'UL CGT de Vitry a obstinément refusé de soutenir cette lutte. Pire, lorsque des délégués du collectif sont venus à Montreuil le 23 octobre pour participer à une

4 Voir le tract du CTSPV du 11 déc. 2009.

réunion de délégués des sites en lutte, ils ont été interdits d'accès sous prétexte que le collectif critiquait la CGT (ce qui est par ailleurs factuellement faux) et qu'il s'en prend à un centre des Impôts et non à une entreprise⁵.

Le refus des bureaucraties de la CGT de soutenir cette lutte s'ajoute aux nombreux méfaits que nous avions déjà relevés dans le précédent numéro, comme le boycott par la CGT des manifestations appelées par les collectifs sans-papiers « indépendants » (CSP 75, CTSPV) ou l'interdiction de comités de soutien pluralistes. En fait, la CGT veut garder un contrôle total sur l'organisation de la grève, sur sa stratégie et notamment sur les négociations avec le gouvernement. Dans ce cadre, la participation de collectifs auto-organisés, avec des stratégies et mots d'ordre différents, est inacceptable. Face à un gouvernement en position de force, cette ligne bureaucratique aboutit à une division des forces qui ne peut que nuire au mouvement et est d'autant plus criminelle qu'elle livre des travailleurs parmi les plus exploités et vulnérables aux possibles représailles.

Devant le refus de la CGT de les soutenir, les camarades sans-papiers de Vitry ont raison de continuer à insister auprès de l'UL CGT, car cela est nécessaire pour constituer le front unique ouvrier. Mais ils doivent aussi chercher à s'adresser aux autres collectifs indépendants, ainsi qu'aux camarades des sites contrôlés par la CGT, avec l'objectif d'une coordination nationale des sans-papiers (voir article précédent). Il est évident qu'un tel appel pour l'auto-organisation de la part de sans-papiers en lutte rencontrera un écho favorable chez d'autres sans-papiers en lutte, fussent-ils dirigés par la CGT.

Au moment où nous bouclons ce numéro, le piquet vient d'être évacué par la police. Cependant, la détermination des camarades reste très forte : une AG doit décider de la suite du mouvement.

□ C.

5 Voir le document du CTSPV du 2 novembre 2009.



Manifestation des travailleurs sans-papiers de Vitry-sur-Seine (94), janvier 2010 (photo de C. pour ACDL)

La stratégie désastreuse de la CGT conduit la grève des travailleurs sans-papiers chaque jour un peu plus dans l'impasse

L'inacceptable circulaire Besson illustre le mépris du gouvernement

Le 24 novembre 2009, après six semaines de grève de plus de 5000 sans papiers pour l'obtention d'une circulaire de régularisation¹, Eric Besson publie sa circulaire qui illustre tout le mépris du gouvernement pour les sans-papiers. Cette circulaire (et le « document de synthèse des bonnes pratiques » l'accompagnant) instaure en effet des conditions *cumulatives* très strictes pour la régularisation, parmi lesquelles 5 ans de présence sur le territoire français, 12 mois de présence dans l'entreprise actuelle, liste des « 30 métiers » en tension, promesse d'embauche en CDI ou en CDD de plus de 12 mois de la part du patron, compréhension du français, etc. Prenant en compte ces critères, Besson parle d'à peine un millier de régularisations sur plus de 6 000 grévistes (en janvier). Certes, ces régularisations seront autant de bonnes nouvelles pour les camarades concernés, mais le chiffre est dérisoire quand on les met en regard avec les efforts déployés par les milliers de grévistes et de leurs soutiens, et quand on sait par ailleurs qu'il y a eu plus de 20 000 régularisations en 2009, dont environ 2 800 « par le travail » dans le cadre de la loi Hortefeux (*Le Monde*,

21 décembre). Enfin, les camarades non régularisés seront « grillés » vis-à-vis de la préfecture (la circulaire prévoit qu'en cas de refus, les demandeurs se verront opposer une « obligation de quitter le territoire français ») et de leur patron (une grande partie des sans-papiers travaillent sous une identité empruntée).

La stratégie confédérale consistant à se battre pour une circulaire d'application se révèle ainsi comme une impasse. En effet, dans une situation où le gouvernement est en position de force et à quelques mois des élections régionales, il est évident qu'il ne montrera aucun signe de recul – par exemple en régularisant des milliers de sans-papiers en grève – sans y être contraint par un mouvement massif, par un rapport de force sans précédent. Or le mot d'ordre pour une circulaire d'application de la loi Hortefeux ne permet pas un tel mouvement massif car d'une part, il exclut d'emblée des catégories entières de sans-papiers, et d'autre part, la logique même de la loi Hortefeux est la *régularisation au cas par cas, en fonction des besoins du patronat*.

Mais on ne peut guère compter sur la direction de la CGT pour faire son auto-critique. Certes, le « collectif des 11 » avec la CGT en tête critique cette circulaire qualifiée de

« remarquablement vide et floue »² (alors que nous avons vu plus haut que le message était au contraire très clair), mais la direction de la CGT ne tire aucun bilan de cet échec: elle reste bien accrochée au mot d'ordre de la circulaire et à la stratégie de verrouillage complet de la lutte. Pendant ce temps, le gouvernement laisse pourrir la situation tout en procédant à des dizaines d'évacuations...

Pour une coordination nationale des sans-papiers !

Seul un changement radical de stratégie peut aujourd'hui faire sortir la lutte des sans-papiers de l'impasse. Un tel changement ne pourra avoir lieu tant que le mouvement sera contrôlé par la direction de la CGT. Il faut donc se battre partout pour une *coordination nationale* des sans-papiers qui seule pourrait permettre aux sans-papiers de décider eux-mêmes de leur stratégie de lutte et de

1 Voir notre article sur le début de la grève dans *Au CLAIR de la lutte* n° 4.

2 Voir la déclaration commune des 11 sur la circulaire Besson sur http://www.cgt.fr/spip.php?page=article_dossier&id_article=36693. On y apprend aussi que, « *bien entendu, les grévistes vont être consultés et donneront leur appréciation sur ce texte* » (nous soulignons), ce qui révèle bien le caractère non auto-organisé de la grève...

leurs mots d'ordre ou de contrôler d'éventuelles négociations avec le gouvernement. Elle permettrait aussi de donner confiance aux travailleurs sans-papiers des villes de province en les appelant à se joindre à la grève, ce que la direction de la CGT refuse de faire. Elle s'adresserait enfin à tous les travailleurs pour qu'ils soutiennent activement l'exigence de régularisation de tous les sans-papiers, avec l'objectif de manifestations massives et d'actions de grève. Cette coordination intègrerait les militants CGT

combatifs, mais c'est seulement par la discussion entre les sans-papiers eux-mêmes et par une lutte politique contre la ligne de la direction confédérale qu'il serait possible de la mettre sur pied. La tâche est certes difficile, car la direction de la CGT contrôle d'une main de fer le mouvement, mais un tel appel aura le soutien des militants et syndicats de base CGT, de plus en plus nombreux, qui sont en désaccord avec la ligne confédérale.

Il ne s'agit pas pour autant de « se battre contre » la CGT ou de la

« contourner ». Au contraire, les militants combatifs de la CGT et des autres syndicats doivent combattre à l'intérieur de leur organisation pour qu'elle cesse d'être un obstacle à l'auto-organisation des sans-papiers en lutte, pour qu'elle soit au contraire un instrument indispensable au service de celle-ci, aidant à l'extension de la grève, à la jonction avec les autres luttes des travailleurs...

□ Dinesh Agarwal

❖ SYNDICALISME DE CLASSE

Bilan et perspectives après le 49^e Congrès de la CGT

Un congrès anti-démocratique...

Le congrès d'une organisation ouvrière devrait être un grand moment de démocratie où les militants se réunissent à la base, prennent le temps de faire le bilan, de discuter de l'orientation future, et de mandater sur cette base leurs délégués. Et pourtant... la direction bureaucratique de la CGT a fabriqué un ersatz de congrès, piétinant tous les principes de la démocratie syndicale pour s'assurer une majorité automatique qui valide son orientation.

Pour être délégué au congrès, il ne suffisait pas d'avoir été choisi démocratiquement par son syndicat de base. Il fallait également que ce choix soit validé par une fédération ou une Union Départementale, et ce en dehors de tout contrôle des syndiqués de la base. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que, dans beaucoup de sections syndicales, les militants n'aient même pas discuté du 49^e Congrès tellement celui-ci leur était étranger.

Ce congrès ne pouvait donc pas être représentatif. On notera par exemple l'absence des délégués des entreprises en lutte, excepté un militant de Molex. La CGT à la pointe du combat était grossièrement sous-représentée.

Ajoutons à cela le fait que la direction confédérale s'est octroyée

le droit de refuser des candidatures aux instances de direction... Et que dire aussi de la fausse sortie de J.-C. Le Duigou, écarté du Bureau confédéral... pour mieux réapparaître comme « conseiller personnel » de Thibault. Il va donc continuer à sévir en étant encore plus à l'abri du regard et du contrôle des militants.

Ce congrès s'annonçait donc comme une sinistre face où la direction choisit les délégués, qui ne peuvent alors que valider les choix de la direction.

... où malgré tout la contestation de l'orientation confédérale a pu s'exprimer

Malgré ce filtrage et une stricte maîtrise des prises de paroles, la contestation de l'orientation confédérale s'est exprimée au congrès.

La popularisation de la candidature de Jean-Pierre Delannoy (dirigeant des métallos du Nord Pas-de-Calais) avant le congrès¹ – plus de 2 000 structures syndicales et militants ont pris position pour sa candidature – a permis au syndicalisme de lutte de classe de devenir « visible », et a contribué à libérer la parole au

congrès. La direction confédérale n'a pas pu empêcher l'expression d'une opposition à la ligne collaboratrice et pleinement intégrée à l'Etat bourgeois de la direction CGT.

Par exemple, Alexis, délégué de Molex au congrès, a affirmé : « *J'ai été frappé par l'absence totale des boîtes en lutte contre leur fermeture, et par l'incapacité du congrès à prendre la mesure de la répression qui frappe de plus en plus les syndicalistes* » (interview publié dans *L'Émancipation syndicale et pédagogique*, revue de la tendance syndicaliste-révolutionnaire de l'enseignement, de janvier 2010).

La direction de la CGT a montré à quel point la candidature de Delannoy la dérangeait en l'empêchant de tenir un point presse dans la salle de presse, en sermonnant la presse d'avoir gâché son opération de communication : « *Les médias ont déjà choisi comme porte-parole un simple responsable de structure* », ou encore en prolongeant les débats du mercredi à 20h30, le jour où le comité « CGT lutte de classe » de soutien à la candidature Delannoy organisait une réunion publique (80 camarades y ont participé).

La direction de la CGT n'a pas pu empêcher le camarade Delannoy d'intervenir dans la salle du

¹ Cf. notre précédent numéro.

congrès¹, mais elle a ensuite orchestré une mise en scène, en faisant entrer des camarades sans-papiers, pour couper court à tout débat. Daniel Prada au nom de la direction confédérale, a déclaré, de façon complètement démagogique, que la meilleure réponse aux détracteurs avait été donnée par les sans-papiers eux-mêmes au cours du débat !

Alors que les représentants de la CES et de la CSI ont été conspués par une partie du congrès, la contestation était telle que Thibault a paniqué et a décommandé la venue de son ami Chérèque², « *parce que vu l'évolution du congrès on ne pouvait garantir les conditions de son accueil et qu'il ne voulait pas donner cette occasion aux perturbateurs* ».

On notera également (pour les nostalgiques du stalinisme...) que Thibault a pu compter sur le soutien de son prédécesseur Séguy (qui a dirigé la CGT entre 1967 et 1982) : « *J'ai été aussi attentif au fait qu'il y a eu de l'opposition, du dénigrement envers la CGT et son secrétaire général. Je retrouve les temps anciens où certaines personnes m'accusaient de trahir la classe ouvrière parce que j'acceptais de discuter avec le gouvernement Pompidou. Le 49^e congrès de la CGT positif et le 50^e sera encore meilleur* »³ (extrait de *L'Humanité* du 11 décembre). La solidarité entre bureaucrates est très touchante...

Le congrès confirme sans surprise l'orientation confédérale

La visibilité de la contestation interne n'a pas empêché la direction d'imposer son orientation. Alors

¹ On peut lire son intervention sur le site des camarades du blog Où va la CGT ? : <http://ouvalacgt.over-blog.com/article-intervention-de-jean-pierre-delannoy-au-49eme-congres-confederal-40914581.html>

² Chérèque a déclaré (sur challenges.fr) : « *Ma venue au congrès de la CGT à Montpellier, en 2003, s'est bien passée. À Lille, en 2006, je me suis fait siffler. Et aujourd'hui, à Nantes, je ne peux pas y aller. Ça s'aggrave.* »

³ *L'Humanité*, 11 déc. 2009.

que des délégués ont demandé à soumettre au congrès des amendements (comme la critique de la tactique des journées d'action dispersées) non retenus par la « commission des mandats et des amendements », ce droit élémentaire leur a été refusé : la direction intégrait ou non les amendements qui lui plaisaient — en les déformant le cas échéant —, et les délégués n'ont donc pu se prononcer que sur un texte global que la direction.

Sur le dossier brûlant des retraites, beaucoup de délégués ont contesté la position de la direction confédérale, en mettant en avant le « retour aux 37,5 années de cotisation ». Clarisse, du syndicat Mine énergie des Hauts-de-Seine, a plaidé pour que la CGT dise qu'il n'y a pas de problème pour financer cette mesure, puisqu'il y a quarante milliards d'exonération pour les patrons. Mais la direction n'a pas plié. Tout juste a-t-elle ajouté la phrase suivante : « *La CGT entend arrêter la spirale de l'allongement de la durée de cotisation que prévoit la Loi Fillon.* » Mais Thibault a affirmé, dans *Le Monde*, que « *les 37,5 années de cotisation ce n'est plus la position de la CGT depuis deux congrès* ».

La direction confédérale a donc fait valider son bilan et ses « revendications » anti-ouvrières :

- « maison des régimes de retraite » (au moment où le gouvernement veut justement unifier par le bas les différents régimes) au lieu de la défense des acquis et le retour des 37,5 ;

- « sécurité sociale professionnelle » pour accompagner les plans de licenciement (désarmant ainsi les travailleurs qui s'y opposent) ;

- promotion du « dialogue social » avec le « partenaire » patronal, l'ami des bureaucrates et l'ennemi des travailleurs.

Quant aux perspectives concrètes... la seule avancée pour les prochains mois est une nouvelle journée de mobilisation sur l'emploi, les salaires et les retraites... le 24 mars prochain à l'appel de la CSI (Confédération Syndicale Internationale, organisation

d'accompagnement du capitalisme) !

La direction confédérale mérite bien les compliments de la bourgeoisie ! Le sarkozyste Alain Minc a ainsi chaudement félicité Thibault et sa clique : « *Je constate qu'au printemps, leur sens de l'intérêt général a été impressionnant pour canaliser le mécontentement. L'automne a été d'un calme absolu.* »⁴

Pourtant, malgré le verrouillage de plus en plus accentué, il y a un recul du soutien à la direction (environ 5% de votes pour en moins pour rapport d'activité et 3% en moins pour le rapport d'orientation, par rapport au dernier congrès confédéral) : les rapports d'activité et d'orientation ont ainsi été adopté avec respectivement 70,82% et 72,07% de pour (et environ 20% de contre, 10% d'abstention et de refus de vote).

Les candidats de la direction à la Commission exécutive ont tous été élus, mais il est symptomatique que les moins connus soient ceux qui aient obtenu le plus de voix...

Dans son discours de clôture, Bernard Thibault a déclaré qu'« *à la CGT, il ne peut y avoir par principe une opposition et une majorité (...). Il n'y a pas une "ligne" de la direction confédérale, mais une orientation définie par les syndicats et qui représente la feuille de route de la direction confédérale et des organisations de la CGT.* » Ce bureaucrate en chef bat décidément tous les records de l'hypocrisie, en niant l'évidence. La direction confédérale a bien entendu une ligne, votée par des « délégués » désignés le plus souvent par la direction.

Structurer et organiser un courant lutte de classe : une nécessité vitale !

L'unité qui s'est faite autour de la candidature Delannoy doit se prolonger et s'étendre après le congrès. Il est nécessaire que les différents collectifs travaillent ensemble au sein du « Comité

⁴ *Le Parisien*, 27 décembre 2009.

national pour une CGT de lutte de classe ». Les militants CGT du NPA doivent s'organiser et s'investir à fond pour faire du Comité national un pôle d'organisation des militants CGT lutte de classe qui combattent l'orientation de la direction confédérale.

Il est inacceptable que la direction du NPA soit restée « neutre » et n'ait pas appuyé la candidature Delannoy, contrairement à de nombreux

militants NPA, dont ceux de la Tendance CLAIRE. L'opposition à la direction confédérale ne peut pas rester abstraite : pour être concrète, elle doit s'incarner, matériellement, dans un courant rassemblant tous les militants CGT qui veulent mener des combats de classe. Il est temps que la direction du NPA prenne position et appelle ses militants à s'investir dans le Comité.

La prochaine réunion du « Comité national pour une CGT de

lutte de classe » aura lieu le 26 janvier à Paris. Sur la base du bilan très positif de la candidature Delannoy et des progrès de l'opposition dans la CGT, le Comité a une responsabilité majeure pour avancer vers la constitution d'un grand courant intersyndical lutte de classe et antibureaucratique.

□ **Gaston Lefranc**

DOCUMENT

Déclaration de Jean Pierre DELANNOY, candidat pour le « Comité National pour une CGT de lutte des classes » au 49^e congrès confédéral CGT

Plus que jamais le combat continue face aux enjeux prioritaires : retraites, emploi, salaires, régularisation des sans-papiers !

Le 49^e congrès vient à peine de se terminer que déjà, dès les premiers jours de janvier, on sent l'empressement des Unions départementales, sous l'impulsion de la Direction confédérale, de vouloir appliquer les décisions du 49^e congrès confédéral de Nantes.

Il faut dire que ce 49^e congrès aura vécu un moment historique dans l'histoire de la CGT, celui d'une contestation rendue visible au travers d'une candidature émergeant de la base.

Pour éviter que notre candidature ne puisse devenir un point d'appui et d'ancrage et favoriser ainsi l'expression d'une contestation qui couvait déjà depuis une dizaine d'années, la direction confédérale, sous couvert d'une « légitimité » que lui confère le 49^{ème} congrès, pousse les Unions départementales à multiplier les Assemblées générales d'unions locales pour essayer d'imposer ses orientations. Elle avait déjà commencé à les appliquer avant le 49^e Congrès qui n'avait visiblement pour but que d'officialiser une démarche engagée préalablement.

On peut néanmoins s'interroger sur cette « légitimité ». En effet, de nombreux délégués avaient été sélectionnés par les fédérations sans respect des propositions des structures de base. Sur 982 délégués, 756 vivaient leur 1^{er} Congrès national. Or pour tous ceux qui l'ont vécu, on connaît la rapidité des décisions à prendre, la

complexité du fonctionnement hyper centralisé, les pressions qui s'exercent, le stress qui en découle ! Malgré tout cela, près de 30% des délégués ont voté contre ou se sont abstenus sur les résolutions.



Jean-Pierre Delannoy au congrès de la CGT

On peut comprendre aussi le souci de B. Thibault de vouloir garder sa matière grise en la personne de J.-C. Le Duigou. Sorti par la porte du Bureau confédéral visiblement pour donner des gages à la contestation qui montait, il rentre par la fenêtre comme conseiller personnel du S/G de la Confédération. Il n'a même plus à s'expliquer sur ses propositions en recul par rapport aux droits sociaux : bonjour le progrès démocratique !

Il est d'autant plus nécessaire pour la direction confédérale de

« mettre au pas » les structures de proximité, et de préparer les conditions de nouveaux compromis au nom de l'unité syndicale et alors que se pointent d'importants enjeux nationaux comme les retraites, l'emploi, la mise en cause des services publics, le pouvoir d'achat.

Le premier de ces enjeux, c'est l'avenir des retraites dont les discussions doivent s'engager au printemps 2010. D'ores et déjà, beaucoup de nos organisations syndicales, du Public comme du Privé, exigent de construire sans plus attendre la mobilisation, notamment contre l'idée de la Maison commune des Retraites.

La retraite pleine et entière à 55 ans dans le Privé et le retour aux 37,5 années de cotisations dans le Public et le Privé sont les véritables revendications des salariés.

La contestation, qui s'est exprimée de façon visible lors du 49^e Congrès, va légitimer et contribuer à construire une mobilisation nationale et durable avec comme objectif la grève générale. Nous allons défendre ces orientations et proposer des actions dans les différents meetings et réunions régionales que le « Comité National pour une CGT de lutte de classe » va reprendre dès la fin janvier.

Il est urgent de construire des mobilisations dans l'esprit du « Tous ensemble » pour créer un rapport de force et pour gagner ! Nous ne voulons plus

des mobilisations épisodiques dont le but est d'adoucir les conséquences du Capitalisme.

Nous n'avons pas vocation à structurer ou à organiser une opposition au sein de la CGT; nous voulons peser dans les débats pour imposer avec la base une autre orientation et une autre stratégie que celles proposées actuellement par la direction confédérale.

C'est dans ce sens que Jean-Pierre Delannoy a présenté sa candidature au poste de secrétaire général de la CGT. La voie est ainsi tracée pour permettre

l'émergence de nouveaux candidats dans le futur. La candidature de Jean-Pierre Delannoy est un point d'appui, un repère qui peut permettre un large rassemblement sur des conceptions de classe et de masse.

Avec la question des retraites, il y a les problèmes de l'emploi et du pouvoir d'achat. 2010, voire 2011 risquent d'être aussi désastreux pour l'emploi que 2009 si nous ne réagissons pas. La revalorisation est notre objectif prioritaire avec notamment la revendication des

300€ pour les actifs comme pour les retraités.

Avec la mobilisation pour les retraites, l'occasion nous est donc donnée d'y associer l'emploi, les salaires, la régularisation des sans papiers. Ces revendications doivent être la préoccupation majeure de toute la CGT.

Sans oublier la lutte contre la criminalisation de l'action syndicale et la défense des services publics...

❖ CONTRIBUTIONS POUR LE NPA

Daniel Bensaïd (1946-2010)

Daniel Bensaïd, qui était gravement malade, est mort le 12 janvier. La Tendance CLAIRE rend hommage au camarade du NPA, de la revue *Contretemps* et de la société Louise-Michel.

Fondateur des JCR et de la LCR, animateur du *Mouvement du 22 Mars* en 1968, partisan de l'unité entre les étudiants et les ouvriers dans la grève générale, Daniel Bensaïd a été l'un des principaux dirigeants et théoriciens de la LCR et du « Secrétariat Unifié de la Quatrième Internationale » (SUQI), tout en enseignant la philosophie à l'Université de Vincennes/Saint-Denis et en élaborant une œuvre théorico-politique originale de filiation marxiste.

Celle-ci a pris toute son ampleur dans les années 1990, lorsque Daniel Bensaïd a décidé de la privilégier en ne participant plus directement à la direction de la LCR pour laisser la place à de nouveaux militants. Il s'est mis alors à écrire un ensemble impressionnant d'ouvrages et d'articles consacrés à Marx, à Walter Benjamin, à l'idée communiste, à l'internationalisme, au trotskysme, à la question du parti, à la question juive et à divers sujets de débat politico-philosophiques contemporains, s'imposant comme un intellectuel marxiste et critique reconnu internationalement.

Une bibliographie de ses principaux livres et articles se trouve sur le site <http://www.contretemps.eu/lectures/principaux-textes-daniel-bensaïd>

Pour autant, Daniel Bensaïd n'a jamais été un « théoricien en chambre » ou un « marxiste universitaire », mais il n'a cessé de militer pratiquement, participant aux luttes, aux initiatives de son organisation, aux débats de la LCR, puis du NPA, et répondant toujours favorablement lorsqu'il était sollicité pour la formation des jeunes et des nouveaux militants.



Daniel Bensaïd (source : www.npa2009.org)

Alors que tant d'autres « soixante-huitards » sont passés avec armes et bagages dans le camp de la bourgeoisie (socialement et/ou politiquement), Daniel Bensaïd est resté fidèle, jusqu'à son dernier souffle, à la fois au camp des travailleurs et au projet de développer une conception personnelle du marxisme, qu'il considérait comme une arme de transformation sociale.

Cela n'empêche pas que nous ayons eu de profonds désaccords politiques avec ce camarade, qui concevait d'ailleurs à juste titre la discussion et la polémique comme parties intégrantes du marxisme. C'est ainsi que nous ne partageons pas nombre de positions théoriques et de choix stratégiques de l'ex-LCR et du SUQI qu'il a contribué à diriger pendant des années, constituant une organisation à notre avis « centriste », marquée notamment par l'opportunisme à l'égard du stalinisme, du nationalisme bourgeois dans les pays dominés, du guérillérisme petit-bourgeois et de différents types de réformisme de gauche, jusqu'à l'altermondialisme. Cet opportunisme a nourri une confusion programmatique croissante qui a conduit à la révision de pans entiers du programme trotskyste et à son abandon aujourd'hui, assumé par le refus de construire un courant trotskyste dans le NPA.

Le meilleur hommage que l'on puisse rendre à Daniel Bensaïd, c'est de construire un parti anticapitaliste cohérent et conséquent, selon nous révolutionnaire, tout en contribuant à établir un bilan critique de l'histoire de la LCR et du SUQI et en discutant sérieusement l'œuvre de ce camarade, qui restera en tout état de cause un moment important de la pensée héritée du marxisme.

C'est en ce sens que nous serons présents à la Mutualité dimanche 24 janvier, avec les camarades du NPA, pour lui rendre un dernier hommage.

□ Nina Pradier

Le CPN du 13 décembre a voté une prétendue « synthèse » qui cristallise en fait la confusion généralisée

Tout en poussant pour une campagne anticapitaliste la plus avancée possible, il faut que les révolutionnaires du NPA se battent

- pour que le congrès soit convoqué au printemps***
- pour avancer vers une grande tendance révolutionnaire unifiée***

Le Conseil Politique National du NPA (CPN), réuni le 13 décembre, a adopté la résolution présentée par la majorité du Comité exécutif. Mais, après l'échec qu'elle a subi lors de la consultation interne, le vote du CPN est en fait un nouveau revers pour la direction. Elle a certes prétendu dans les médias (y compris dans notre journal Tout est à nous !) que le CPN l'avait suivie par 70% des voix, avec 8% de votes contre et 22% d'abstentions ou de NPPV. Mais en réalité ce résultat annoncé triomphalement ne concerne que le mandat donné au CE... d'appliquer la décision du CPN (c'est pourtant si évident qu'un vote sur ce point était bien inutile... sauf précisément pour afficher un résultat artificiel de 70% !). En revanche, la motion concernant les élections régionales, point central de l'ordre du jour et du mandat confié au CE, n'a recueilli quant à elle que 47,9% des membres du CPN présents au moment du vote (12,5% de voix contre, 22,9% d'abstentions et 16,7% de NPPV; cf. le compte-rendu du CPN envoyé aux comités le 17/12).

Certes, la direction prétend avoir habilement « dépassé » les divergences :

• pour tenir compte du vote majoritaire des militants (somme des voix pour les motions A et B), la résolution prend acte de la « *rupture avec le Front de gauche au plan national, (qui) résulte des conditions politiques imposées par celui-ci, dans lequel le PCF a joué un rôle décisif, visant à nous contraindre à gérer les régions avec le PS* »;

• pour tenir compte des critiques de la position B contre les renoncements programmatiques consentis par la direction lors des discussions avec le Front de gauche, la résolution prétend que « *le NPA*

mènera une campagne nationale » et égrène une long liste de mots d'ordre fondateurs du NPA ;

• pour satisfaire les partisans de la position C, la résolution affirme que « *la poursuite des discussions unitaires relève dorénavant de la compétence des structures du NPA dans chaque région, dans le cadre des dispositions prévues par nos textes fondateurs (statuts, principes)* ».

Mais en fait la « synthèse » était évidemment impossible entre les partisans d'une vraie campagne anticapitaliste du NPA et les artisans d'accords avec les réformistes cogestionnaires du système. Dès lors, au lieu d'éviter le pire en ressoudant le parti par une vraie campagne nationale, la motion de la direction cristallise la confusion généralisée qui a mené le NPA au bord de la crise et cautionne la régionalisation de notre parti.



Campagne nationale anticapitaliste... ou campagnes régionales à géométrie variable ?

On lit ainsi que « *le NPA mènera une campagne nationale, qu'il participe à des listes du NPA ouvertes à des partenaires locaux ou à des listes unitaires plus larges* ». Or le CPN a donné carte blanche aux instances régionales du NPA pour conclure ou non des accords « unitaires » avec des réformistes,

notamment avec le PG là où le PC se présente sur les listes du PS dès le premier tour :

• D'une part, **il est évident que la campagne du NPA ne sera donc pas réellement nationale** : comment les réformistes institutionnels pourraient-il laisser le NPA développer un argumentaire pour en finir avec le capitalisme, alors qu'ils aspirent à gérer loyalement le système ? Comment le PG et le PC pourraient-ils notamment laisser le NPA expliquer aux travailleurs qu'il est hors de question de siéger dans les exécutifs avec le PS alors qu'ils disent (et font) le contraire ?

• D'autre part, **en refusant de soumettre les accords régionaux à une validation nationale et de fixer ne serait-ce que des conditions et des critères pour de tels accords, les partisans de la position A se sont en fait alignés sur la position C**, comme nous l'avions craint. Au lieu d'éviter le pire, le CPN l'a autorisé pour près d'un tiers des régions ! Cette décision n'est pas conforme au résultat de la consultation nationale : outre les partisans de la position B (29,4%), qui voulaient mettre un coup d'arrêt partout aux discussions « unitaires » avec le PC et le PG, les camarades qui ont voté pour la position A (35,5%) se sont prononcés pour que ces discussions se poursuivent au niveau régional « *dans la continuité de nos propositions nationales* », marquées notamment par le fait « *que les rapports de force [politiques et sociaux] ne permettent pas de participer à des gouvernements régionaux dont la politique est dominée par le PS et Europe Écologie* ».

Second tour : chacun fait ce qu'il lui plaît !

Le faux équilibre et la vraie confusion politique se retrouvent dans le passage consacré à la question du second tour, puisque la résolution adoptée par le CPN laisse aux structures régionales le soin d'arrêter la position du NPA : « *La volonté de participer à la défaite des listes soutenues par Sarkozy en adaptant dans chaque région, en fonction du contexte et des résultats obtenus au premier tour, la forme précise de l'attitude au second tour, fusion "démocratique", appel à battre la droite, abstention, maintien de la liste.* » Autrement dit, la « régionalisation » du parti ne sera cette fois pas limitée à un tiers des régions, mais étendue à toutes ! Ce sera du grand n'importe quoi ! Si Olivier Besancenot est invité au soir ou au lendemain du premier tour à la télévision, comme c'est probable, et qu'on lui demande la consigne du NPA, il ne devra surtout pas avoir peur du ridicule avant d'égrenner jusqu'à 22 réponses différentes !

Quels mots d'ordre centraux pour la campagne ?

Quant aux mots d'ordre du NPA repris dans la résolution du CPN, on doit certes se réjouir que la direction ait renoncé à ses renoncements, qu'elle accepte, sous la pression des militants, de mettre en avant nos revendications après avoir tout fait pour les passer à la trappe lors des discussions avec le PC et le PG. Cependant, cela ne suffit nullement pour convaincre les travailleurs et les jeunes combattifs de rejoindre le parti :

D'une part, **ces mots d'ordre se présentent sous la forme d'une longue liste dont ne se dégagent pas les axes nécessaires pour une véritable campagne nationale clairement identifiable**, articulée aux principaux enjeux des luttes immédiates, comme s'il s'agissait seulement d'un pot commun où chacun puisse se servir pour faire sa cuisine régionale. De fait, selon le profil des listes présentées, notamment si elles sont « unitaires »

ou non, il est évident que les principaux mots d'ordre mis en avant ne seront pas les mêmes, que les réformistes en refuseront beaucoup et que de nouvelles concessions leur seront faites là où le NPA s'allie avec eux.

• D'autre part (et nous voulons ouvrir la discussion tout particulièrement avec les partisans de la position B, car ses représentants au CPN ne sont pas en désaccord avec la direction sur ce point), **ces mots d'ordre ne sont pas articulés à une perspective révolutionnaire** : la résolution ne dit pas que beaucoup ne peuvent pas être satisfaits dans le cadre du système capitaliste et qu'il faut par conséquent populariser la nécessité d'un gouvernement révolutionnaire des travailleurs, par et pour eux-mêmes. **La résolution ne parle même pas de la grève générale comme seul moyen de battre Sarkozy et son gouvernement** : elle n'évoque qu'un vague « *mouvement d'ensemble* » en laissant croire qu'il pourrait suffire pour « *imposer ces mesures* ». Comme si nous n'avions pas connu de « mouvements d'ensemble » en 1995, 2003, 2006 et 2009... et comme si ces « mouvements d'ensemble » avaient permis ne serait-ce que la satisfaction d'une seule des revendications énumérées dans la résolution du CPN !

Pour une orientation alternative à celle de la direction, pour une opposition de gauche durable, capable de faire du NPA un parti révolutionnaire

Dans cette situation :

a) **Nous appelons les militants du parti dans les régions où un accord avec les « antilibéraux » est prévu ou envisagé à le mettre en échec** ;

b) La discussion sur les régionales étant passée, nous réitérons notre demande que **la direction réoriente son activité principale sur l'intervention du parti dans les luttes**, avec une vraie campagne nationale contre les licenciements et des initiatives politiques permettant d'avancer dans la convergence des luttes ;

c) Nous réitérons notre

demande que, **conformément aux statuts adoptés par le congrès de fondation, le CPN convoque le congrès du parti avant l'été**, à notre avis en avril, après des régionales, pour faire le bilan de notre organisation et de l'orientation décidée, avec un débat général sur le programme et la stratégie, la constitution officielle de courants et l'élection d'une nouvelle direction représentative de la base du parti.

d) Nous appelons tout particulièrement **les camarades qui ont voté pour la position B à se réunir partout localement et à se prononcer pour une rencontre nationale**, afin de faire le bilan de la consultation et du CPN, de commencer la discussion sur le bilan plus général du NPA et sur les moyens d'avancer vers un parti anticapitaliste cohérent et conséquent, c'est-à-dire révolutionnaire. De ce point de vue, il faudra intégrer dans ces discussions le bilan des auteurs de la position B eux-mêmes, membres du CPN, qui ont dirigé le combat contre l'orientation de la direction depuis juillet. Au-delà des discussions nécessaires sur les ambiguïtés et insuffisances du texte même de la position B (cf. notre contribution critique dans *Au CLAIR de la lutte* n° 4) :

• Fallait-il conclure ce combat en se contentant d'un unique amendement à la résolution de la direction, alors qu'elle est complètement confuse ?

• Fallait-il d'ailleurs limiter cet amendement lui-même à la demande que la poursuite des discussions « unitaires » dans les régions « *prenne pour base le programme défini au niveau national* », au lieu de contester le fait même de continuer à discuter avec des partis qui veulent siéger dans les exécutifs à la botte du PS (les représentants de la position B au CPN n'ont pas voté contre la poursuite de ces discussions) ?

• Fallait-il voter la résolution si cet amendement était adopté, malgré tout le reste, comme les auteurs de la position B affirment qu'ils l'auraient fait (dans leur tribune de *Tout est à nous !*) ?

• Fallait-il au final se contenter de s'abstenir ?

Pour notre part, **nous estimons qu'il aurait fallu proposer une résolution alternative** (comme l'ont fait

d'ailleurs les partisans de la position C, plus cohérents sur ce point) non seulement pour tenter de gagner des partisans de la position A, mais aussi pour acter un *désaccord de fond* avec l'orientation de la direction. Car celle-ci s'est montrée prête à brader notre programme pour se présenter avec les réformistes, qui autorise maintenant des accords régionaux sans conditions avec eux et qui veut négocier avec le PS des places pour des candidats du NPA au second tour, alors que cela implique à l'évidence un accord politique (sans quoi le PS n'aurait évidemment aucun intérêt à

le faire, pour autant qu'il puisse le vouloir).

Il aurait fallu et il faudrait que, après la consultation nationale qui a sanctionné l'orientation confuse de la direction, se cristallise au niveau du CPN et dans tout le parti une orientation alternative globale, une opposition de gauche durable, en un mot une grande Tendance révolutionnaire, qui profiterait de sa diversité (origines, sensibilités et expériences différentes) pour mener le débat politique en son sein et le porter dans tout le parti. Si cela n'a pas été le cas, c'est qu'il reste des

questions programmatiques et stratégiques à débattre au sein même de la position B. Rien ne serait plus regrettable que de pas mener dès maintenant ces discussions : elles sont cruciales pour l'avenir même du NPA si l'on veut stopper sa dérive à droite, faire progresser les idées révolutionnaires et lui redonner sa dynamique initiale en attirant avec enthousiasme les travailleurs et les jeunes révoltés par le système capitaliste.

19 décembre 2009

Contribution soumise au Congrès parisien du NPA

Nous publions ici la contribution soumise au congrès parisien du NPA, qui a eu lieu le 6 décembre, présentée par 11 camarades de 7 comités et soutenue par la Tendance CLAIRE.

Un texte similaire, adapté à la situation locale, a été présenté par 5 camarades au congrès de Seine-saint-Denis (93), qui s'est tenu la semaine suivante, et un autre au congrès du NPA de Drôme-Ardèche, signé par 2 camarades.

Notons d'ailleurs qu'un comité parisien a choisi un camarade de la Tendance CLAIRE pour le représenter à la coordination départementale du 75, qui rassemble les délégués des comités, et une militante CLAIRE a été élue par le congrès du 93 à la coordination de ce département.

Le Congrès parisien est une échéance importante pour tous les militants NPA de Paris, à double titre. D'abord, nous pourrons discuter ensemble du bilan et de nos objectifs de construction, en relation avec l'orientation politique à mettre en œuvre à l'échelle parisienne dans la prochaine période. Pour coordonner et impulser la mise en œuvre de cette orientation, il sera également nécessaire de nous doter au niveau départemental d'une direction politique et représentative.

Priorité à la construction dans la classe ouvrière

D'après le document préparatoire « Proposition de statuts pour le Congrès NPA 75 », il y a à Paris 33 comités, dont 26 comités

d'arrondissement, 6 comités jeunes (Paris-VII, Paris I-Tolbiac, Sorbonne, Paris-III, Jussieu, lycée Claude Monet) et un seul comité sur un lieu de travail (comité des postiers du 15e). Cette organisation essentiellement territoriale a comme conséquence que notre activité est trop dispersée et manque d'efficacité pour aider aux luttes.

La construction des comités de boîte nous semble une tâche prioritaire à laquelle nous devons nous atteler dans la prochaine période. Les statuts du NPA disent en effet que *“chaque fois que c'est possible, la création d'un comité NPA d'entreprise doit être envisagée”*. Cette implantation dans les entreprises est indispensable pour contribuer à organiser les luttes de la classe ouvrière, car ce sont les travailleurs comme tels qui peuvent mener les luttes anticapitalistes les plus efficaces, par leur capacité à bloquer l'économie, et qui pourront demain prendre en main la réorganisation de la production pour révolutionner la société.

Or il existe des militants NPA dans de nombreuses entreprises ou établissements à Paris, comme les grandes gares, les centres postaux, les agences EDF, les hôpitaux, les établissements scolaires... La priorité de ces militants doit être de construire des comités dans leur entreprise, et ils doivent pour cela bénéficier de toute l'aide politique, logistique, financière nécessaire.

Parallèlement, les autres comités doivent organiser leur activité en direction de la classe ouvrière. Pour

cela, il est essentiel qu'une commission d'intervention sur les lieux de travail (CILT) soit mise en place dans chaque comité d'arrondissement et au niveau du département.

Les diffusions régulières du matériel NPA (tracts, journaux...) en direction des lieux de travail doivent être multipliées. Il faut tendre, pour une efficacité optimale, à la constitution des tandems comité d'arrondissement/comité de boîte intervenant vers une entreprise à la fois de l'extérieur et de l'intérieur de manière coordonnée. Les diffusions sur les marchés ou les bouches de métro sont généralement moins efficaces en raison de la disparité du public et de la difficulté à cristalliser les contacts : elles doivent donc être limitées aux quartiers populaires en relation avec une activité de quartier concrète.

Les comités jeunes élaborent leur orientation dans le cadre de l'autonomie du secteur jeune, comme cela a été décidé au congrès. Mais il est clair qu'ils peuvent eux aussi, s'ils en sont d'accord, lier leur intervention aux luttes des travailleurs. Cela peut passer par le soutien (financier, matériel, logistique) aux luttes des travailleurs dans le voisinage des comités jeunes, par la recherche systématique de convergences interprofessionnelles lors des mouvements lycéens et étudiants ; enfin, par l'intervention régulière en direction d'une entreprise voisine, les jeunes peuvent tisser des liens concrets avec les travailleurs de l'entreprise, favorisant ainsi de futures

convergences. D'autre part, en proposant à nos sympathisants étudiants et lycéens de faire ce travail avec le comité, nous pourrons les sensibiliser, par la pratique, à la cause prolétarienne.

Contre l'électoralisme, pour donner la priorité aux luttes et s'organiser en conséquence

Les tâches d'intervention dans la lutte de classe sont prioritaires et exigent toute l'énergie militante du NPA. Elles nécessitent donc d'en finir avec les discussions électoralistes menées depuis des mois avec les partis réformistes que sont le PCF, le PG, les Alternatifs, etc. En raison des choix erronés de la direction du parti, trop de temps a été perdu dans ces discussions stériles avec des organisations qui ne remettent pas en cause le système capitaliste, qui le cogèrent lorsqu'elles sont au pouvoir et avec qui il n'est même pas possible, généralement, de mener des luttes sur une orientation commune. Cela a empêché que le NPA mène une véritable campagne contre les licenciements, malgré la décision prise en ce sens lors du CPN de juin, et un travail central pour la convergence des luttes ouvrières.

L'indépendance du NPA (qui n'exclut pas la possibilité d'accord avec des organisations anti-capitalistes, comme Lutte ouvrière) est indispensable non seulement pour défendre un programme anticapitaliste cohérent et conséquent aux élections, mais surtout pour intervenir efficacement dans les luttes et aider les travailleurs combatifs à en tirer politiquement les leçons. Or les dirigeants du PCF, du PG, etc., sont les mêmes que ceux qui dirigent les organisations syndicales, aux côtés de leurs alliés du PS. Malgré de très importantes mobilisations des travailleurs et de la jeunesse ces dernières années (manifestations massives et grève reconductible en 2003 contre la réforme des retraites, en 2006 contre le CPE, en 2007 contre la réforme des régimes spéciaux de retraite et contre la loi LRU, en 2009 contre la politique du patronat et du gouvernement visant à faire payer la crise aux travailleurs, etc.), la montée vers la grève générale a toujours été brisée par la tactique des journées d'action dispersées et sans lendemain

des directions syndicales, menant presque toutes ces puissantes mobilisations à des défaites.

À l'échelle parisienne comme dans tout le pays, le NPA doit combattre cette orientation, œuvrer systématiquement à la convergence des luttes et, lors des grands mouvements, se battre résolument pour la grève générale. Cela passe par exemple par l'impulsion d'AG et de coordinations inter-site lors d'un mouvement sectoriel (par exemple une AG regroupant les délégués des différentes gares parisiennes lors d'un mouvement de cheminots) ou par l'impulsion d'AG interpro lors des mouvements d'ensemble. De telles AG sont parfois convoquées à la Bourse du Travail à la fin des grandes journées de manifestations et certains militants NPA y participent déjà. L'enjeu pour nous sera de les rendre plus massives, plus représentatives, afin d'en faire des organes d'auto-organisation à même de contester la direction des mouvements aux bureaucraties syndicales.

Plus généralement, le NPA parisien souffre depuis le début de l'année d'un manque de coordination des comités pour intervenir dans les luttes, en raison de l'absence d'une direction politique départementale. Notre congrès doit surmonter cette difficulté qui n'est pas seulement organisationnelle, mais d'abord politique, si l'on est d'accord pour considérer que le NPA doit être un instrument des luttes.

Enfin, les militants syndicaux du NPA sont aujourd'hui largement isolés les uns des autres, ce qui empêche toute intervention commune dans les syndicats et même tout échange sérieux. Nous devons coordonner l'activité syndicale des militants NPA à Paris comme au niveau national, avec l'objectif de construire un courant lutte de classe dans les différents syndicats afin de s'opposer de manière organisée aux bureaucraties et à leur politique. En particulier, il est crucial de construire une opposition large et radicale à l'intérieur de la CGT, en développant et renforçant le rassemblement qui s'est constitué autour de la candidature politique de Jean-Pierre Delanoy contre Bernard Thibault à l'occasion des préparatifs du 49^e congrès confédéral.

Trois exemples concrets de luttes où le NPA Paris peut intervenir efficacement, sur une ligne juste, en étant bien organisé

Lutte contre la privatisation de la poste et pour le soutien à la grève des postiers

La grève des postiers est un événement déterminant de la lutte de classe en cet automne, susceptible d'entraîner dans son sillage d'autres luttes jusqu'à présent dispersées. Jusqu'à présent, le NPA s'est embourré dans un "collectif national" qui, du PCF jusqu'à Dupont-Aignan en passant par le PS et l'association "Cap 21" liée au MODEM, a axé toute sa campagne sur la vaine demande d'un référendum à Sarkozy et l'envoi de "cartes postales" à l'Élysée. Il faut en finir avec cette mascarade, tout mettre en œuvre pour aider à construire la grève des postiers et la mobilisation massive de la population opposée à la privatisation, jusqu'au retrait du projet de loi. Pour cela, il est juste que tous les militants du NPA se mettent au service de la grève des postiers, soutiennent leurs piquets, contribuent à la constitution de caisses de grève et préparent avec le maximum de travailleurs, dans le cadre de comités se prononçant clairement pour le retrait du projet de loi, la manifestation nationale à Paris mi-décembre. Nous montrerons ainsi aux postiers et aux autres travailleurs que notre parti est capable d'être le meilleur contributeur aux luttes contre le gouvernement.

Soutien aux luttes des sans-papiers

La lutte pour la régularisation des sans-papiers est particulièrement importante en région parisienne et notamment à Paris. C'est pourquoi une des tâches centrales des comités NPA 75 est de participer activement à cette lutte. Or, depuis le printemps 2008, on assiste à l'émergence d'une nouvelle forme dans cette lutte, celle de la grève coordonnée avec occupation des lieux de travail par des travailleurs sans-papiers, dirigée le plus souvent par la CGT. Il est important de faire le bilan de ces grèves afin d'envisager les moyens les

plus appropriés d'y intervenir.

Tout d'abord, s'il est évident que plusieurs centaines de militants CGT ont combattu corps et âme pour la régularisation des travailleurs sans-papiers par l'arme de la grève, il est clair aussi que la décision politique de réduire le combat à la régularisation au cas par cas dans le cadre de la loi raciste d'Hortefeux ne pouvait aboutir qu'à des résultats très limités. De fait, la direction de la CGT elle-même reconnaît que les grèves qu'elle a organisées sur cet axe en 2008 n'ont permis de régulariser que 2000 travailleurs sans-papiers, alors qu'on en compte plusieurs centaines de milliers dans le pays. De plus, le titre de séjour de ceux qui ont été régularisés n'a dans la plupart des cas qu'une durée de quelques mois ou d'un an (certains arrivent donc déjà à expiration). Enfin, la direction de la CGT a refusé d'aller jusqu'au bout de sa propre orientation en stoppant de fait la vague de grèves qu'elle avait lancée au printemps 2008, malgré le soutien dont elle bénéficiait chez une grande partie des travailleurs conscients de leurs intérêts de classe.

Cette logique a abouti à l'ignoble évacuation des sans-papiers de la Bourse du Travail par la direction de la CGT en juin 2009. En effet, les sans-papiers qui occupaient la Bourse du travail demandaient que la CGT prenne en charge leurs dossiers de régularisation, mais cela n'entrant pas dans le cadre de l'action décidée par la CGT (travailleurs isolés, sans-papiers sans travail, etc.).

Quant à l'actuelle deuxième vague de grèves pour la régularisation, où sont engagés plus de 5000 travailleurs sans-papiers en Île-de-France, la CGT et les autres organisations qui l'ont impulsée lui ont donné un cadre politique inacceptable, consistant à demander une "meilleure" circulaire d'application de la loi raciste d'Hortefeux. Cependant, aucune lutte massive pour la régularisation des sans-papiers ne peut se développer si l'on ne combat pas la loi Hortefeux en tant que telle, car elle est contradictoire avec la logique d'une régularisation massive : elle vise exclusivement à stabiliser une petite partie de la main-d'œuvre dans quelques secteurs, dans l'intérêt du patronat qui en manque. Les discriminations et la méthode du « cas par cas » sont donc inhérentes à l'application de cette loi. Refuser

l'arbitraire préfectoral ne peut consister qu'à refuser la loi Hortefeux qui l'organise.

Les différents comités NPA ont toujours soutenu la lutte des sans-papiers, que ce soit en 2008, après l'évacuation de la Bourse de travail (le NPA a joué un rôle important dans l'aide à l'occupation rue Baudelique par les sans-papiers expulsés, même s'il n'a malheureusement pas condamné clairement l'acte ignoble décidé par la direction de la CGT) ou aujourd'hui même. Cependant, ce soutien doit être coordonné et intensifié : les comités doivent mettre en place des collectes d'argent, organiser une présence plus importante des militants sur les lieux d'occupation, participer aux manifestations et aux actions de blocage décidées par les sans-papiers... Ce soutien doit aussi être politique : nous devons par la discussion aider les sans-papiers à caractériser les obstacles politiques à leur lutte, à s'auto-organiser afin de déborder le cadre imposé par la CGT et les réformistes, à développer la lutte jusqu'à la régularisation de tous les sans-papiers et l'abrogation de la loi Hortefeux comme de toute les autres lois racistes et anti-immigrés.

La question du logement

La question du logement est une autre question particulièrement prégnante à Paris en raison du nombre important de sans-logis ou de mal logés (familles démunies, immigrés, jeunes travailleurs et étudiants, etc.). Ceux qui ont de la chance d'avoir un logement sont, pour une bonne partie, asphyxiés financièrement par le loyer. Beaucoup de ménages populaires sont contraints de quitter Paris, dont la population s'embourgeoise alors encore plus. En même temps, il y a un certain nombre de luttes organisées par diverses associations (DAL, Jeudi noir, etc.).

Nous devons participer à ces luttes et à leur développement en avançant un programme qui s'articule autour des revendications suivantes :

- Non aux expulsions !
- Réquisition sans indemnités ni rachats des logements et bureaux vides pour les répartir entre foyers sans-logis ou mal logés !
- Rénovation des logements insalubres, construction de nouveaux logements à loyers modérés ;

• Contrôle des habitants sur les loyers pour imposer et faire respecter des loyers modérés ;

Comme pour toutes les revendications qui touchent à la propriété privée, il faut en même temps expliquer politiquement que leur satisfaction pleine et entière ne peut être réalisée par un gouvernement qui défend les intérêts des grandes entreprises qui possèdent la plupart des bureaux parisiens et des riches propriétaires, mais seulement par un gouvernement des travailleurs.

Pour l'élection d'une direction politique et représentative des sensibilités du parti

Les tâches d'intervention et d'organisation sont des tâches *politiques*. C'est pourquoi leur mise en œuvre doit être impulsée et suivie par des instances politiques (au niveau des comités et au niveau départemental) sur la base de mandats clairement définis. Or, jusqu'à présent, le NPA 75 a manqué d'une véritable direction politique à même de structurer et de coordonner le travail militant à l'échelle du département.

La direction politique doit être élue par le congrès parisien. Il semble raisonnable qu'elle regroupe environ 10% des militants et se réunisse au moins une fois par mois. Elle élit en son sein un secrétariat exécutif d'une quinzaine de personnes et se réunit toutes les semaines.

Conformément aux statuts adoptés par le congrès de fondation de notre parti, il va de soi que la constitution de ces mandats doit être faite à partir d'un vote sur les différentes plates-formes politiques existantes dans le département. La répartition des représentants aux instances de direction doit ensuite être proportionnelle aux voix obtenues par chaque plate-forme (par un suffrage proportionnel au plus fort reste). On veillera enfin, autant que possible, à ce que tous les comités soient représentés dans chaque instance.

Texte présenté par 11 militants de 7 comités et soutenu par la Tendance CLAIRE.

« Identité nationale » ... ou racisme d'État ?

« Il est temps qu'on réagisse parce qu'on va se faire bouffer », « y en a déjà dix millions » ; ainsi s'exprimait début décembre le maire UMP de Gussainville (Meuse), André Valentin. Le « débat sur l'identité nationale » sert à ça : diviser, susciter la peur et la haine, déjouer et briser les solidarités, raffermir la fameuse « cohésion » sociale et nationale sur la base du rejet de l'étranger. Or un tel débat, pas plus que la création du « ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire » en mai 2007, n'ont surgi *ex nihilo* tels des objets politiques non identifiés. Ce sont des traductions institutionnelles d'une xénophobie structurelle à la république bourgeoise, d'un véritable racisme d'État¹.

Tout a été dit sur le fait que ce débat est organisé dans un contexte pré-électoral, avec l'objectif, parfois ouvertement affiché par le gouvernement, de reconquérir le terrain perdu sur le Front national — Martin Hirsch a ainsi affirmé qu'il s'agissait d'une opération « 100 % politique ». Mais au-delà, c'est aussi une façon de faire diversion pour éviter que la colère populaire ne se concentre sur les contre-réformes destructrices et la situation socioéconomique difficile voire dramatique d'un nombre toujours croissant de travailleurs et de jeunes. C'est en outre l'occasion d'utiliser le bon vieux mais toujours efficace stratagème du « diviser

pour mieux régner », en pointant du doigt un « autre » (étranger, enfant d'étranger, descendant d'étranger, mais toujours Étranger) qu'il s'agit de stigmatiser pour mieux faire oublier la source de toute véritable oppression, l'hégémonie économique, sociale et politique d'une classe dominante et exploiteuse.

Le ministre Éric Besson, familier des rafles et des expulsions, contempteur des « mariages gris », a proposé sa propre définition de « l'identité nationale » : « *la foi en l'émancipation des peuples, l'idée républicaine d'un citoyen éclairé, cartésien, qui a le culte de la république et est attaché aux trois valeurs de notre devise : liberté, égalité, fraternité* ». Cet article entend contribuer à montrer combien l'emploi de ces termes, dans la bouche et sous la plume des représentants de l'État bourgeois, n'est rien de moins qu'ignominieux par son hypocrisie.

Le racisme au sommet de l'État

*Quelle France ?
« De race blanche, de culture gréco-latine et de religion chrétienne » (De Gaulle)*



Affiche invitant à visiter un zoo humain, début du XX^e siècle

Le débat sur l'identité nationale lancé par le pouvoir puise son idéologie dans un vieux fonds moralo-chrétien que l'État français n'a cessé d'entretenir, malgré les avancées de la laïcité, exprimant de manière plus ou moins sous-jacente, le rejet de l'autre, du non-Blanc et du non-chrétien, comme envahisseur. Avide de soutenir le président et son propre gouvernement aux abois face aux critiques, le premier ministre François Fillon a récemment prétendu que le débat était nécessaire en revendiquant pour la France « *un vieil héritage chrétien qui ne saurait être ignoré par les autres religions installées plus récemment sur notre sol* ». Fillon n'a fait là que reprendre ce qu'avait déclaré Sarkozy, peu de temps auparavant, dans un discours prononcé le 12 novembre à La Chapelle en Vercors — la France est avant tout chrétienne —, comme il l'avait fait en allant rendre visite au pape : « *On est Français parce qu'on regarde la chrétienté et les lumières comme deux versants d'une même civilisation* », avait-il asséné. Tous deux s'inscrivent eux-mêmes dans un sillon que de Gaulle contribua, avec d'autres, à tracer : la France ne peut être que « *de race blanche, de culture gréco-latine et de religion chrétienne* »².

Cette vision ethnociste explique les plus offensives des déclarations racistes de la part des chefs d'État qui se sont succédé à la tête de la Cinquième République. À commencer par De Gaulle lui-même, dont le racisme ne s'exprimait certes pas en public mais éclatait en privé, comme en témoignent les propos que lui a prêtés son conseiller Jacques Foccart : « *Vous savez, cela suffit comme cela avec vos nègres [...] il y a des nègres tous les jours à*

¹ Par xénophobie, on entendra un ensemble de « discours et d'actes tendant à désigner l'étranger comme un problème, un risque ou une menace pour la société d'accueil » (Jérôme Valluy, « Quelles sont les origines du ministère de l'Identité nationale et de l'Immigration », *Cultures et conflits. Sociopolitique de l'International*, n° 69, printemps 2008, p. 12) et donc à tout faire pour lui imposer une oppression particulière et différentes formes de discriminations ; le racisme admet la même définition, en y incluant un différentialisme d'exclusion fondé sur l'ethnicité.

² De Gaulle cité par Nicolas Bancel, Pascal Blanchard, Françoise Vergès, *La République coloniale*, Paris, Hachette Littératures, 2006, p. 41.

l'Elysée, vous me les faites recevoir, vous me les faites inviter à déjeuner. Je suis entouré de nègres ici. [...] Foutez-moi la paix avec vos nègres¹. » On connaît aussi la sortie immonde de Jacques Chirac, le 19 juin 1991 : « *Notre problème, ce n'est pas les étrangers, c'est qu'il y a overdose. C'est peut-être vrai qu'il n'y a pas plus d'étrangers qu'avant la guerre, mais ce n'est pas les mêmes et ça fait une différence. Il est certain que d'avoir des Espagnols, des Polonais et des Portugais travaillant chez nous ça pose moins de problèmes que d'avoir des musulmans et des Noirs [...] Comment voulez-vous que le travailleur français qui travaille avec sa femme et qui, ensemble, gagnent environ quinze mille francs, et qui voit sur le palier à côté de son HLM, entassée avec un père de famille, trois ou quatre épouses et une vingtaine de gosses, et qui gagne cinquante mille francs de prestations sociales sans naturellement travailler... Si vous ajoutez à cela le bruit et l'odeur, eh bien le travailleur français sur le palier il devient fou. Et ce n'est pas être raciste que de dire cela*.

Sarkozy joue parfaitement de cette odieuse partition lorsqu'il multiplie les déclarations en ce sens. Lorsque, ministre de l'intérieur, il présente son projet de loi sur la délinquance des mineurs, il affirme : « Les mineurs de 1945 n'ont rien à voir avec les géants noirs des banlieues d'aujourd'hui, qui ont moins de 18 ans et qui font peur à tout le monde². » On se souvient également du discours tenu à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, le 26 juillet 2007 : « *Le drame de l'Afrique, c'est que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'Histoire. [...] Jamais l'homme ne s'élance vers l'avenir. Jamais il ne lui vient à l'idée de sortir de la répétition pour s'inventer un destin.* »



Visite d'un zoo humain, début du XX^e siècle

À l'occasion de la votation suisse qui, le 29 novembre, a statué sur l'interdiction de construire de nouveaux minarets, Sarkozy se « lâche » une fois de plus dans une tribune publiée dans *Le Monde* du 8 décembre 2009. Il s'autorise à faire un parallèle entre le vote ignominieux d'une partie des Suisses contre les minarets et des « préoccupations » qui selon lui seraient « largement partagées en France ». Il se souvient, en ces veilles d'élections, que ce fut, avec la sécurité, son fond de commerce lors de la présidentielle. Ce faisant, il justifie cette idée méprisable et invite l'opinion publique à s'inscrire dans ses dérives racistes donc à stigmatiser, discriminer ceux qui ne portent pas le christianisme en sautoir ou pratiquent une culture différente de la référence occidentale. Moralisateur, il proclame : « *Au lieu de condamner sans appel le peuple suisse, essayons aussi de comprendre ce qu'il a voulu exprimer et ce que ressentent tant de peuples en Europe, y compris le peuple français* », qui « *sont accueillants, sont tolérants mais ne veulent pas que leur cadre de vie, leur mode de pensée et de relations sociales soient dénaturés* ». Cette stigmatisation est une véritable « fatwa » lancée à l'encontre du monde arabo-musulman. Pour tenter de masquer son racisme nauséabond, Sarkozy recourt au traditionnel paternalisme colonial puisqu'il assure aux Français musulmans qu'il fera « *tout pour qu'ils se sentent des citoyens comme les autres* ». Mais, dans le même temps, le chanoine de Latran avertit que « *dans notre pays où la civilisation chrétienne a laissé une trace aussi profonde [...] tout ce qui pourrait apparaître comme un défi lancé à cet héritage et à ces valeurs condamnerait à*

l'échec l'instauration si nécessaire d'un islam de France ».

Le débat sur l'identité nationale et le vote suisse ont ainsi ouvert une brèche dans laquelle se sont engouffrés bon nombre de politiciens, s'en servant comme d'un défouloir à leur propre xénophobie, camouflée derrière le cache sexe de l'anti-islamisme. Le maire de Nice et ministre de l'industrie Christian Estrosi a proclamé : « *Il n'y aura pas de minaret à Nice ; il n'appartient pas à l'architecture française* ». La présidente du Parti chrétien démocrate Christine Boutin a de son côté renchéri : « *Les minarets symbolisent la terre d'islam et la France n'est pas une terre d'islam* ».

Oppression et intégration, oppression de l'intégration

Mais xénophobie et racisme ne sont pas propres à ce gouvernement en particulier, lequel ne fait que pousser d'un cran les politiques menées par la droite comme la « gauche » depuis des décennies : oppression et ségrégation à l'égard des peuples colonisés, dévalorisation systématique des immigrés, surveillance et violence policières, fermeture des frontières, « immigration choisie », rejets sans cesse croissants des demandes d'asile et de regroupements familiaux, placements en rétention de catégories toujours plus nombreuses (familles et enfants), expulsions par charters, traque des sans-papiers, criminalisation des actes de solidarité, etc. Toute une pratique politique, incluant discours et actes, vise à faire croire qu'au non-Français « de souche » — l'expression étant elle-même des plus incongrues au vu de la diversité des origines composant la « population française » — sont nécessairement et par essence associées des différences irréductibles : charge économique et délinquance, combattue avec des moyens de flicage et de répression dignes d'une guerre civile — quadrillage, couvre-feu, appels à la

¹ Jacques Foccart, *Mémoires*, tome 2, entretien avec Ch. de Gaulle le 8 nov. 1968, cité par Odile Tobner, *Du racisme français. Quatre siècles de négrophobie*, Paris, Les Arènes, 2007, p. 199.

² Propos tenus au Conseil des ministres, rapportés par *Le Canard enchaîné* le 7 juin 2006, cités *ibidem*, p. 290.

délation, dispersions, tabassages, « bavures » policières¹...

Le gros mot d'« intégration » n'est rien d'autre que cette stigmatisation elle-même, en ce qu'il a pour but d'assigner à ces « autres » un statut, une différence de nature, une extériorité. Cette politique « d'intégration » a été régulièrement brandie par l'État depuis plusieurs dizaines d'années. L'un de ses principaux acteurs a été François Mitterrand qui, lorsqu'il était ministre de l'intérieur, prônait en 1954 la « *politique d'intégration du gouvernement* » tandis qu'il se joignait à la répression colonialiste aussi bien en Algérie qu'ailleurs dans l'« Empire français » ; trente ans plus tard, il évoquait « *un certain type de caractère, une forme d'intelligence, une marque de culture que chacun dans le monde peut appeler français sans crainte de se tromper* » tout en mettant en place, en 1989, un Haut Conseil à l'Intégration². Ainsi dans les années 1990 les associations devaient-elles, pour obtenir des subventions de la part du Fonds d'action sociale, faire figurer le terme d'« intégration » dans leur statuts ou dans leur charte... Au cœur du mot « intégration » se niche en fait l'exigence d'être discret, invisible, de ne pas se faire remarquer, en somme une assignation à la non-politisation. La logique de l'« intégration » somme

de choisir la culture dominante³. Elle est une injonction à faire plus et mieux que les autres pour « mériter » sa place. Dans sa condescendance, elle classe ses archétypes de prédilection, le « bon Noir », la « beurette » ou le « musulman laïc », censés démontrer leur « adaptabilité ». Elle perpétue de la sorte les stéréotypes pour mieux entériner les stigmates et les repoussoirs, tels la femme voilée, nécessairement passive, soumise et à civiliser, ou le « garçon arabe » — « sauvageon » ou « racaille » —, nécessairement violent, voleur, violeur, voileur⁴ et incivilisable. Ces figures, érigées en ennemis de l'intérieur, démontrent dans le même mouvement la proximité du racisme et du sexism : en portant l'accent sur la musulmane voilée comme victime absolue de l'oppression des femmes, l'État bourgeois en exonère les Français « de souche » et en vient à relativiser la généralité de cette oppression⁵.



Visite d'un zoo humain, début du XX^e siècle

¹ Pour lesquelles les policiers ne sont pratiquement jamais sanctionnés par la justice (acquittements, non-lieux) ou tout au plus de peines légères avec sursis. « *Bref, pour les "bavures" mortelles, il est rare que des peines de prison soient effectivement purgées.* » C'est ce que signalent les rapport annuels d'Amnesty International, qui dénoncent régulièrement l'inertie du Ministère public et les « délais déraisonnables » des enquêtes et des poursuites. Un récent rapport de l'association parle d'une « *impunité de fait* ». » (Pierre Tévanian, *Le ministère de la peur. Réflexions sur le nouvel ordre sécuritaire*, Paris, L'Esprit frappeur, 2003, p. 114-115).

² Cité par Vincent Geisser, « L'intégration républicaine : réflexion sur une problématique post-coloniale », in Pascal Blanchard, Nicolas Bancel (dir.), *Culture post-coloniale 1961-2006. Traces et mémoires coloniales en France*, Paris, Autrement, 2005, pp. 152 et 157.

³ Exemple anecdotique, à la fois ridicule et symptomatique de cette violence symbolique, Nadine Morano, secrétaire d'État à la famille, vient d'enjoindre le « jeune musulman » à ne pas parler verlan et à ne pas porter sa casquette à l'envers...

⁴ Nacira Guénif-Souilamas, « La Française voilée, la beurette, le garçon arabe et le musulman laïc. Les figures assignées du racisme vertueux », in Nacira Guénif-Souilamas, *La république mise à nu par son immigration*, Paris, La Fabrique, 2006, p. 111.

⁵ Cf. Christine Delphy, « Antisexisme ou antiracisme ? Un faux dilemme », in Nacira Guénif-Souilamas, *La république mise à nu par son immigration*, op. cit., p. 99.

Racisme institutionnel et discriminations légales

Discriminations sur le marché du travail

Certes, officiellement, le racisme est banni des politiques d'État. Un conformisme bienséant l'empêche de s'exprimer ouvertement. Certes encore, le racisme né de théories biologisantes, au XIX^e siècle, est tout aussi officiellement rejeté. Il l'est cependant au profit d'un racisme culturaliste qui ne dit pas son nom mais trouve son expression dans une politique de discrimination systématique, en toute légalité. Qu'il s'agisse là d'un racisme post-colonial s'indique dans le fait que l'expression « immigrés de la 2^e ou 3^e génération » s'applique avant tout aux enfants d'immigrés maghrébins ou africains, évidemment guère aux Européens. Au-delà, les interdits anti-étrangers sont inscrits directement dans la loi « républicaine » française, à commencer par la discrimination sur le marché du travail⁶.

Le nombre de postes statutairement fermés aux étrangers — non ressortissants de l'Union européenne — n'a en effet pas cessé d'augmenter ; il s'élève aujourd'hui à 7 millions, ce qui représente un tiers des emplois disponibles. Il s'agit d'abord des postes de la Fonction publique, auxquels les personnes qui ne sont pas membres de l'UE ne peuvent avoir accès soit 5,2 millions d'emplois dans les trois fonctions publiques (d'État, territoriale et hospitalière) ; cela n'empêche nullement l'État d'avoir recours dans ces services à des étrangers contractuels ou auxiliaires, dès lors sous-payés et surexploités, au summum du cynisme propre à l'État capitaliste. Viennent ensuite les emplois des entreprises sous statut gérant des services publics, des établissements publics industriels et commerciaux : encore plus d'un million d'emplois. Enfin, les non-ressortissants de l'UE

⁶ Cf. Mouna Viprey, « Les discriminations raciales sur le marché du travail français », *Confluences Méditerranée*, n° 48, hiver 2003-2004.

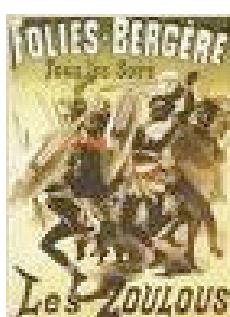
sont proscrits, de par la loi, d'une cinquantaine de métiers dans le secteur privé, telles les professions de médecins, de chirurgiens, de sages-femmes et de vétérinaires, de géomètres et d'architectes, d'experts-comptables, et toutes les professions juridiques, soit plus de 600 000 emplois. Cette liste date des années 1930 et avait été à l'époque justifiée par des besoins dits « de moralité publique », de dévouement des « nationaux » supposé plus élevé, en bref de réflexes corporatistes qui ont donc toujours cours aujourd'hui.

Ces discriminations ne touchent réglementairement que les « étrangers » au sens civil du terme, ceux qui n'ont pas la nationalité française. Mais elles encouragent et légitiment d'autres types de discriminations, officiellement illégales quant à elles mais plus que tolérées par la République bourgeoise. Celles-ci s'adressent à toute personne, française ou non qu'il importe, dont la couleur est trop foncée ou le nom trop compliqué. Dans cette veine, le code BBR (pour bleu blanc rouge) sert aux agences d'intérim pour signifier que leurs entreprises clientes ne veulent pas d'autres employés que des Français blancs. À qualification égale, un jeune Français d'origine maghrébine a cinq fois moins de chances d'obtenir un emploi qu'un jeune Français blanc de peau¹. Et la justice « républicaine » n'est pas prompte à punir ces discriminations « illégales » : on recense en moyenne chaque année de zéro à trois condamnations pour discriminations à l'embauche².

Ghettoisation et stigmatisation dans l'attribution des logements sociaux

Un « racisme institutionnel » s'opère tout autant dans les attributions de logements sociaux. Des politiques de quotas, demeurées secrètes et informelles, se traduisent par des recommandations en termes de populations étrangères (ou supposées telles)

considérées comme indésirables dans certains immeubles³. « De façon générale, le locataire « normal », désirable, appartient de toute évidence à la majorité ethnique : il est présent, dans le discours des acteurs, sous les expressions « Français de souche », « parfaits Français », ou encore « salarié lambda, très européenisé ». [...] C'est ensuite au nom de ces barrières culturelles que sont légitimées différentes pratiques de gestion des « équilibres ». D'une part, des limites sont fixées à l'accueil de certains groupes ethniques sur certains ensembles ou cages d'escalier, au nom du respect d'un supposé « seuil de tolérance ». D'autre part, est organisée la concentration de certains groupes ethniques sur certains territoires, afin d'éviter de disséminer des populations labellisées « à risques » dans l'ensemble du parc⁴ ». La discrimination ethnique et le marquage social fonctionnent ainsi à plein dans le secteur du logement social. Lorsqu'ils obtiennent une réponse favorable, 28 % des ménages immigrés ont déposé leur demande depuis au moins trois ans, soit près de deux fois plus que pour l'ensemble de la population en attente. Les ménages immigrés sont en outre contraints d'accepter des logements dans le parc social le plus ancien : 75 % vivent dans des immeubles construits avant 1975.



Affiche d'un « spectacle » raciste, début du XX^e siècle

¹ Laetitia Van Eeckout, *L'immigration*, Paris, Odile Jacob, 2007.

² Pierre Tévanian, *Le ministère de la peur*, op. cit., p. 102.

La longue histoire du racisme « républicain »

Le racisme comme composante historique de l'État bourgeois

Ce racisme institutionnalisé s'inscrit dans une histoire longue de plusieurs siècles. Le Code Noir de 1685, édicté par Colbert, a constitué l'une de ses racines étatiques. Légalisant la négation du droit des « Noirs », il a permis d'asseoir le socle raciste de l'État qui perdure après avoir été adapté aux besoins de l'évolution de la société capitaliste. Si, dans l'esprit, il a pu se perpétuer, c'est que, depuis, rares sont les intellectuels ou dirigeants politiques qui l'ont remis en question ; l'écrasante majorité a préféré « souffler la lampe, afin de se coucher dans les ténèbres » (Baudelaire). Aujourd'hui comme hier, c'est toujours sur ce support qu'est étayée la politique nationale et internationale française. Tout au long de ces quatre siècles, il a fallu la crédibiliser afin de permettre la constitution de la société esclavagiste dont le capitalisme naissant a été le fondement. Le discours religieux et les intellectuels en ont été les piliers permettant au racisme de devenir l'outil idéal de l'exploitation.

Il faut souligner en effet que ce racisme n'est pas accidentel, mais structurel. Ce n'est certes pas une spécificité du capitalisme : le racisme se rencontre dans toutes les sociétés connues antérieures à lui. Mais il constitue une composante de l'État bourgeois, quelles que soient les formes qu'il a revêtues depuis plusieurs siècles : monarchie, empire ou république. Plus encore, c'est bien la République bourgeoise qui s'avère directement raciste depuis ses origines et en ses bases mêmes. L'historien Gilles Manceron a pu parler à ce sujet d'un « paradoxe républicain⁶ » : car la République n'a eu de cesse de brandir les « droits de l'homme » pour les bafouer, d'utiliser ce prétexte — répandre son

³ Sylvie Tissot, « Logement social : une discrimination en douceur », *Plein droit*, n° 68, avril 2006, p. 27.

⁴ Valérie Sala Pala, « Le racisme institutionnel dans les attributions de logement social. Une comparaison franco-britannique », *Hommes et migrations*, n° 1264, novembre-décembre 2006, p. 111.

⁵ Sylvie Tissot, « Logement social : une discrimination en douceur », article cité, p. 25.

⁶ Gilles Manceron, *Marianne et les colonies*, Paris, La Découverte, 2003, p. 18.

universalisme sur la Terre entière – pour coloniser, asservir, exploiter, discriminer. Les droits de l'homme de la République n'ont été longtemps rien d'autre que les droits de l'homme blanc. Pendant des décennies, les peuples colonisés n'ont jamais été considérés comme des hommes à part entière, c'est-à-dire, dans le vocabulaire républicain, comme des « citoyens », mais comme des « indigènes », « sujets » ou « protégés » de la France et, à ce titre, privés de droits. Sartre avait raison d'ironiser dans sa préface aux *Damnés de la terre* de Frantz Fanon : « *la Terre comptait deux milliards d'habitants, soit cinq cent millions d'hommes et un milliard cinq cent millions d'indigènes* » ; il avait raison de dire qu'il s'agissait d'appliquer « *au genre humain un numerus clausus* ».

C'est à partir des années 1880 que s'est ouverte pour les puissances impérialistes européennes la phase de plus grande expansion coloniale. En France, ce fut donc sous la Troisième République. Or cette République bourgeoise a institué, dès ses commencements, un racisme officiel fondé sur la croyance en l'inégalité et la hiérarchie des races : « *Une race de travailleurs de la terre, c'est le nègre : soyez pour lui bon et humain, et tout sera dans l'ordre ; une race de maîtres et de soldats, c'est la race européenne. Que chacun fasse ce pour quoi il est fait et tout ira bien*¹ », écrivait en 1871 l'historien et penseur de la République Ernest Renan. Les pères fondateurs de la Troisième République ont laissé à cet égard un héritage décisif. C'est le cas de Gambetta ou de Ferry qui, tous deux et parmi d'autres du même acabit républicain, proclamaient le « *droit des races supérieures vis-à-vis des races inférieures* ». Elles sont de Jules Ferry, ces sentences d'un racisme pourri de morgue : « *Si nous avons le droit d'aller chez les barbares, c'est parce que nous avons le devoir de les civiliser [...] ; il faut non pas les traiter en égaux, mais se placer du point de*

*vue d'une race supérieure qui conquiert*² ».

Pour mieux justifier auprès de l'opinion publique la nécessité de se tailler un Empire, d'y surexploiter la main-d'œuvre et d'y réaliser de juteux profits, la bourgeoisie républicaine a eu recours à une véritable fabrique du « sauvage ». Mise en scène, jeu sur les émotions, la peur, la terreur, tout a été bon pour présenter les peuples colonisés comme des sous-hommes proches de l'animalité. C'est ainsi qu'ont vu le jour, dans les années 1880-1890 et jusqu'aux années 1930 incluses, de véritables zoos humains où étaient exhibés, à la manière d'animaux en cage, des « spécimens » indigènes que l'on avait forcés à revêtir des tenues « barbares » ou à rester demi-nus, conformément à l'image qu'il s'agissait de véhiculer³. Les manuels scolaires officiels de la République ont propagé d'abondance les plus infâmes clichés ; ainsi, entre cent exemples, celui de Dupuis, quinze fois réédité à partir de la Première Guerre mondiale : « *Les races qui peuplent la Mélanésie [...] sont des nègres, dont quelques-uns, tels les anciens habitants de l'Australie, sont affreusement laids ; ils habitent des cabanes infectes et sont pour la plupart lâches, poltrons et traîtres*⁴. »



Travail forcé colonial

L'horreur colonialiste et son accompagnement raciste

Ce rejet dans l'altérité et dans la sous-humanité a aussi permis que s'accomplissent les pires horreurs, massacres, tortures, destructions, mises au pas, assujettissement, le plus souvent au nom de l'universalité républicaine, de sa défense et de sa nécessaire extension. L'extermination des indigènes a même constitué « un acte de purification » pour certains colonisateurs. L'appropriation des terres par les colons était de la même manière légitimée par cette déshumanisation des colonisés, censés ne pas avoir « le désir de maintenir le bien commun et la propriété » et ne pas comprendre l'obéissance à une loi extérieure⁵. C'est ainsi que le droit républicain a institutionnalisé la spoliation des indigènes – par exemple, en 1871, le Parlement français concède cent mille hectares de terres aux colons d'Algérie sans jamais mentionner les Algériens qui y vivent⁶. À la même période, le Parlement décrète l'appropriation par la France de vastes espaces en Nouvelle-Calédonie pour en faire un domaine pénitentiaire et des terres cultivables pour les colons, tout en mettant en œuvre une politique de cantonnement des habitants dans des réserves, très comparables aux réserves indiennes d'Amérique du Nord. L'ensemble se condense dans le Code de l'indigénat promulgué en 1881, qui confirme et officialise les pénalités et sanctions particulières pour les autochtones et organise la dépossession continue de leurs terres.

Cette politique se perpétue durant plusieurs décennies. Sous le Front populaire, aucune avancée ne peut être constatée ; un unique projet, le plan Blum-Viollette, qui prévoyait l'accession de 60 000 Algériens (sur près de 8 millions !) à la citoyenneté française, est retiré par le gouvernement, du fait de l'opposition des députés français d'Algérie et de l'Association des maires d'Algérie. Nommé sous-

² Intervention de Jules Ferry à la Chambre des députés, 27 mars 1884, cité *ibidem*, p. 102.

³ Nicolas Bancel, Pascal Blanchard, Sandrine Lemaire, *Zoos humains. Au temps des exhibitions humaines*, Paris, La Découverte, 2004.

⁴ Cité par Gilles Manceron, *Marianne et les colonies*, op. cit., p. 131.

⁵ Nicolas Bancel, Pascal Blanchard, Françoise Vergès, *La République coloniale*, op. cit., p. 51.

⁶ *Ibidem*, p. 54.

¹ Cité *ibidem*, p. 135.

secrétaire d'État chargé des services de l'immigration et des étrangers, en 1938, le géographe et « expert » Georges Mauco n'a cessé de diffuser, dans la dernière décennie de la Troisième République, des thèses validées au sommet de l'État : défense des caractéristiques françaises (« *raison, esprit de finesse, prudence, sens de la mesure* ») contre « *l'abâtardissement* » de la population française, préservation de « *l'avenir de la race* »¹. Pareilles expertises ne s'arrêtent pas avec le premier XX^e siècle, elles se poursuivent et continuent à recevoir validation des autorités étatiques après la Seconde Guerre mondiale, telles celles de Robert Debré et Alfred Sauvy, directeur de l'INED depuis sa fondation en octobre 1945, invitant à tout faire pour « *garder au caractère français ses meilleures qualités* »². C'est au nom de ces théories racialistes pseudo-scientifiques, mais en réalité, plus fondamentalement, pour la préservation des intérêts les plus sordides de l'impérialisme français, que se justifient, aux yeux de l'État, les pires massacres : la répression du mouvement de révolte algérien en mai 1945, qui fait entre 15 000 et 50 000 victimes, celle de l'insurrection malgache en 1947 — villages incendiés et rasés, exécutions sommaires, prisonniers chargés en avion puis lâchés vivants au-dessus de villages insurgés, tortures : au total environ 80 000 morts³ —, enfin ce même emploi systématique de la torture, des exécutions sommaires et des destructions de villages entiers lors de la guerre d'Algérie.

Racisme et chauvinisme criminels du stalinisme et de la social-démocratie

Le soutien du PCF et de la SFIO aux crimes colonialistes

Or ces monstrueuses pratiques ont été l'œuvre non seulement de gouvernements « républicains », mais en leur sein de dirigeants prétendument « socialistes » et « communistes » : sous les gouvernements « tripartites » composés de ministres PCF, SFIO et MRP entre 1945 et 1947, sous la présidence d'un dirigeant SFIO, Vincent Auriol, jusqu'en 1954, et sous le gouvernement du « socialiste » Guy Mollet en 1956-57.



Affiche de propagande du gouvernement français pendant la Première Guerre mondiale : « Nos soldats d'Afrique. Le tirailleur sénégalais »

Il y a lieu de souligner tout particulièrement l'attitude criminelle du Parti communiste français, détournant la lutte de classe internationaliste au profit d'un soutien chauvin à la grande nation française — le tournant date de la stratégie de front populaire, décidée par Staline en 1934. Dans les pires moments de la répression colonialiste, la position du PCF a été à la défense de la République bourgeoise et de l'Empire français. En mai 1945, *L'Humanité* invente de toutes pièces un rôle joué par les fonctionnaires de Vichy dans le soulèvement des Algériens pour

justifier son écrasement⁴. Un mois plus tard à peine a lieu le Congrès du PCF ; le représentant du Parti communiste algérien, Caballero, y affirme : « *Ceux qui réclament l'indépendance de l'Algérie sont des agents conscients ou inconscients d'un autre impérialisme. Nous ne voulons pas changer un cheval borgne pour un cheval aveugle.* » Et les congressistes applaudissent. Maurice Thorez affirme alors que les populations d'Afrique du Nord « *savent que leur intérêt est dans l'union avec le peuple de France* »⁵. À la fin des années 1940, le parti communiste condamne « *la pseudo-indépendance qui ne pourrait que renforcer l'impérialisme américain* »⁶. Après les dizaines de milliers de victimes de Madagascar, en 1947, le dirigeant communiste Georges Cogniot, dans *L'Humanité*, continue de vouloir sauver l'Union française⁷. Pendant toute la durée du conflit algérien, le PCF réclame, certes, la « paix en Algérie » ou encore le « règlement pacifique de la question algérienne », mais en oubliant la revendication primordiale : l'indépendance. Et les députés communistes votent en 1956 les pouvoirs spéciaux au gouvernement Mollet/Mendès-France/Mitterrand.

Au nom de la « civilisation »

Cette monstrueuse dérive au sein même du mouvement ouvrier trouve son origine dans le ralliement à la doctrine raciale républicaine, affirmée par la croyance en la « mission civilisatrice » de la France et en son « devoir » d'« émancipation » Jaurès y a cédé. Il déclare par

⁴ Dans la même veine, le journal de la SFIO, *Le Populaire* du 12 mai, parle d'« agitateurs ».

⁵ Cité par Yves Benot, *Massacres coloniaux. 1944-1950 : la IV^e République et la mise au pas des colonies françaises*, Paris, La Découverte et Syros, 1994, 2001, p. 59.

⁶ Marc Ferro, « En Algérie : du colonialisme à la veille de l'insurrection », in Marc Ferro (dir.), *Le livre noir du colonialisme XVIIe-XXIe siècle : de l'extermination à la repentance*, Paris, Robert Laffont, 2003, p. 510.

⁷ Yves Benot, *Massacres coloniaux*, op. cit., p. 131.

¹ Olivier Le Cour Grandmaison, « Colonisés-immigrés et « périls migratoires » : origines et permanences d'un racisme et d'une xénophobie d'État (1924-2007) », *Cultures et conflits. Sociopolitique de l'International*, n° 69, printemps 2008, p. 24.

² Cité *ibidem*, p. 31.

³ Nicolas Bancel, Pascal Blanchard, Françoise Vergès, *La République coloniale*, op. cit., p. 158.

exemple, en 1884 : « *Quand nous prenons possession d'un pays, nous devons amener avec nous la gloire de la France, soyez sûrs qu'on lui fera bon accueil, car elle est pure autant que grande, toute pénétrée de justice et de bonté [...] Là où la France est établie, on l'aime ; là où elle n'a fait que passer, on la regrette ; partout où sa lumière resplendit, elle est bienfaisante ; là où elle ne brille plus, elle a laissé derrière elle un long et doux crépuscule où les regards et les cœurs restent attachés¹.* » En somme, ceux qui ne sont pas Français n'ont rien d'autre à espérer que de le devenir. Quatorze ans plus tard, Jaurès persiste et signe : « *Si quelques fous songeaient à dépouiller la France de son domaine colonial, toutes les énergies françaises et toutes les consciences droites dans le monde se révolteraient contre pareille tentative².* »

Blum s'inscrit parfaitement dans cette continuité lorsqu'il affirme, lors d'une déclaration à la Chambre des députés en 1925 : « *Nous admettons le droit et même le devoir des races supérieures d'attirer à elles celles qui ne sont pas parvenues au même degré de culture³.* » Des traces de ce racisme ont perduré dans la social-démocratie, comme en témoignent ces propos, tout à la fois racistes et misogynes, de Jules Moch, l'un des dirigeants de la SFIO, en 1944 : « *Je refuse que la reine Makoko puisse un jour renverser le gouvernement français⁴* », justifiant ainsi le refus du droit de vote aux peuples colonisés. Cette pratique discriminatoire conduit, sur le territoire « hexagonal », aux pratiques les plus abjectement anti-ouvrières. Au début des années 1980, plusieurs élus PCF, soutenus

par la direction de leur parti, s'opposent à la construction de foyers de travailleurs immigrés ; l'un d'eux fait même détruire un foyer au bulldozer.

La « gauche », la défense républicaine et la sécurité nationale

Le patriotisme brandi durant des décennies par les dirigeants sociaux-démocrates et staliniens au nom, toujours des droits de l'homme et des valeurs universalisantes de la République française, n'a cessé de confiner au nationalisme pétri de chauvinisme et de xénophobie. Mitterrand n'est rien moins qu'un maillon de cette chaîne. En 1989, il n'hésite pas à évoquer un « *seuil de tolérance dépassé* » au sujet des immigrés ; ses propos n'ont donc rien à envier dans ce registre à ceux de Chirac parlant d'*« overdose d'immigrés* » ou de Valéry Giscard d'Estaing stigmatisant une « *invasion* ». Différents ministres socialistes se sont illustrés dans cette veine honteuse. Lorsque des « intellectuels » comme Régis Debray, Max Gallo, Mona Ozouf ou Paul Thibaud lancent dans *Le Monde* un appel intitulé « *Républicains n'ayons plus peur !* » en septembre 1998, proposant de « *refonder* » la République en « *restaurant* » l'autorité par toute une série de mesures sécuritaires et discriminatoires (tolérance zéro à l'égard de toutes les petites infractions, jusqu'aux « *tenues provocantes* » des élèves, incarcération des mineurs, suppression des allocations familiales pour les « *parents des délinquants* », contrôle plus strict des « *flux migratoires* », attribution « *plus exigeante* » de la nationalité française), Jean-Pierre

Chevènement les félicite ; il estime qu'ils « *incarnent la forte persistance de l'idée républicaine en France* ».

Outre ses propos sur les « *sauvageons* », Chevènement se fait maintes fois l'avocat de la police lorsqu'elle violente et torture des « *jeunes-des-cités-issus-de-l'immigration* ». Pour exemple, en 1991, Ahmed Selmoun subit lors

d'une garde à vue des violences policières (coups, blessures, menaces avec un chalumeau et une seringue, viol à la matraque) reconnues comme « *particulièrement graves et cruelles* » par la Cour européenne des Droits de l'Homme, qui condamne la France pour torture. Lorsque le tribunal correctionnel de Versailles condamne, huit ans après les faits, les policiers mis en cause à deux et quatre ans de prison ferme, une manifestation de protestation de policiers reçoit l'approbation du ministre de l'intérieur Chevènement, qui dit « *comprendre leur inquiétude* ». La Cour d'appel de Versailles est alors saisie, les policiers rejugés et leur peine abaissée à 18 mois de prison dont 15 avec sursis⁵ ! Dans ce sillage, en décembre 2001, le ministre de l'intérieur « socialiste » Daniel Vaillant poursuit pour « *diffamation contre la police nationale* » le Syndicat de la magistrature qui n'avait fait que constater : « *les contrôles d'identité au faciès, bien qu'illégaux, se sont multipliés* »⁶. Aujourd'hui, Ségolène Royal applaudit au débat sur l'identité nationale, le jugeant « *fondamental* » pour « *reconquérir les valeurs de la nation* ». La secrétaire du PS Martine Aubry, quant à elle, affirme certes que ce débat est « *mal posé* » ; elle ne l'en juge pas moins « *un vrai sujet* ».

Sarkozy, avec l'identité nationale, ne fait que perpétuer cette arrogance à la française de la xénophobie et de la stigmatisation de « *l'autre* », en les faisant renaître sous une forme encore plus hypocrite. Tout cela dans une indifférence quasi-totale (politique ou intellectuelle de « *gauche* ») sans doute pour ne pas être tricard dans un milieu consensuel puisque tout

¹ Jean Jaurès, Conférence tenue à l'Alliance française, 1884, citée par Nicolas Bancel, Pascal Blanchard, Françoise Vergès, *La République coloniale*, op. cit., p. 152.

² Cité in Gilles Manceron, *Marianne et les colonies*, op. cit., p. 226.

³ Cité *ibidem*, p. 235.

⁴ Cité *ibidem*, p. 119. Moch a ainsi féminisé le roi Makoko, souverain tévé du XIX^e siècle régnant sur des territoires situés dans les actuels Gabon, Congo-Brazzaville et Congo-Kinshasa.

⁵ Pierre Tévanian, *Le ministère de la peur*, op. cit., p. 117-118.

⁶ *Ibidem*, p. 106. De ce point de vue, les « *socialistes* » n'ont rien à envier à Sarkozy, qui poursuit depuis plusieurs années en diffamation le chanteur Hamé du groupe de rap La Rumeur pour des constats tels que celui-ci : « *Les rapports du ministère de l'intérieur ne feront jamais état des centaines de nos frères abattus par les forces de police sans qu'aucun des assassins n'ait été inquiété.* »

le milieu du gotha politico-culturel — Ferry, Finkielkraut, Frêche, d'Encausse... — met son discours au service de cette affligeante ignominie raciste et xénophobe, essayant d'emporter toutes les digues de la raison. Instillées et diffusées par tous les commerces médiatiques, leurs réflexions sentencieuses font des ravages dans l'opinion publique notamment en période de crise où il faut trouver un bouc émissaire à son mal vivre. C'est ce racisme institutionnel qui exprime sa continuité, aiguillonnée par les besoins du capitalisme. De leurs postes d'observation ou de direction, ils distribuent, stigmatisent, lancent des anathèmes, des appréciations sur les faits et gestes du monde arabo-musulman et africain qu'ils caricaturent sans vergogne. C'est le moyen trouvé pour établir un cordon sanitaire de jugements déformants. Nous sommes là dans la droite ligne de l'idéologie qui s'est développée depuis le XVI^e siècle et qui est le fil conducteur de ce racisme d'État. Il

tient en une thèse unique : la supériorité du blanc occidental, de sa culture et de ces monothéistes réactionnaires qui devraient conduire « l'autre » à s'y soumettre.

Pour accréditer ce dogme, ses utilisateurs ont recours aux discours moralo-religieux — bons/méchants — porté jusqu'à l'hystérie dans le cas de Sarkozy. Plus une thèse est faible, plus elle a besoin du terrorisme intellectuel et de la caricature pour s'imposer. Telle est la démarche entreprise par Sarkozy qui insiste sur le « besoin d'appartenance » exprimé par le vote suisse, pour justifier une nouvelle fois le débat sur l'identité nationale, comme un « antidote au tribalisme et au communautarisme ». Rarement chef d'État aura été aussi loin dans l'abject et le populisme pour comparer l'entité arabo-musulmane au tribalisme à laquelle il faudrait administrer un contrepoison pour la rendre « civilisée ». L'énormité de cette allégation et le chapelet d'assertions virulentes passent comme une lettre

à la poste. C'est le vertige dans le délire.

À l'heure du débat organisé par le gouvernement sur l'identité nationale, le premier communautarisme à combattre, c'est la fiction d'égalité instaurée par un État bourgeois qui se prétend républicain mais est en réalité oppresseur, xénophobe et raciste !

• **Retrait du projet de loi sur l'identité nationale !**

• **Régularisation de tous les sans-papiers !**

• **Abrogation de toutes les lois anti-immigrés, fermeture des camps de rétention, liberté de circulation et d'installation !**

• **Abolition de toutes les mesures interdisant l'accès des étrangers à certains emplois !**

□ **Laura Fonteyn et Jean Veymont**

TRIBUNE LIBRE

Sur le film *La Domination masculine*

La Domination masculine est un film documentaire féministe réalisé par Patric Jean, un cinéaste belge. Il se compose d'un ensemble d'entretiens tournés en Belgique, en France et au Québec dans les années 2000, ponctués par diverses archives visuelles et sonores.

Le documentaire s'articule autour de trois thématiques. L'une montre comment les sociétés capitalistes occidentales construisent des sujets genrés grâce à des instruments de socialisation sexistes. Ce processus se fonde sur un postulat : la supériorité des hommes sur les femmes. D'autre part, le réalisateur dépeint le phallocentrisme, c'est-à-dire l'ensemble des discours et représentations qui se centrent sur les valeurs que l'on attribue aux hommes. Il établit de quelle manière ce phallocentrisme, en ce qu'il organise tout un univers symbolique, permet de saisir le passage du sexisme latent, invisible ou plutôt invisibilisé, en sexisme patent, celui qui s'exprime le plus crûment lors de violences

conjugales. Enfin, *La Domination masculine* est un film féministe, donc militant. De ce point de vue, Patric Jean montre en quoi le combat politique est, en dernière instance, la condition par laquelle le système patriarcal peut être combattu.

Une socialisation sexiste

La première partie du documentaire soutient que la domination masculine n'a de sens que si l'on pose qu'il existe un critère de démarcation entre les personnes : être femme, être homme. Patric Jean explique que ce critère, loin d'être anodin, permet non seulement de discriminer les gens entre eux, mais surtout de les opposer dans des rapports de pouvoir. En effet, il donne la parole à un psychiatre qui explique une étude réalisée auprès de plusieurs personnes : une vidéo montre un bébé qui pleure et on pose la question : « pourquoi cet enfant pleure-t-il ? » La plupart du temps, les réponses

diffèrent selon le sexe : si c'est une fille, elle a du chagrin, est triste, si c'est un garçon, il est mécontent, coléreux. En ce sens, l'un des postulats à l'oppression féminine est de considérer que le sexe biologique conditionnerait les caractères des personnes et les contraindraient à tenir des postures et rôles sociaux conformes au discours patriarcal. Par conséquent, cet exemple montre la manière dont la socialisation sexiste présuppose une naturalisation des sexes et fige rigidement les individus selon deux catégories, le féminin et le masculin.

Dans le cadre d'entretiens en « speed-dating »¹, le cinéaste a posé une question à plusieurs femmes sur ce qu'elles attendaient des hommes au sein du couple. L'une d'entre elles a

¹ Traduction littérale : « rendez-vous rapide », méthode de rencontres en série qui consiste à multiplier les tête-à-tête en un laps de temps court, par exemple cinq minutes, dans un café ou un autre lieu festif.

répondu : « *J'ai besoin d'un homme qui me domine légèrement* », tout en spécifiant qu'elle avait « *un cœur énorme* ». De fait, la domination masculine implique que les femmes intérieurisent des normes sexistes et ceci, inconsciemment. Ces normes les contraignent à tenir un rôle d'assistance à homme et enfants au sein du foyer et à se définir, par conséquent, non pas comme un sujet à part entière mais comme une « béquille ». La première partie du documentaire s'attèle à montrer comment cette intérieurisation est le fruit d'un long dressage qui commence dès l'enfance. Après avoir montré que la plupart des jouets étaient sexistes, Patric Jean s'intéresse aux livres pour enfants. En effet, certains livres figurent des enfants filles qui regardent par la fenêtre l'air mélancolique, emplies d'une tristesse... typiquement féminine. L'enfant garçon, lui, s'il est dans cette même situation, sera décrit comme contraint à rester dans sa chambre parce que malade ou puni. L'idée sous-jacente est celle selon laquelle, contrairement aux hommes, les femmes n'ont pas d'ambitions et ne vivent qu'à travers leurs songes. En définitive, le réalisateur montre comment le patriarcat façonne des sujets genrés qui, dès leur enfance, sont confrontés à des dispositifs de socialisation éminemment sexistes.

Le phallocentrisme : d'une oppression symbolique à une oppression physique

Le phallocentrisme des systèmes patriarcaux est mis en évidence grâce à un motif qui revient tout au long du film : on voit le cinéaste en train de placer des affiches qui montrent des représentations phalliques explicites ou implicites, comme des monuments urbains (buildings, tours, menhirs). Le réalisateur tente d'exprimer le fait que de telles représentations dominent l'espace visuel, ce qui concourrait à la vision phallocentrique des sociétés patriarcales. En effet, la domination masculine implique l'existence d'un monde qui est polarisé selon des valeurs de virilité. Par ailleurs, la thématique de la femme-objet est aussi mobilisée par Patric Jean pour illustrer l'oppression latente qui découle de ce schéma phallocentrique. Ainsi, une photo des mannequins de

magazine sera retouchée, pour que la femme soit plus fluette, fragile, tandis que l'homme retouché gagnera lui du volume et de la puissance physique. Autrement dit, le réalisateur illustre la manière dont on construit les normes de genres féminin et masculin.

Le corps des femmes est confronté à cette vision phallocentrique et, par suite, phallocrate. L'image de l'Assemblée nationale est utilisée par le cinéaste pour illustrer la phallogratie propre à toute société patriarcale : les hommes discutent de la chose publique quand une femme retranscrit leurs discours, assise au côté du Président de la salle... un mètre plus bas. Ce pouvoir phallogratique se traduit aussi par l'exploitation du corps des femmes au travail, comme en témoignent les longs plans sur les hôtesses d'accueil, immobiles, contraintes à sourire, ou l'entretien avec une stripteaseuse.

Cette figure de l'oppression des femmes, qui a subi des agressions sexuelles dans son passé, permet au réalisateur d'aborder la question du sexe en tant qu'il n'est plus seulement implicite, mais en tant qu'il est une oppression physique, que ce soit par le travail ou par les rapports conjugaux.

Nécessité du combat féministe

Le film rappelle que les femmes sont les premières touchées par les licenciements et que l'écart salarial entre les travailleurs et les travailleuses reste une réalité. Par ailleurs, le documentaire pointe le problème de la double journée de travail, qui contraint la plupart des femmes à effectuer les tâches domestiques, en plus de leur journée de travail salarié. Pour signifier la prédominance des hommes dans les postes à responsabilité, Patric Jean filme une usine de textiles dans laquelle tous les travailleurs sont des travailleuses. Celles-ci œuvrent sous le regard de superviseurs de sexe masculin.

Mais la domination masculine se traduit aussi dans les rapports entre les femmes et les hommes au sein du couple. Le cinéaste rappelle qu'une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son compagnon. En effet, la violence faite aux femmes est très largement mise en lumière par le réalisateur de la *Domination masculine*, qui donne la parole à

plusieurs femmes victimes d'humiliations, d'insultes et de coups.

En rappelant ces exemples de l'oppression féminine, le réalisateur cherche à combattre l'illusion de l'égalité semée par l'idéologie dominante dont les principaux porte-voix sont des femmes et des hommes issus de la classe bourgeoise. Son entretien avec un groupe de féministes québécoises, qui compte un homme, met en évidence la nécessité des luttes politiques. Un fait divers de féminicide est exploité par Patric Jean. En 1989, alors que les mouvements féministes sont forts au Québec, un homme a décidé de tuer quatorze étudiantes d'une école d'ingénieur au motif qu'elles étaient *a priori* féministes. Par ce fait divers et les entretiens qu'il a eu avec des « masculinistes » (des hommes qui s'opposent farouchement aux féministes), le cinéaste illustre un des effets propres à tout combat progressiste : la réaction. L'homme féministe affirme que les luttes contre le système patriarcal se confrontent à des forces contre-offensives, à l'image des révolutionnaires qui ont lutté pour détruire l'ordre féodal ou bourgeois mais qui ont dû faire face aux réactionnaires.

Pourtant, *La Domination masculine* est loin d'être une analyse marxiste. Le documentaire se contente de montrer les manifestations de l'oppression des femmes sans en déterminer les causes véritables. Or la théorie marxiste est nécessaire pour l'expliquer puisque la base matérielle à l'oppression des femmes est, en dernière instance, le système capitaliste. Mais elle ne lui est pas réductible. De fait, des sociétés patriarcales préexistaient au capitalisme.

Contrairement à toute la littérature féministe qui s'adresse le plus souvent à un groupe restreint de personnes (surtout des chercheuses, étudiantes), le film vise ici un public plus large, certainement moins sensible aux problématiques du féminisme, comme le sont parfois les hommes. Et en ce sens, le documentaire qui dresse un portrait à charge sur la condition des femmes dans les sociétés occidentales peut permettre une prise de conscience non seulement sur la légitimité, mais surtout sur la nécessité des luttes féministes.

□ Ahlem Djebal

Solidarité ouvrière et populaire avec le peuple opprimé d'Haïti

Déclaration de la Fraction Trotskyste-Quatrième Internationale (FT-QI)

Nous publions ci-dessous la déclaration des camarades de la FTQI (Fraction Trotskyste-Quatrième Internationale, organisation avec laquelle la Tendance CLAIRE du NPA est en discussion) après la catastrophe en Haïti. (Traduction de Pauline Mériot.)

Le tremblement de terre qui a dévasté Haïti a produit une véritable catastrophe dans le pays le plus pauvre du continent [sud-américain, NdT]. D'après l'ONU, trois millions de personnes, soit presque un tiers des 10 millions d'habitants, ont été directement touchées, alors que le gouvernement haïtien affirme lui qu'il y aurait entre 30 000 et 100 000 morts. L'ONU a aussi averti du fait que le nombre de victimes risquait de se multiplier à cause des épidémies et des infections qui pourraient se déclencher à cause du manque d'eau et de l'état de décomposition des cadavres.

Un pays occupé et pillé

Haïti est occupé depuis 2004 sur ordre des États-Unis et avec l'accord de l'ONU. Cette occupation prend la forme d'une mission militaire commandée par le Brésil et composée de plusieurs pays d'Amérique latine. Sous l'argument d'une prétendue « mission humanitaire » baptisée Minustah (Mission des Nations Unies pour la Stabilisation d'Haïti), des troupes brésiliennes, uruguayennes, argentines, chiliennes, boliviennes, paraguayennes et équatoriennes entre autres, ainsi que le personnel politique de plus de trente pays, maintiennent le pays occupé pour garantir les affaires des capitalistes alors que le peuple haïtien est soumis à la misère la plus absolue.

Les organisations populaires d'Haïti ont dénoncé à plusieurs

occasions les violations des droits de l'homme opérées par les forces d'occupation. Ces violations peuvent aller de persécutions et de détentions jusqu'à des assassinats politiques, des massacres dans les quartiers les plus pauvres de la capitale ou même le viol de femmes et de jeunes filles.

L'extrême pauvreté de ce petit pays est le résultat du pillage impérialiste et des plans économiques pilotés par la Banque Mondiale et le FMI. Depuis les années 80, en exigeant une « ouverture économique » et une restructuration pour en finir avec les barrières commerciales, la banque mondiale et le FMI ont rendu l'économie haïtienne déjà à genoux encore plus dépendante. À titre d'exemple, soulignons qu'aujourd'hui plus de 80% du riz est importé, alors que c'est l'un des aliments de base de la population.

Sur la frontière avec la République dominicaine, les entreprises multinationales, avec l'aval du gouvernement et sous la protection de la police haïtienne et de la Minustah, ont converti le cordon industriel de la zone franche en un véritable centre d'esclavage où les travailleurs n'ont aucun droit et où les troupes des gouvernements « progressistes » d'Amérique latine leur assurent leurs profits en effrayant les travailleurs afin qu'ils ne s'organisent pas.

Au cours des dernières années, la situation du peuple haïtien n'a fait qu'empirer. Sous l'occupation de l'ONU, et pendant que les multinationales se remplissaient les poches, les travailleurs et le peuple pauvre d'Haïti ont vu la santé, l'éducation et l'infrastructure du pays se réduire en miettes alors que 80% de la population vit sous le seuil de pauvreté. Et ça, ce n'est pas le produit de catastrophes naturelles mais bien celui d'une politique

orchestrée par les multinationales et la bourgeoisie dont le plan est de transformer le pays en une grande « *maquiladora* »¹ et de s'en accaparer les terres, n'hésitant pas pour cela à expulser (comme au cours des dernières années) des centaines de milliers de paysans vers les misérables zones urbaines, converties en un réservoir de main-d'œuvre bon marché et semi-esclave, où la faim conduit certains à manger des « galettes de boue » pour survivre.

Une catastrophe annoncée

Au cours des années postérieures à l'occupation, plusieurs ONG avaient déjà prévenu et dénoncé la situation de crise de l'infrastructure qui laissait des millions d'Haïtiens à la merci des catastrophes climatiques. D'après Camille Chalmers, directeur de la Plate-forme pour le développement alternatif d'Haïti (PAPDA), « *le peuple frère d'Haïti se retrouve noyé dans une crise profonde, avec l'absence de moyens et de services basiques pour le développement de la vie humaine [...] les inondations et les cyclones ont laissé un solde de 3000 morts, quelque 300 000 personnes ont perdu leur foyer et des populations entières se sont retrouvées isolées, privées de communication, sans aliments, eau et médicaments* ».

Aujourd'hui le gouvernement haïtien parle d'un tremblement de terre imprévisible, ou d'une catastrophe « inimaginable », mais c'est en fait par refus d'assumer la

¹ Ce sont des usines exonérées de droits de douane, liées à des multinationales ; on n'y fabrique rien, mais on y assemble des pièces avec un coût de main-d'œuvre très bas et dans des conditions d'exploitation d'une dureté sans nom. (NdT).

responsabilité de la mort de centaines de milliers de personnes qui, vivant dans des conditions de précarité absolue, étaient la cible certaine d'une catastrophe comme celle qui a secoué le pays. La « solidarité » d'Obama, qui a dit suivre attentivement la situation, n'est rien de plus qu'une marque de cynisme impérialiste. C'est ce qu'il a démontré en disant qu'il allait « suspendre temporairement » la déportation d'immi-grants « illégaux » provenant d'Haïti. Depuis l'occupation en 2004, la dette externe d'Haïti a continué de croître et la Banque Mondiale et le FMI ont continué à en toucher les intérêts ponctuellement. Au cours des dernières années, les pays impérialistes ont annoncé avec hypocrisie une remise partielle, mais cela ne saurait masquer que la dette du pays le plus pauvre du continent a augmenté plus de quarante fois au cours des 34 dernières années, passant de 40 millions de dollars en 1970 à 1,6 milliard en 2008. À l'heure où les gouvernements impérialistes dépensent des centaines de milliards pour sauver les banques, il n'est pas dans leurs projets de sauver de la misère le pays le plus pauvre du continent ! De son côté l'ONU consacre plus 600 millions de dollars par an pour garantir l'occupation : un chiffre supérieur au total des exportations du pays.

Tout cela montre que les responsables de la situation terrible que vit le peuple haïtien sont non seulement le gouvernement haïtien, mais en outre tous les gouvernements latino-américains qui soutiennent les forces d'occupation ainsi que les pays impérialistes qui continuent de piller le pays. Et pendant ce temps, au beau milieu de cette situation catastrophique, les Forces Armées de tous les pays qui composent la Minustah — avec des gouvernements tant « progressistes » que « nationalistes » comme ceux de Lula, Kirchner ou Bachelet, en passant par Evo Morales et Mujica — tous nous annoncent que les casques bleus sont en train d'accomplir des actions de sauvetage et de mission « humanitaire ». Sous couvert des

missions de l'ONU, ces dirigeants occultent les crimes qu'ont commis leurs troupes.

La véritable mission des armées d'occupation est la répression du peuple haïtien, comme l'ont prouvé les déclarations des différents présidents de la région, en montrant que leur préoccupation était de « prévenir » les pillages et le désordre. Ces gouvernements, même dans des situations d'urgence, dévoilent leur vrai visage de défenseurs des intérêts de la bourgeoisie. Le rôle des troupes est de contrôler la population et de militariser le pays. C'est déjà le cas avec le contrôle de l'aéroport et les postes médicaux par l'armée états-unienne.



Toussaint Louverture (1748-1803), dirigeant de la révolution haïtienne à la fin du XVIII^e siècle

Haiti n'est pas que misère : ses cris libérateurs ont inspiré l'Amérique et le monde

Comme ils le font toujours pour justifier leurs plans interventionnistes, les impérialistes et les gouvernements bourgeois du monde nous assomment avec les statistiques de la misère qu'ils ont contribué à créer avec leurs plans de surexploitation, faisant d'Haïti un des pays les plus pauvres du monde. Mais Haïti ne se résume pas à ça. Le pays a été un exemple pour le monde entier : c'est le premier Etat d'Amérique latine à être devenu indépendant, en établissant une république noire ; c'est le pays où a eu lieu l'une des rares rébellions d'esclaves qui s'est soldée avec succès. La rébellion noire où

Toussaint-Louverture joua un rôle majeur a été un coup porté contre toutes les puissances colonialistes. Elle a mis un terme à l'aventure coloniale de la fameuse armée napoléonienne en Amérique, dans ce qui était alors la colonie française de Saint Domingue. C'est cet exemple-là qu'on veut nous faire oublier depuis lors, depuis que le président nord-américain Thomas Jefferson a refusé de reconnaître l'indépendance du pays. Il a ainsi ouvert une longue période d'isolation internationale, que les puissances européennes et états-unienne soutenaient fondamentalement parce qu'elles refusaient d'admettre l'existence d'une nation gouvernée par des anciens esclaves, parce que cette nation représentait une menace pour leur propres systèmes esclavagistes.

Troupes impérialistes et Minustah : dehors ! Pour une grande campagne internationaliste de solidarité avec le peuple d'Haïti !

Le tremblement de terre à Haïti était certes un phénomène naturel inévitable, mais ses conséquences et la manière dont elles ont été affrontées, elles, ne le sont pas. La réponse de l'ONU face à cette catastrophe est une « distribution militarisée », qui exige le maintien de l'ordre et la patience d'attendre les dons. Cela montre bien le rôle des forces d'occupation : répression de ceux qui ont été contraints de piller des magasins pour se nourrir. Comme si à elle seule la catastrophe qui vient d'avoir lieu ne suffisait pas : il faut en plus que le peuple d'Haïti subisse le contrôle des fusils de la Minustah.

Dans le même sens, Aramick Louis, ministre de la santé, a déclaré que « *des bandes armées ont commencé à prendre le contrôle des rues* » et que « *la préoccupation majeure du gouvernement se concentre maintenant sur une possible explosion de violence* », préparant ainsi le terrain pour une

répression. Ce ne sont donc ni les troupes étrangères ni le gouvernement servile d'Haïti, entièrement livré à l'impérialisme et aux multi-nationales qui pourront offrir une issue aux pénuries que subit le peuple. Seuls les travailleurs et le peuple haïtien sont capables d'administrer les aides sous leur propre contrôle.

Face à la catastrophe que subit aujourd'hui le peuple haïtien, la FT et ses sections en Amérique latine appellent à l'organisation d'une

grande campagne unitaire des organisations de travailleurs et des organisations politiques qui défendent les intérêts populaires, pour qu'ensemble nous nous mobilisions pour exiger des multinationales la mise à disposition et la distribution gratuite et immédiate de tous les biens nécessaires pour affronter la catastrophe comme les combustibles, les médicaments, les aliments...

• **Dehors les troupes de la**

Minustah !

• **Yankees, hors d'Haïti et de toute l'Amérique latine !**

• **Que les profits des capitalistes servent à affronter la catastrophe !**

• **Que les ressources reçues soient gérées par les organisations des travailleurs !**

• **Annulation de la dette externe d'Haïti !**

15 janvier 2010

Grèce : la crise de la dette pousse le gouvernement à accélérer ses attaques contre les travailleurs

La situation de l'économie grecque est critique. Contrairement à la plupart des pays impérialistes, elle n'est pas sortie de la récession : le PIB a encore baissé de 0,3% au 3^e trimestre 2009 et l'investissement continue à chuter de façon spectaculaire (-23% au 2^e trimestre 2009). Le taux de chômage atteint désormais 18%. Mais le principal sujet d'inquiétude pour les capitalistes est la capacité de l'État grec à rembourser sa dette. Le déficit budgétaire explose et devrait atteindre cette année 12,7% du PIB, et la dette publique est estimée à 113% du PIB cette année, et au moins 120% l'année prochaine. L'explosion récente de la dette vient notamment du fait que l'État est venu massivement au secours des banques : en garantissant les emprunts faits par les entreprises, l'État a pris en charge les intérêts des entreprises qui ont fait défaut dans leurs remboursements. Désormais, il s'agit de faire payer plein pot les travailleurs le sauvetage des capitalistes.

Les agences de notation ont dégradé la note de la Grèce (quant à sa capacité à rembourser sa dette), ce qui a eu pour effet immédiat de faire grimper les taux d'intérêt, alimentant un cercle vicieux pouvant conduire à la faillite de l'État grec. En effet, étant dans la zone euro, l'État grec ne dispose pas de sa souveraineté monétaire, et il ne peut pas mener une politique

inflationniste allégeant le poids de la dette.

Toute la question est aujourd'hui de savoir si le gouvernement grec parviendra à imposer les mesures drastiques contre les travailleurs afin d'éviter la faillite. Dans ce dessein, le gouvernement « socialiste » (PASOK), qui a appelé solennellement à « l'union nationale », est un atout pour la bourgeoisie grecque. En effet, il bénéficie du soutien de la bureaucratie des deux principales confédérations syndicales du pays (GSSE et ADEDY) pour faire passer sa cure d'austérité. Le premier ministre Papandréou a d'ors et déjà annoncé son intention de réduire les primes des fonctionnaires, de diminuer les dépenses des hôpitaux, et de faire des coupes sévères dans le budget des retraites, sans que cela provoque la moindre réaction des bureaucrates. Si cela ne suffit pas, le gouvernement n'écarte pas la possibilité d'augmenter la TVA, l'impôt qui touche plus fortement les pauvres que les riches. Cependant, la situation est loin d'être tranquille pour le gouvernement : les importantes manifestations de la jeunesse (durement réprimées), la grève principalement appelée par le Front de lutte syndical (émanation du KKE, le parti communiste stalinien) le 17 décembre, montrent que la jeunesse et les travailleurs ne sont

pas écrasés, et qu'ils sont prêts à combattre.

Les autres gouvernements de l'Union européenne ne veulent pas que la Grèce déstabilise l'euro et ils rechignent dans le même temps à lui venir en aide. Ils poussent donc le gouvernement grec à agir vite et fort, quelles qu'en soient les conséquences sociales. Si le gouvernement grec était trop faible, Angela Merkel a même évoqué la possibilité de mettre la Grèce sous tutelle budgétaire de l'UE, en donnant la possibilité à l'UE ou à la zone euro de décider directement de la politique budgétaire des États membres surendettés.

L'absence d'un parti communiste révolutionnaire, non inféodé à l'idéologie bourgeoise, et par là même capable de recomposer et de rassembler la classe, derrière ses propres objectifs, immédiats et historiques, se fait cruellement sentir. Cette absence laisse aujourd'hui la masse des travailleurs sous l'emprise des réformistes, alors qu'une minorité et une partie significative de la jeunesse s'en détache et est influencée par les idées libertaires et autonomes.

¹ « La question qui se pose est : de quelle autorité l'Europe [dispose-t-elle] pour dire aux parlements nationaux ce qu'il faut faire, afin d'éviter de causer des dommages à l'Europe elle-même ? Les parlements nationaux ne veulent pas se voir dicter de telles choses, mais nous avons besoin de résoudre ce problème », a-t-elle déclaré.



Manifestation de soutien aux émeutiers grecs, décembre 2008 (source : r-sistons.over-blog.com)

Situation révolutionnaire en Iran : À bas la dictature ! Non à l'ingérence impérialiste ! Pour un programme ouvrier et socialiste !

Depuis la réélection truquée du président Ahmadinejad en juin 2009, qui avait entraîné des manifestations de plusieurs dizaines de milliers de personnes et une dure répression, la situation révolutionnaire s'approfondit en Iran. Voici maintenant sept mois que, en toute occasion, notamment les jours de commémoration ou de deuil officiels, les opposants au régime descendent dans la rue massivement. Mais un seuil a été franchi le 27 décembre, journée de l'Achoura (date sacrée du calendrier chiite), qui a été sans doute l'une des plus radicales et violentes depuis juin. En effet, des milliers de manifestants ont mis en cause le régime lui-même et se sont battus avec les polices officielles ou officieuses – notamment le corps des Pasdaran (Gardiens de la Révolution) et les Bassidji (milices islamiques) – qu'ils ont mis dans plusieurs cas en déroute, notamment à Téhéran (la capitale) et Tabriz (dans le Nord du pays). Néanmoins, la répression a été extrêmement brutale : au moins trente-six manifestants ont été tués et plus de mille arrêtés. Les analystes s'accordent à dire que cette journée a marqué le franchissement d'un seuil dans la radicalisation des masses, qui

approfondit la crise du régime et confirme qu'il s'agit d'une crise révolutionnaire, même si l'on ne peut prévoir ni les rythmes, ni l'issue de son développement¹.



Une voiture de police en feu lors des manifestations du 27 décembre (<http://iranenlutte.wordpress.com>)

Il n'y a rien à attendre du « réformateur » Moussavi

Alors que le sommet de l'État se divise entre ceux qui veulent noyer la révolte dans un bain de sang et les partisans de compromis avec les « réformateurs » de Moussavi, l'enjeu majeur, pour les révolutionnaires, est que le mouvement s'étende jusqu'à saper les bases du régime tout en restant rigoureusement indépendant de

Moussavi, de Kharoubi (l'autre candidat « malheureux » à la présidentielle de cet été) et de tous les autres réformateurs laïcs ou religieux qui, au sommet de la République islamique, s'opposent à l'orientation jugée insoutenable d'Ahmadinedjad et de Khamenei, le « Guide suprême ». Moussavi, en particulier, principal opposant électoral à Ahmadinejad en juin, mais lui-même ancien premier ministre, entouré d'une clique d'autres anciens officiels chaque jour plus nombreux, ne veut absolument pas mettre fin à la République islamique, qui est une véritable dictature. Sa proposition actuelle, en cinq points, vise avant tout à prendre la place d'Ahmadinejad, mais il veut expressément limiter les libertés démocratiques aux organisations qui reconnaissent la légitimité de la République islamique, puisqu'il revendique l'article 27 de la Constitution. Pour garantir son allégeance au régime, Moussavi s'est même désolidarisé des manifestations du 27 décembre, en raison de leur radicalité. Les impérialistes soutiennent Moussavi précisément parce qu'ils voient en lui un candidat au pouvoir non seulement plus docile qu'Ahmadinejad, mais aussi capable de contenir la colère des

¹ Pour bien comprendre la situation en Iran, cf. l'excellent article du camarade du NPA Babak Kia : <http://www.contretemps.eu/interventions/iran-crise-regime-mouvement-populaire>

masses en la canalisant dans le cadre d'un régime légèrement retouché.

Divisions et hésitations de la classe dominante

Or, plus le temps passe, plus les masses se radicalisent, et moins la situation pourra être réglée par des demi-mesures. En particulier, une répression encore plus sanglante et barbare serait pour les sommets du régime un saut dans l'inconnu : cela ne réglerait pas les problèmes de fond auxquels ils sont confrontés et qui sont dus aux conflits d'intérêts entre les différents secteurs bureaucratico-mafieux dont ils sont les émanations respectives. D'autant plus que ces conflits déjà anciens sont exacerbés par le développement des relations économiques et géopolitiques avec les puissances impérialistes, tout particulièrement

depuis l'arrivée d'Obama au pouvoir, qui a éloigné le risque d'une intervention militaire demandée naguère par les faucons de la Maison blanche. Le régime iranien a ainsi renforcé sa collaboration avec les impérialistes pour aider au « contrôle » du chaos dans les pays voisins occupés, l'Irak et surtout l'Afghanistan, où les impérialistes peinent de plus en plus à maîtriser la situation avec l'intensification de la résistance et l'extension des zones de guerre au Pakistan. Mais surtout, les échanges commerciaux s'intensifient et sont appelés à se développer : cela fait d'ailleurs trente ans, depuis l'avènement de la République islamique, que les capitaux impérialistes, qui n'ont jamais réellement quitté le pays à l'exception des États-Unis et de la Grande-Bretagne, souhaitent faire leur retour en force en Iran, notamment au vu

des nécessités de restructuration et modernisation de son industrie pétrolière et des juteux investissements qu'ont fait au cours des dernières années les multinationales françaises et allemandes dans divers secteurs, notamment dans l'automobile.

De ce point de vue, l'arrivée au pouvoir de Moussavi faciliterait la collaboration avec les impérialistes, car Ahmadinejad doit faire mine de rester un minimum nationaliste et anti-américain s'il veut rester au pouvoir. Mais elle ne mettrait pas forcément fin à la crise du sommet, car ses ennemis resteraient puissants dans le cadre du régime et rendrait plus difficile à justifier la répression des mobilisations populaires. En ce sens, la situation reste ouverte et, en tout cas, ingérable à terme pour les actuels chefs du régime.



Manifestation du 27 décembre à Téhéran. Les manifestants infligent un recul aux milices du régime. (<http://iranenlutte.wordpress.com>)

Soutien inconditionnel aux masses en lutte

Dans cette situation, les révolutionnaires doivent être inconditionnellement du côté des masses qui se soulèvent contre le régime et les encourager à se battre pour mettre à bas la République islamique honnie. Cela ne sera possible que si la classe ouvrière intervient dans la situation

révolutionnaire ouverte, ce qui n'est pas encore le cas à une échelle nationale : même s'il y a un certain nombre de grèves ouvrières et, bien évidemment, des dizaines de milliers d'ouvriers qui participent aux manifestations contre le régime, ils n'agissent pas en tant que classe, avec leurs propres armes, contrairement au processus révolutionnaire qui finit par triompher de la dictature pro-impérialiste du Shah en 1979.

En même temps, il faut lutter avec la plus grande détermination contre l'orientation de Moussavi, qui est un ennemi de la démocratie et des travailleurs. Enfin, il faut combattre toutes les illusions qui peuvent exister sur les « démocraties occidentales », en montrant que les impérialistes n'ont que faire d'établir la démocratie en Iran, mais veulent uniquement développer leurs affaires dans le pays, accéder au contrôle des ressources pétrolières et

s'appuyer sur un allié tout en contrôlant enfin ses armements.

Soutien aux forces ouvrières contre le régime

Nous soutenons en particulier l'ensemble des forces du mouvement ouvrier, des organisations d'étudiants et de femmes qui se battent pour en finir avec le régime tout en restant totalement indépendantes de Moussavi et consorts. C'est le cas notamment des deux partis qui se réclament du « communisme ouvrier » fondé par Mansoor Hekmat (le PCOI et le PCOI-Hekmatiste), résistent courageusement à la dictature depuis trente ans en défendant un certain nombre d'idées marxistes, en construisant des syndicats ouvriers et des organisations de femmes. Aujourd'hui, ils mettent en avant un programme combinant des revendications démocratiques et sociales, l'objectif de renverser la République islamique et le refus de toute intervention militaire et de toute sanction économique de la part des impérialistes.

Les chefs du régime ont montré leur crainte d'un progrès de ce programme parmi les masses en dénonçant, dans les manifestations du 27 décembre, l'intervention de groupes marxistes et en saisissant Interpol, l'agence des polices européennes, pour qu'elle lance des poursuites contre les militants du PCOI-H présents en Europe. Interpol a obtempéré en publiant la liste de douze militants, présentés comme « terroristes » alors qu'ils se battent pour la démocratie et le socialisme en Iran ! Cela prouve que, face au danger révolutionnaire, les dictateurs d'Iran et les prétendus « démocrates » d'Europe s'entendent comme larrons en foire. C'est un devoir de tous les militants du mouvement ouvrier et des droits démocratiques de dénoncer cette collusion, de soutenir et de protéger les camarades du courant communiste-ouvrier¹.

Il est d'autant plus nécessaire de ne pas semer d'illusions sur le rôle que pourraient jouer les puissances impérialistes dans la chute du régime. C'est donc une faute politique de leur demander de rompre leurs relations diplomatiques avec l'Iran, comme le font les deux PCOI. Car les puissances impérialistes ne veulent pas plus mettre à bas ce régime qu'elles ne l'ont fait pour celui de Saddam Hussein en 1991, tant qu'elles peuvent accroître leurs affaires avec lui, même si elles espèrent vivement placer à sa tête des dirigeants plus conciliants.



Répression de manifestantes le 27 décembre
(<http://iranenlutte.wordpress.com>)

Critique du courant communiste-ouvrier

Plus généralement, le programme du courant communiste-ouvrier d'Iran et d'Irak contient des points particulièrement faux, qu'il faut critiquer car ils pourraient avoir des conséquences funestes dans le processus révolutionnaire.

Tout d'abord, ce courant commet une faute programmatique fondamentale en renvoyant dos-à-dos les impérialistes et ceux qui leur résistent, comme c'est le cas en Irak ou en Palestine, sous prétexte que beaucoup de ces résistants sont islamistes. Or le combat nécessaire contre l'islam politique et notamment contre ses exactions envers les droits démocratiques, les ouvriers et les femmes, ne saurait justifier une position neutre dans les conflits entre impérialistes et résistants. Cette faute programmatique, qui a conduit le courant communiste-ouvrier d'Irak et d'Iran à la scission il y a quelques années, est sans doute due à l'origine du courant communiste-ouvrier, constitué dans les années 1980 en opposition au « nationalisme de gauche » et notamment au stalinisme qui, dans la révolution de 1979,

avait soutenu les islamistes sous prétexte d'anti-impérialisme. Pourtant, l'intérêt des travailleurs et des peuples opprimés est d'infliger des défaites à l'impérialisme tout en combattant sans la moindre concession le programme et la politique des islamistes ou de n'importe quels autres nationalistes bourgeois et petits-bourgeois.

Plus généralement, la position du courant communiste-ouvrier sur la question démocratique est confuse et erronée. S'il est évident que les revendications démocratiques doivent aujourd'hui être mises au centre de l'agitation en Iran, il faut comprendre que seule la classe ouvrière est capable de réaliser ces revendications en prenant le pouvoir. Or, si le courant communiste-ouvrier est très clair dans son combat contre toutes les fractions du régime, son programme politique au-delà du renversement de la dictature est ambigu. C'est d'ailleurs sur cette question des mots d'ordre à formuler sur la question du pouvoir que s'est produite la scission du courant communiste-ouvrier en 2004. Mais aucun des deux partis qui en sont issus n'a surmonté ces failles programmatiques constitutives.

Le programme du communisme-ouvrier, en effet, mêle des considérations générales sur la République des conseils et des formulations démocratistes sans délimitations de classes. Cela conduit le PCOI à l'illusion selon laquelle une République socialiste en Iran pourrait être introduite par les urnes. Mais les deux partis partagent une conception de la révolution par étapes, en conséquence réformiste, qui conduirait pourtant nécessairement la dynamique révolutionnaire dans l'impasse institutionnelle de la démocratie bourgeoise, voire dans des alliances avec des fractions « démocratiques » de la bourgeoisie elle-même. Car, si le processus révolutionnaire s'approfondit, il ne fait guère de doute que la bourgeoisie iranienne cherchera à le dévier en mettant en avant une variante plus présentable aux masses que Moussavi, en faisant valider par les urnes un régime bourgeois soi-disant démocratique, mais soumis à l'impérialisme.

¹ Cf. le communiqué de la FSE, syndicat étudiant de lutte : <http://www.luttes-étudiantes.com/FSE/communiqué.php?p=communiqué&a=detail&idCommuniqué=149>

Pour un parti révolutionnaire trotskyste

Pour que la révolution puisse triompher en Iran, il faut que la classe ouvrière joue un rôle central et se dote du programme trotskyste, qui permet de lutter efficacement contre l'impérialisme et d'aider les

travailleurs à prendre le pouvoir. Le développement concret d'un *programme transitoire* pour l'Iran, culminant dans l'objectif d'un gouvernement des travailleurs, serait un apport décisif pour articuler les revendications démocratiques et sociales immédiates à la question du pouvoir en concrétisant l'opposition aux impasses démocratiques

bourgeoises. Le combat pour un tel programme, donc pour un parti trotskyste est un enjeu majeur du moment présent. Il faut en discuter avec tous les militants du mouvement ouvrier en Iran.

□ Nina Pradier



Manifestation du 27 décembre à Téhéran (<http://iranenlutte.wordpress.com>)

❖ HISTOIRE

La révolution espagnole. Troisième partie (1936-1939)

En juillet 1936, l'héroïsme du prolétariat espagnol a permis de défaire le putsch militaire dans les deux tiers du pays. Dans ce mouvement, des comités des travailleurs et de leurs organisations se sont constitués qui prennent rapidement en charge toutes les fonctions gouvernementales et commencent à accomplir la révolution (constitutions de milices en lieu et place de la police, expropriation ou syndicalisation des entreprises, etc.). Autrement dit, la révolution

prolétarienne a presque vaincu dans les deux tiers de l'Espagne.

Mais les dirigeants des organisations ouvrières, CNT incluse, refusent d'organiser ce nouveau pouvoir prolétarien naissant et apportent au contraire leur soutien à la bourgeoisie ou, plutôt à son ombre (car l'essentiel des patrons, des grands propriétaires fonciers et des militaires sont du côté de Franco), pour maintenir son gouvernement, dit « répu-

blicain », dans la partie du pays où le putsch a été vaincu.

Après les défaites militaires de l'été, un nouveau gouvernement de Front Populaire est mis en place avec comme axe politique : gagner la guerre d'abord, faire la révolution ensuite. Il est présidé par Caballero et soutenu par toutes les organisations ouvrières, même si début septembre 1936 la CNT et le POUM n'y sont pas encore formellement entrés.

La bourgeoisie liquide les comités-gouvernements et reconstruit l'État bourgeois avec l'aide de la CNT et du POUM

L'entrée de la CNT et du POUM dans le gouvernement de Catalogne et la dissolution du Comité Central des milices antifascistes

Utilisant les pressions du gouvernement central qui refuse d'apporter tout aide sérieuse à la Catalogne tant qu'y gouvernera de fait le Comité Central des milices antifascistes de Catalogne et les revers militaires face aux troupes de Franco, Companys, président de la Généralité (gouvernement) de Catalogne, parvient le 26 septembre 1936 à terminer de convaincre la CNT d'entrer au gouvernement de la Généralité de Catalogne. La CNT reçoit les ministères de l'Economie, du Ravitaillement et de la Santé, aux côtés des staliniens du PSUC, auxquels reviennent ceux du Travail et des Services Publics, tandis que l'Esquerra (formation bourgeoise nationaliste catalane) tient les Finances, l'Intérieur et la Culture. Les premières mesures de ce nouveau gouvernement de front populaire consistent à liquider le double pouvoir : dissolution du Comité Central des milices antifascistes de Catalogne, dissolution de tous les comités locaux mis sur pied au cours de la lutte contre le putsch, dont les fonctions sont généralement transférées aux conseils municipaux. Les dirigeants anarchistes essayent de justifier cette rupture ouverte et évidente avec leurs principes par deux arguments. D'une part, ils l'expliquent par la nécessité de d'abord gagner la guerre avant de penser à faire la révolution : les anarchistes, qui se présentent souvent comme les plus anti-staliniens, s'alignent en fait au moment décisif sur la politique réformiste de collaboration de classe des staliniens. D'autre part, ils prétendent que, en entrant au gouvernement, ils permettent que les anciens organismes de pouvoir soient pénétrés par les nouveaux et s'approchent ainsi de la conquête du pouvoir par les travailleurs. En réalité, il s'agit tout au contraire de

l'intégration des organes prolétariens de pouvoir à l'appareil d'État bourgeois, ainsi remis sur pied. Le POUM qui n'avait pas posé d'autres conditions à sa participation qu'un « programme socialiste » et la participation active de la CNT, entre aussi au gouvernement, où Nin, secrétaire général du POUM, devient ministre de la Justice. En fait de « programme socialiste », la bourgeoisie de l'Esquerra utilise habilement l'autorité incontestée des dirigeants de la CNT et du POUM sur la classe ouvrière pour la persuader d'accepter de dissoudre un à un les comités-gouvernements. La dénonciation par Trotsky de la signature par le POUM du programme du front populaire en janvier 1936 comme une trahison de la révolution, est souvent présenté comme sévère : les mois suivants confirme la justesse de cette condamnation.



Affiche électorale du POUM

L'entrée de l'Aragon révolutionnaire dans la légalité républicaine

Le Conseil de défense d'Aragon, fédération de conseils locaux, sous la présidence du dirigeant de la CNT, Joaquin Ascaso, incarnation la plus aboutie de ces comités-gouvernements, représente pour le gouvernement central un ennemi à

abattre. Il est violemment dénoncé par les staliniens et les socialistes. Le gouvernement exerce une pression militaire et financière qui conduit finalement Ascaso à céder : il reconnaît l'autorité du gouvernement central ; en échange, Caballero confère des pouvoirs gouvernementaux à ce Conseil, à condition qu'il soit réorganisé : au lieu d'être la représentation vivante des masses en lutte organisées dans leurs comités de base, il représente chaque organisation ouvrière à proportion de ses effectifs. A partir de ce moment là, le Conseil de défense cesse d'être un organe de pouvoir prolétarien, pour devenir une composante de l'Etat bourgeois.

L'entrée de la CNT dans le gouvernement central

Comme les défaites militaires des forces « républicaines » se succèdent, au point que Madrid semble bientôt menacée, la CNT va accepter d'entrer au gouvernement central, allant ainsi jusqu'au bout de sa logique de front populaire. Juan Peiro, l'un des principaux dirigeants de la CNT, explique le 23 octobre : « *Ceux qui parlent, dès aujourd'hui, d'implanter des systèmes économiques et sociaux achevés sont des amis qui oublient que le système capitaliste a... des ramifications internationales et que notre triomphe dans la guerre dépend beaucoup de la chaleur, de la sympathie, de l'appui qui nous viendra de l'extérieur...* ». Bref, les dirigeants anarchistes comptent pour gagner la guerre sur l'appui des bourgeoisies « démocratiques » contre une bourgeoisie « fasciste ». Le 4 novembre 1936, la CNT entre au gouvernement avec 4 ministres : Garcia Oliver à la Justice, Federica Montseny à la Santé, Juan Lopez au commerce et Juan Peiro à l'Industrie.

La politique du gouvernement central PSOE-PCE-CNT républicains bourgeois : reconstruire la justice, la police et l'armée

Dans un premier temps, le gouvernement s'attelle davantage à remettre en cause les conquêtes révolutionnaires et à liquider les comités-gouvernements qu'à gagner la guerre. Face aux résistances des ouvriers qui ne veulent pas voir disparaître leurs organes de pouvoir, Caballero use de son prestige et manœuvre habilement. Sa politique consiste à intégrer formellement à l'État les comités qui deviennent les maires parfois même sans en changer la composition, à modifier autant que possible les mécanismes de représentation en donnant un nombre fixe de représentants par organisation ouvrière pour renforcer l'UGT, les staliens (PCE, PSUC, JSU) et mettre ainsi en minorité la CNT, à couper les chefs de la masse des travailleurs qui donnait tout son poids à la CNT. Il fait désigner le maire par le gouverneur de la province, lui-même nommé par le gouvernement central.

Les femmes se voient accorder l'égalité juridique avec les hommes. Mais l'essentiel de la « réforme judiciaire » de Garcia Oliver et Nin consiste à mettre sur pied un nouveau système judiciaire relativement peu différent de l'ancien sur le fond. Certes, le corps des magistrats est considérablement épuré et ceux-ci sont supposés, dans un premier temps, servir de simple conseil technique aux jurés populaires, désignés par les partis et les syndicats.

Mais la pièce maîtresse de la liquidation du double pouvoir est la reconstitution de la police. Les diverses milices chargées du maintien de l'ordre sont unifiées et mis sous l'autorité du ministère de l'Intérieur. Cette mesure est complétée par la création d'un corps de police parallèle par l'astuce d'un recrutement massif d'agents pour une police des frontières, près de 40 000 entre septembre 1936 et mars 1937. Il s'agit de contourner le contrôle des organisations ouvrières afin de recruter des policiers vraiment soumis au pouvoir. Pour

achever cette reprise en main, le gouvernement, enfin, interdit aux policiers d'être membres d'un quelconque parti politique ou syndicat.

Enfin, les milices qui servent au front sont militarisées. Pour y parvenir, le gouvernement favorise les unités organisées par le gouvernement. Les unités dirigées par les staliens, mieux armées et ravitaillées que les autres, sont montrées comme un modèle. Face à l'avance franquiste, il reçoit le soutien de la CNT pour dissoudre les conseils d'ouvriers et de soldats et construire une armée régulière. Les unités intégrées commencent par remplacer leur nom par un chiffre, les grades sont rétablis, l'élection des officiers est supprimée, enfin l'ancien Code Militaire est remis en vigueur.

central, que peu à peu plus rien ne distingue d'une armée bourgeoise. Cela montre que leur critique bruyante de la politique des bolcheviks était sur ce point aussi superficielle : faute d'une perspective politique communiste révolutionnaire, les chefs de CNT se sont alignés sur les staliens et par là sur la bourgeoisie. Pourtant, bientôt, la défense de Madrid allait prouver par la pratique qu'il était non seulement possible, mais même nécessaire pour gagner, de mener une guerre révolutionnaire avec des méthodes en tous points révolutionnaires.

La défense de Madrid : seules une politique et des méthodes révolutionnaires peuvent permettre de vaincre les armées franquistes



Affiche de la CNT-FAI

Cette militarisation était-elle nécessaire ou bien fallait-il maintenir les milices ? Le programme communiste authentique, c'est la destruction de l'armée permanente et son remplacement par des milices ouvrières. Si les bolcheviks avaient été obligés à partir de la mi-1918 de rétablir la conscription et mettre sur pied une Armée Rouge, c'était sous la pression des circonstances : après plus de trois de guerre impérialiste, seuls quelques dizaines de milliers de travailleurs s'étaient portés volontaires pour servir dans les milices. Mais ce n'est pas du tout le cas en Espagne où les milices ne manquent pas du tout de volontaires, mais plutôt d'armes et d'organisation. En revanche, une centralisation de toutes les milices était évidemment nécessaire, mais sous l'autorité du conseil central des comités-gouvernement. Les anarchistes, acceptant de participer au gouvernement, acceptent logiquement de voir reconstituer une armée soumise au gouvernement

Début octobre, tous les experts estiment que la chute de Madrid est une question de jours. Le gouvernement déménage à Valence sans avoir organisé la moindre défense sérieuse de la capitale. C'est au PCE qu'il va revenir de fait de diriger la défense de Madrid, confié sur le plan militaire au général Miaja. Pour la bureaucratie soviétique, il s'agit à la fois de retarder l'échéance d'une nouvelle victoire fasciste qui menacerait l'URSS, de sauvegarder son prestige dans le mouvement ouvrier et de sauver par là sa politique de collaboration de classe. Mais précisément pour assurer la défense de Madrid, le PCE accomplit un tournant politique à 180° : il n'est plus question de dénoncer les « irresponsables » révolutionnaires et de fustiger les comités « illégaux », ni d'appeler au respect de « l'ordre et de la propriété ». Tout au contraire, une Junta révolutionnaire de défense de Madrid est mise en place, regroupant toutes les organisations ouvrières. Partout, des comités tout-puissants sont constitués : comités de quartiers, de fortification, de ravitaillement, de blanchissage, de repas, etc. Des armes et des munitions sont distribuées à tous les travailleurs. Une vigoureuse épuration est menée pour liquider par avance la 5^e colonne sur laquelle comptaient les fascistes : des centaines de gardes civiles

soupçonnés de franquisme sont arrêtés et exécutés, ainsi que les prisonniers les plus dangereux. Des manifestations de masses sont organisées pour stimuler la volonté de lutte des masses au nom du combat pour la révolution prolétarienne. Le PCE placarde partout des affiches appelant à défendre Madrid comme Petrograd. Les Brigades Internationales, unités particulièrement formées et combatives, contribuent au plan. C'est dans cette atmosphère d'enthousiasme révolutionnaire qu'est né le slogan aujourd'hui encore célèbre : « *No pasaran !* » (ils [les fascistes] ne passeront pas). Ce dispositif est complété par l'arrivée à Madrid de conseillers militaires soviétiques, d'armes modernes comme des tanks et des avions en provenance de Moscou.

La première étape de la bataille de Madrid se déroule du 8 au 20 novembre. Les milices ouvrières parviennent à repousser les assauts de l'armée nationaliste au prix de combats acharnés, mais par maison, extrêmement meurtriers des deux côtés. Face à la résistance acharnée, Franco choisit alors de

bombarder Madrid intensément espérant briser le moral de la population. Si l'aviation nationaliste sans adversaire à la hauteur massacre ainsi chaque jour des milliers de civils, qui n'ont plus d'immeubles où s'abriter, elle ne parvient pas à briser la défense de la ville. C'est alors que commence une troisième étape de la bataille : les franquistes veulent affronter les armées « républicaines » non dans des combats de rue, mais en rase campagne. Mais cette tactique, tout aussi meurtrière, n'offre pas les succès escomptés : le courage des ouvriers, alliés aux avions et aux tanks russes, parviennent à repousser les assauts nationalistes. Mussolini demande que les troupes italiennes, composées de 50 000 hommes, bien entraînées et bien armées, soient engagées dans l'assaut décisif. Elles attaquent au nord début février et réussissent une percée. Pour les arrêter, les défenseurs de Madrid ne comptent pas seulement sur les armes et les munitions : le secteur italien des Brigades Internationales confectionnent des tracts en italien qui appellent les ouvriers et les

paysans sous l'uniforme, intoxiqués par des années de dictature fasciste, à la « fraternité prolétarienne » et à la « solidarité internationale ».

Conjugués aux difficiles conditions climatiques et à la dureté des combats, cette agitation porte ses fruits, semant le désordre dans les troupes italiennes qui, fin mars, doivent battre en retraite. Les défenseurs de Madrid font des milliers de prisonniers. Ils continuent de mener auprès d'eux une propagande révolutionnaire et, en ce 18 mars, anniversaire du début du soulèvement de la Commune de Paris, ils partagent leur maigre ration avec leurs prisonniers.

La meilleure réfutation des arguments de ceux qui prétendent qu'il n'y avait pas d'autre solution que de faire d'abord la guerre et la révolution ensuite et que, logiquement, il fallait mettre en place une armée régulière pour mener la guerre, c'est la défense victorieuse de Madrid. Elle s'est opérée sous le drapeau du combat pour la révolution prolétarienne et avec des méthodes révolutionnaires.

La politique de front populaire de Caballero provoque la formation d'une opposition de gauche et de droite

Caballero et le PCE : de l'entente à la rupture

La logique générale du gouvernement Caballero est celle du front populaire, c'est-à-dire celle des staliniens, qui prétendent assurer la victoire dans la guerre grâce à l'appui des bourgeoisies « démocratiques » et des « classes moyennes » (paysannerie, fonctionnaires, petits patrons, etc.). C'est la raison pour laquelle Caballero refuse de proclamer l'indépendance du Maroc, qui pourrait être une arme décisive pour désorganiser les meilleures troupes de Franco, composées de soldats marocains. Il s'agit de ne pas mécontenter les puissances coloniales, France et Angleterre, qui craignent les effets de contagion qu'une telle proclamation pourrait avoir vis-à-vis de leurs propres

colonisés. De même, le gouvernement refuse tout aide aux nationalistes marocains venus solliciter argent et armes pour lutter contre Franco. A l'intérieur, la politique de Caballero est là encore conforme à celle du PCE : la restauration de l'État et le grignotage des conquêtes révolutionnaires ont affaibli les organisations ouvrières et renforcé les classes intermédiaires.

Cependant, à la différence des staliniens, le vieux chef socialiste a conçu sa politique de conciliation de classes comme provisoire¹, là où le PCE mène délibérément une

politique contre-révolutionnaire pour préserver les intérêts de la bureaucratie soviétique. Celle-ci craint plus que tout une victoire de la révolution prolétarienne sur le fascisme en Espagne. Elle risquerait d'ouvrir une vague révolutionnaire dans toute l'Europe et par là de rendre possible le renversement de la bureaucratie par les ouvriers d'URSS. Le dirigeant du PSUC résume ainsi la pensée des staliniens : « *Avant de prendre Saragosse, il faut prendre Barcelone [bastion de la révolution]* ». Les tensions entre Caballero et les staliniens se cristallisent avec le refus par ce premier d'une fusion du PCE et du PSOE. Instruit par l'expérience de la fusion des JS et JC en JSU, il comprend que cela signifierait la mainmise complète des staliniens sur le parti unifié.

¹ Pour un examen plus précis de l'attitude oscillante et hésitante de Caballero, marquée par la contradiction entre un discours parfois révolutionnaire et une pratique réformiste, cf. *Au Clair de la lutte* n° 4, « La révolution et la guerre d'Espagne », 2^e partie.

Ces tensions éclatent avec la chute de Malaga, victime à la fois d'un manque de soutien militaire en matériel et en hommes et à des heurts violents entre la CNT et le PCE, qui se combattent les armes à la main, au moment où les troupes italiennes débarquent. Le PCE déclenche une première offensive contre un lieutenant de Caballero, le général Asensio, ministre de la Guerre. Celui-ci également accablé par la CNT, est acculé à la démission fin février 1937. Mais Caballero trouve l'occasion de riposter avec le premier scandale des prisons privées de la GPU (police politique de Staline). Ses agents à Madrid ont déjà commencé à arrêter, torturer et exécuter leurs opposants politiques, à commencer par les militants de la CNT. Il dissout la junte « révolutionnaire » de Madrid qui était aux mains du PCE. Mais le vieux chef socialiste est impuissant, en partie car l'armée dépend de plus en plus du soutien soviétique en conseillers et en matériel. Les stalinien font ainsi échouer le plan proposé par Caballero pour couper les armées nationalistes en deux en attaquant vers le sud (Extrémadure et Andalousie). L'État bourgeois, qu'il a très largement contribué à restaurer, lui échappe. Mais, bien sûr, c'est sa politique centriste, c'est-à-dire son rêve d'une impossible situation intermédiaire où la révolution ne serait pas menée à bien, mais pas non plus totalement liquidée, bref son refus de s'engager sur la voie de la révolution (ce qui supposerait d'appeler à la mobilisation révolutionnaire des masses pour poursuivre la révolution et de combattre ouvertement et farouchement les stalinien), qui est la raison profonde et véritable de son impuissance.

Le PCE juge que Caballero, nécessaire autrefois pour canaliser le torrent révolutionnaire et casser le double pouvoir, est devenu un obstacle encombrant sur la voie de la liquidation totale de la révolution. Il cherche donc une alliance avec le centre et la droite du PSOE, ainsi qu'avec les partis bourgeois contre Caballero.

La montée de l'opposition révolutionnaire

Le gouvernement Caballero n'est pas seulement attaqué sur sa droite, mais aussi sur sa gauche. Les difficultés économiques, le développement des inégalités, le piétinement de la révolution rendent une partie des masses impatientes. À la base de la CNT, du PSOE et de l'UGT, une fermentation révolutionnaire est en cours. Le POUM est exclu du gouvernement de la Généralité de Catalogne. Ses dirigeants, toujours hésitants, commencent cependant à reconnaître que leur participation a été une erreur. Ils critiquent l'orientation contre-révolutionnaire du gouvernement de Companys et appellent à reformer des comités ouvriers. Le POUM se met à attaquer également les stalinien, dénonçant « *les agissements contre-révolutionnaires du PCE et du PSUC* ». Son organisation de jeunesse, la JCI, fait de même, mais sans hésitations. Ce virage des dirigeants du POUM, sous la pression des événements, ne fait que confirmer combien Trotsky avait raison de condamner leur politique de participation critique au front populaire. Dans le même temps, une opposition, nombreuse, mais désorganisée et sans dirigeant, monte dans la CNT et la FAI pour refuser la politique de collaboration de classes. L'alliance des jeunes du POUM et des jeunes libertaires sous des mots d'ordre révolutionnaires rencontre un grand écho, en particulier en Catalogne. À l'opposé, Santiago Carrillo, dirigeant de la JSU stalinienne appelle fin mars à constituer l'« Alliance de la jeunesse antifasciste », dont Santiago Carrillo voudrait qu'elle soit « *l'unité avec les Jeunes républicains, avec les jeunes anarchistes, avec les jeunes catholiques qui luttent pour la liberté... pour la démocratie et contre le fascisme et pour l'indépendance de la patrie contre l'invasion étrangère* ». Mais cette orientation provoque une révolte de nombre d'anciens jeunes socialistes de la JSU qui dénoncent « *l'abandon des principes marxistes* ». Les partisans de

Caballero se regroupent au sein du PSOE et de l'UGT. On recommence à parler d'un gouvernement CNT-UGT. Cependant, le vieux chef socialiste ne sort pas de son centrisme : il ne veut ni mener la révolution jusqu'à son terme sous prétexte de gagner d'abord la guerre, ni mener jusqu'à son terme la liquidation de la révolution et ses conquêtes.

Les journées de mai 1937 à Barcelone : la politique de la CNT et du POUM conduit à une défaite sans véritable combat

Les tensions sont particulièrement vives en Catalogne, bastion de la révolution, où les ouvriers sont toujours armés, c'est-à-dire où la situation de double pouvoir n'a pas été complètement liquidée. L'enterrement d'un dirigeant du PSUC et de l'UGT assassiné est l'occasion d'une démonstration de forces du PSUC et du gouvernement de la Généralité contre la CNT et le POUM. Les stalinien veulent en finir avec ce dernier bastion de la révolution : comme le dit un dirigeant du PSUC, « *il faut prendre Barcelone avant de prendre Saragosse* ». Pour cela, il faut désarmer les ouvriers. Le 3 mai, le ministre de l'Intérieur de la Généralité, Rodriguez Salas (PSUC), fait occuper par la police le Central téléphonique, qui depuis son expropriation du groupe American Telegraph, fonctionne sous la direction d'un comité CNT-UGT. Il justifie l'opération par le fait que les membres du gouvernement central et de la Généralité du Catalogne ne peuvent pas communiquer entre eux sans être écoutés par les militants de la CNT et de l'UGT. Mais il se heurte à la résistance des miliciens de la CNT chargés de la garde du lieu. Lorsque les ouvriers apprennent la nouvelle, ils se mettent spontanément en grève et dressent des barricades : en quelques heures, ils sont maîtres des 9/10^e de la ville. Le POUM y voit une épreuve décisive et se prononce pour la résistance. Mais les chefs de la CNT tentent d'apaiser la situation : ils font de nombreux discours radiodiffusés en ce sens.

Caballero, inquiet, réagit vivement. Il décide de placer la gestion de la sécurité en Catalogne sous la férule du gouvernement central. Il fait dépêcher depuis Valence les ministres anarchistes, Garcia Oliver et Montseny, pour contenir la colère des ouvriers. En même temps, il envoie une colonne de 5 000

hommes chargée de rétablir l'ordre à Barcelone et poste des navires de guerre devant le port. Le POUM n'ose pas essayer de s'appuyer sur la base de la CNT pour déborder les leaders anarchistes. C'est pourquoi le mouvement finalement reflue. Il se clôt le 6 mai avec l'arrivée de la colonne gouvernementale. Les

miliciens doivent déposer les armes. Le gouvernement prend le contrôle de tous les édifices publics. On découvre les cadavres des chefs italiens de l'opposition révolutionnaire montante dans la CNT, Camilo Berneri et Barbieri, parmi les 500 morts de ces journées.



L'offensive contre-révolutionnaire

L'interdiction du POUM et l'arrestation de son comité central

Les staliniens dénoncent les événements de Barcelone comme une insurrection organisée par le POUM et les trotskystes, « agents d'Hitler et de Mussolini » pour déstabiliser la République. Ils exigent du gouvernement la dissolution du POUM. Caballero refuse, soutenu par la CNT. Mais il perd alors le soutien des ministres bourgeois, staliniens et socialistes de droite et du centre. Maintenant qu'il a permis la liquidation du dernier bastion de la révolution, Caballero est devenu inutile à ses alliés d'hier. Il démissionne sans chercher à constituer un gouvernement UGT-CNT-POUM contre les staliniens, pendant qu'il en est encore temps. C'est une nouvelle manifestation de son centrisme, c'est-à-dire de son refus de s'engager sur la voie de la

révolution, qui ouvre à chaque fois la voie aux réformistes qui veulent liquider totalement la révolution. Le nouveau gouvernement, présidé par le socialiste de droite Negrin, est dominé par les staliniens, flanqués des socialistes de droite et du centre et des bourgeois républicains, l'UGT et la CNT refusant d'y participer.

Sa première action consiste à lancer une féroce répression contre le POUM, qui est interdit le 28 mai. Ses dirigeants sont arrêtés le 16 juin. L'acte d'accusation contre le POUM contient principalement deux éléments : avoir fait de la propagande en vue du renversement violent de la République et avoir calomnié avec les trotskystes un pays ami de l'Espagne, l'URSS. Nin a été transféré dans les prisons privées mises en place par la GPU. Comme il refuse d'avouer sa prétendue collusion avec les fascistes, les staliniens l'exécutent. En effet,

libéré, Nin, dirigeant connu et prestigieux du mouvement ouvrier espagnol et international, se transformerait pour les staliniens en redoutable accusateur. Ainsi, quand bien même sa politique centriste à la tête du POUM a contribué à la défaite de la révolution espagnole, il meurt en militant révolutionnaire, privant les staliniens des moyens d'instruire en Espagne d'autres procès de Moscou. À partir d'août 1937, toute critique de l'URSS est interdite. Lorsque le procès du POUM aura finalement lieu, plus d'un an plus tard, les dirigeants y revendiqueront une politique révolutionnaire visant à renverser la République bourgeoise et seront condamnés pour ce motif.

La dissolution du conseil de défense d'Aragon

Malgré son entrée dans la « légalité républicaine », le conseil de

défense d'Aragon reste un bastion des fractions les plus radicales de la CNT et de la FAI. Pour parachever la liquidation de la révolution, le gouvernement central doit détruire cet organe. Il le fait en accusant ces dirigeants de la CNT de la FAI de contribuer à aider objectivement la victoire des fascistes en faisant obstacle à la pleine centralisation supposée nécessaire à la victoire et en dénonçant les « extrémistes » qui sont manifestement de mèche avec la cinquième colonne, c'est-à-dire avec les forces favorables à Franco au sein de l'Espagne « républicaine ». Il envoie l'armée faire appliquer le décret dissolvant le conseil de défense de l'Aragon. Elle remplace les comités par des conseils municipaux, interdit les journaux anarchistes et occupe les locaux de ses organisations. Le gouvernement parvient ainsi à liquider du même coup ceux qui, au sein de la FAI et de la CNT, remettent en cause la politique suivie depuis septembre 1936, l'entrée au gouvernement, le refus du combat lors des journées de mai à Barcelone.

La liquidation de l'opposition inconséquente de Caballero

Caballero, encore secrétaire général de l'UGT, influent dans le PSOE et dans les JSU, constitue le dernier obstacle pour parachever la

liquidation de la révolution et la reconstruction d'un État bourgeois au régime dictatorial. Mais Caballero ne veut pas opposer une politique révolutionnaire à la politique contre-révolutionnaire des staliens, de la droite du PSOE et des républicains. Il ne soutient pas ouvertement la puissante opposition qui s'organise dans les JSU, exigeant un congrès, et qui sera affaiblie par la chute des Asturies aux mains des franquistes, qui constituait son bastion. La lutte se déplace ensuite à l'UGT. Le PCE lance une opération scissionniste qui finit par aboutir grâce à l'appui du gouvernement qui reconnaît comme seule légale l'UGT dissidente. Caballero décide de riposter et d'organiser de grands meetings dans les principaux centres de l'Espagne républicaine où il dénonce la politique des communistes, mais sans rien leur opposer. Ce triomphe est par conséquent vain. Un à un l'État fait interdire les quotidiens dirigés par les amis de Caballero et lui arrache définitivement le contrôle de l'UGT début 1938. Cette nouvelle manœuvre stalinienne recevra la bénédiction du représentant de la FSI (Fédération Syndicale Internationale) qu'est le secrétaire de la CGT française, le réformiste social-démocrate Léon Jouhaux. Le gouvernement Negrín s'attache à

liquider toute trace de la révolution. Pour mener la répression, il crée une justice d'exception, où tous les juges sont nommés par le gouvernement, car les tribunaux populaires restent à ses yeux trop cléments pour les militants révolutionnaires, qu'ils soient du POUM, de la CNT ou de la gauche du PSOE. Il met un terme à la « syndicalisation » des entreprises où il rétablit la hiérarchie capitaliste.

La fin de la révolution et la perte de la guerre

La révolution liquidée, le gouvernement mène la guerre. Mais précisément parce qu'il a liquidé la révolution, il ne peut plus gagner la guerre. Sur le terrain de la guerre classique, les troupes nationalistes, appuyés par l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste sont supérieures aux troupes « républicaines » : mieux entraînés, mieux armées, mieux commandées. En outre, l'aide de l'URSS tend à diminuer. L'agonie durera plus d'un an, jusqu'en mars 1939. Elle sera parsemée de négociations impulsées notamment par l'Angleterre en vue d'un accord entre les « républicains » et les « fascistes » pour mettre un terme à la guerre et sceller une « réconciliation nationale ».



Célèbre photo de Robert Capa : un combattant républicain tué sur le front d'Andalousie le 5 septembre 1936

Les leçons politiques de la révolution et de la guerre d'Espagne

Menchévisme, anarchisme et bolchévisme

Les révolutionnaires se doivent d'étudier avec attention les défaites du prolétariat pour en tirer les leçons politiques permettant de préparer les victoires de demain. Qu'ont montré de ce point de vue la révolution et la guerre d'Espagne ? Elles ont, d'une part, confirmé dans la pratique le caractère contre-révolutionnaire du stalinisme, dont la politique menchevik exprimait au fond les intérêts de la bureaucratie soviétique. Celle-ci, qui cherchait l'alliance avec les bourgeoisies « démocratiques » contre les « bourgeoisies » fascistes, se devait de prouver sa capacité à faire usage de son prestige pour préserver la propriété privée des moyens de production contre les masses révolutionnaires. Elles ont, d'autre part, manifesté l'inconsistance complète de l'anarchisme, qui s'est révélé n'avoir aucune stratégie propre. Les chefs anarchistes ont le plus souvent penché du côté du menchévisme, la base et certains dirigeants minoritaires ont cherché la voie d'une politique bolchevik sans jamais vraiment la trouver. Bref, la tragédie du prolétariat espagnol a confirmé par la négative que le trotskysme, continuité du bolchévisme, est fondamentalement le seul courant réellement marxiste révolutionnaire.

Théorie de la révolution permanente

La théorie de la révolution permanente soutient que seul le prolétariat peut réaliser les tâches démocratiques de la révolution, en mobilisant les masses paysannes pauvres derrière son programme, en vue de la conquête du pouvoir. En effet, la bourgeoisie ne peut réaliser les tâches démocratiques, parce que ce programme est contraire aux intérêts des classes dominantes (expropriation des grands propriétaires fonciers, expropriation de l'Église, etc.) et parce qu'il suppose pour être accompli une mobilisation révolutionnaire des masses dangereuse pour la domination capitaliste. En outre, lorsque la lutte de classes s'exacerbe, la bourgeoisie ne peut même pas maintenir son pouvoir sans remettre en cause les formes « démocratiques » de sa domination.

Les gouvernements de Front Populaire successifs, coalition de partis bourgeois et de partis ouvriers sur un programme limité par le respect de la propriété privée des moyens de production, en ont tous apporté la preuve.

Le gouvernement de 1931-33 ne fait que des réformes timides et mène une féroce répression contre les masses révolutionnaires, celui de février-juillet 1936 laisse les fascistes préparer leur coup d'État plutôt que d'armer les masses, celui de septembre 1936 à mai 1937 œuvre méthodiquement à liquider les formes supérieures de démocratie que sont les comités-gouvernements et à stopper le processus révolutionnaire, enfin celui de juin 1937 à la fin de la guerre instaure une véritable dictature militaro-policière où tous les partis révolutionnaires sont persécutés et liquide toutes les conquêtes révolutionnaires. Bref, il n'y a pas de programme intermédiaire entre le programme de la révolution prolétarienne et celui de la réaction bourgeoise.

Le Front Populaire et ses champions stalinien : puissants pour stopper la révolution prolétarienne, impuissants pour lutter contre le fascisme

Les staliniens s'efforcent de justifier le front populaire par la nécessité d'opposer la plus grande force possible au fascisme. Pour y parvenir, expliquent-ils, il faut réunir tous ceux qui sont opposés au fascisme : socialistes, anarchistes, communistes, mais aussi bourgeois « démocrates ». Du point de vue de l'arithmétique parlementaire, il est vrai que la somme de tous ces partis est supérieure à celle des seuls partis ouvriers. Mais dans la réalité de la lutte des classes, les choses sont tout autres. En effet, le Front Populaire est une alliance entre partis ouvriers et partis bourgeois. Il réalise donc « l'alliance » de classes qui ont des intérêts opposés : c'est pourquoi les forces ne peuvent ici s'additionner. Tout au contraire, l'une des deux classes doit diriger l'attelage, subordonnant les forces de l'autre à la réalisation de son propre programme. Puisque le Front populaire repose sur un programme bourgeois, c'est-à-dire encadré par le respect de la propriété

privée des moyens de production, le Front Populaire revient à mettre la force de masses révolutionnaires au service de la défense de l'État bourgeois. En Espagne, cette alliance a pris une forme particulièrement caricaturale, celle de l'alliance avec « l'ombre de la bourgeoisie », vu que celle-ci se trouvait presque entièrement du côté de Franco, tandis qu'il ne restait du côté « républicain » que quelques-uns de ses représentants politiques. Les dirigeants républicains, comme Azaña, Companys, etc, ont pu jouer un rôle uniquement grâce à l'appui que les réformistes leur ont apporté. Mais pourquoi, s'ils étaient aussi insignifiants, les réformistes ont-ils fait alliance avec ces républicains ? Les bourgeois « démocrates » servaient aux chefs staliniens, sociaux-démocrates et anarchistes à se justifier devant les masses : bien sûr, nous sommes pour la révolution socialiste, mais nous ne devons pas la commencer maintenant, car Azaña, Companys & Cie, la France et l'Angleterre ne le veulent pas ; or, sans leur alliance, nous ne pouvons pas gagner la guerre. Pourquoi les républicains bourgeois cherchaient-ils l'alliance avec ceux qui officiellement étaient contre le capitalisme ? Parce que seul le prestige dont jouissaient les chefs réformistes pouvait permettre de faire accepter aux ouvriers la remise de la révolution à plus tard. Ces « champions de la démocratie » n'ont rien eu à redire aux méthodes dictatoriales et répressives du GPU quand ils ont compris que c'était la condition du maintien de la propriété privée des moyens de production.

Le rôle des anarchistes

La stratégie anarchiste ou plutôt son absence de toute stratégie révolutionnaire conséquente a fait faillite face à la révolution, comme Trotsky s'efforce de le montrer rigoureusement : « *Si les anarchistes avaient été des révolutionnaires, ils auraient avant tout appelé à la création de soviets réunissant tous les représentants de la ville et du village, y compris ceux des millions d'hommes les plus exploités qui n'étaient jamais entrés dans les syndicats. Dans les soviets, les ouvriers révolutionnaires auraient naturellement occupé une position dominante. Les staliniens se*

seraient trouvés en minorité insignifiante. Le prolétariat se serait convaincu de sa force invincible. L'appareil de l'Etat bourgeois n'aurait plus été en prise sur rien. Il n'aurait pas fallu un coup bien fort pour que cet appareil tombât en poussière. La révolution socialiste aurait reçu une impulsion puissante. Le prolétariat français n'aurait pas permis longtemps à Léon Blum de bloquer la révolution prolétarienne au-delà des Pyrénées (...)

« Cette seule autojustification : « Nous n'avons pas pris le pouvoir, non parce que nous n'avons pas pu, mais parce que nous n'avons pas voulu, parce que nous sommes contre toute dictature », etc., renferme une condamnation de l'anarchisme en tant que doctrine complètement contre-révolutionnaire. Renoncer à la conquête du pouvoir, c'est le laisser volontairement à ceux qui l'ont, aux exploiteurs. Le fond de toute révolution a consisté et consiste à porter une nouvelle classe au pouvoir et à lui donner ainsi toutes possibilités de réaliser son programme. (...) Le refus de conquérir le pouvoir rejette inévitablement toute organisation ouvrière dans le marais du réformisme et en fait le jouet de la bourgeoisie; il ne peut en être autrement, vu la structure de classe de la société (...) »

Se dressant contre le but, la prise du pouvoir, les anarchistes ne pouvaient pas, en fin de compte, ne pas se dresser contre les moyens, la révolution. Les chefs de la C.N.T. et de la F.A.I. ont aidé la bourgeoisie, non seulement à se maintenir à l'ombre du pouvoir en juillet 1936, mais encore à rétablir morceau par morceau ce qu'elle avait perdu d'un seul coup. En mai 1937, ils ont saboté l'insurrection des ouvriers et ont sauvé par là la dictature de la bourgeoisie. Ainsi l'anarchiste, qui ne voulait être qu'antipolitique, s'est trouvé en fait antirévolutionnaire et, dans les moments les plus critiques, contre-révolutionnaire » (Trotsky, « Espagne : dernier avertissement », décembre 1937).

Le POUM

Le POUM a certes défendu en paroles un programme trotskysant, mais dans la pratique il n'a été que l'extrême gauche du front populaire. Au lieu d'essayer de s'appuyer sur la mobilisation révolutionnaire des

masses pour combattre le front populaire et avancer vers la conquête du pouvoir par le prolétariat, le POUM s'est efforcé de persuader les chefs réformistes de gauche et les anarchistes de le suivre, en essayant de leur démontrer la supériorité du capitalisme sur le socialisme. En outre, en constituant ses propres syndicats, ses propres milices, etc., le POUM s'est lui-même isolé des masses, alors qu'il aurait fallu au contraire travailler dans les organisations de masses, construire des cellules dans l'UGT et surtout la CNT. Si le POUM a sans doute sincèrement désiré la victoire de la révolution en Espagne, il a été dialectiquement, précisément en raison de sa politique centrisme, le plus grand obstacle à la construction d'un véritable parti révolutionnaire en Espagne. De ce point de vue, la rupture de Nin et de la section espagnole de l'Opposition de Gauche avec le trotskysme et la IV^e Internationale a eu des conséquences tragiques pour le prolétariat espagnol et mondial.



Andreu Nin, dirigeant du POUM

Les conditions de la victoire

La victoire du prolétariat et des masses opprimées dans la guerre civile est une question de stratégie révolutionnaire. Pour l'emporter, les masses doivent avoir conscience qu'elles ne luttent pas pour rétablir l'ancienne forme démocratique d'oppression, mais pour leur propre émancipation. Il faut à la fois commencer à réaliser le programme de la révolution sur le territoire occupé par le prolétariat et les masses et sur tout nouveau territoire conquis, faire de la propagande pour ce programme à l'arrière des troupes ennemis, car elles ne peuvent mener la guerre sans

s'appuyer sur le mécanisme de l'exploitation capitaliste et de l'oppression. D'une part, ce sont des prolétaires, des paysans et en outre dans le cas de l'Espagne, des peuples colonisés, qui servent dans les rangs de l'armée de Franco. D'autre part, toute guerre suppose la production d'armes, de munitions et de vivres, réalisée par des prolétaires. S'il l'on parvient à les attirer au programme de la révolution sociale, alors cela affaiblit plus l'armée ennemie que n'importe quel arsenal militaire. C'est pourquoi il aurait fallu non seulement poursuivre la révolution engagée spontanément par les ouvriers dès juillet 1936 (expropriation d'usines et de terres, production sous contrôle ouvrier, destruction de la police remplacée par des milices, etc.), mais aussi proclamer l'indépendance du Maroc pour désagréger les troupes d'élite de Franco, composées d'opprimés marocains, et apporter un soutien actif aux nationalistes marocains contre la domination impérialiste espagnole. La victoire sur les troupes italiennes en mars 1937 n'a été rendue possible que par une propagande et une agitation révolutionnaire de ce genre. Dans la politique extérieure, la révolution doit chercher non le soutien — impossible — de gouvernements bourgeois, mais celui des travailleurs et des peuples opprimés du monde entier.

Et l'armement, dira-t-on ? Pouvait-on se passer de l'aide de l'URSS ? Trotsky rétorque que, jusqu'à maintenant, les révolutions victorieuses n'ont pu compter que sur elles-mêmes, comme la révolution russe, face à l'hostilité de tous les pays capitalistes. Dire que l'aide d'une puissance extérieure serait nécessaire au succès de la révolution, ce serait décréter l'impossibilité d'une première révolution. En fait, il était tout à fait possible de réorganiser l'industrie en Espagne pour produire des armes suffisantes en qualité et en quantité pour gagner la guerre. Car, comment la Russie soviétique, pays arriéré, rendu exsangue par trois ans de guerre impérialiste, aurait-elle pu triompher des armées de dix-huit pays impérialistes si une telle mission était impossible ? Mais, bien sûr, la victoire des bolcheviks dans la guerre civile s'explique d'abord et avant tout par leur politique révolutionnaire qui a permis de désagréger les armées ennemis.

□ Antoni Mivani

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO (64 pages)

- **Éditorial**
 - *Les luttes restent dispersées, mais nombreuses... et chacune porte le germe d'un affrontement d'ensemble avec le patronat et le gouvernement (p. 2)*
- **Attaques de la bourgeoisie**
 - L'INSEE confirme la stagnation économique (p. 3)
 - Allègements records de cotisations sociales : c'est le salaire différé des travailleurs qui est amputé ! (p. 4)
 - Blocage du SMIC : les économistes bourgeois au service du pouvoir (p. 5)
 - Effondrement du revenu des agriculteurs : - 47 % en deux ans ! (p. 6)
 - Les réformes dans l'Éducation nationale : des attaques majeures contre le service public (p. 7)
 - Après la grève reconductible des salariés de Beaubourg et de la culture, réflexions sur la situation actuelle de la culture et de l'art en France (p. 12)
- **Luttes ouvrières**
 - L'expérience du contrôle ouvrier à l'usine Philips de Dreux montre la voie à tous les travailleurs (p. 15)
 - Motion de solidarité du syndicat SUD-Étudiant Paris-8 aux travailleurs de l'usine Philips de Dreux (p. 18)
 - Leçons de la grève du RER A (p. 18)
 - Conflit routier : qui signe, qui paie ? (p. 21)
 - Soutien aux travailleurs de RITM à Valence en lutte pour défendre leurs emplois (p. 26)
 - Compte-rendu de la manifestation de soutien aux Contis d'Amiens (p. 27)
 - Sur la lutte des travailleurs sans-papiers de Vitry-sur-Seine (94) (p. 28)
 - La stratégie désastreuse de la CGT conduit la grève des travailleurs sans-papiers dans l'impasse (p. 30)
- **Syndicalisme de classe**
 - Bilan et perspectives après le 49^e Congrès de la CGT (p. 31)
 - Déclaration de Jean-Pierre Delannoy, responsable CGT Nord-Pas-de-Calais, candidat pour le « Comité national pour une CGT de lutte des classes » au 49^e Congrès confédéral de la CGT (p. 33)
- **Contributions pour le NPA**
 - Daniel Bensaïd (1946-2010) (p. 34)
 - Le CPN du 13 décembre a voté une prétendue « synthèse » qui cristallise en fait la confusion généralisée. Tout en poussant pour une campagne la plus anticapitaliste possible, il faut que les révolutionnaires du NPA se battent pour que le congrès soit convoqué et pour une grande tendance révolutionnaire unifiée (p. 35)
 - Contribution soumise au congrès parisien du NPA (p. 37)
- **Leur société**
 - « Identité nationale »... ou racisme d'État ? (p. 40)
 - Sur le film *La Domination masculine* (Tribune libre) (p. 47)
- **International**
 - Haïti : Solidarité ouvrière et populaire avec le peuple opprimé (Déclaration de la FT-QI) (p. 49)
 - Grèce : la crise de la dette pousse le gouvernement à accélérer ses attaques contre les travailleurs (p. 51)
 - Situation révolutionnaire en Iran : À bas la dictature ! Non à l'ingérence impérialistes ! (p. 52)
- **Histoire** : La révolution espagnole (1930-1939). Troisième partie : 1936- 1939 (p. 55)

Qui sommes-nous ?

La Tendance CLAIRE du NPA (pour le Communisme, la Lutte Auto-organisée, Internationaliste et Révolutionnaire) a été fondée le 14 février 2009. Elle est animée par des militants qui participent activement au processus NPA depuis son lancement (présents dans onze départements, les uns viennent de l'ex-Groupe CRI, d'autres de l'ex-LCR, d'autres étaient sans parti auparavant). Sa base, qui s'enrichira au fur et à mesure des discussions dans le NPA selon les besoins de l'action commune, est constituée par le programme fondateur de la IV^e Internationale et par les textes du Projet de Tendance défendant le communisme, la révolution et l'auto-organisation, adoptés le 13 décembre 2008, soumis aux AG électives, puis au congrès fondateur du NPA, où ils ont obtenu entre 1,61 et 2,82% des voix. Sa nécessité est due aux importantes limites et faiblesses cristallisées par ce congrès. Son objectif est de convaincre la majorité des militants du NPA d'adopter les orientations révolutionnaires qu'elle propose.

La Tendance CLAIRE du NPA édite le Bulletin *Au CLAIR de la lutte*. — N° ISSN : 2101-6135.

Le comité de rédaction est composé d'Anne Brassac, Danièle Cobet, Joséphine Dangeant, Laura Fonteyn, Gaston Lefranc, Pauline Mériot, Antoni Mivani, Nina Pradier, Véronique Rouvière, Wilbur Schäfer, Frédéric Traillé et Ludovic Wolfgang, responsable de la publication. Des pages de tribune libre sont ouvertes aux lecteurs après accord du comité de rédaction.

Site du NPA : <http://www.npa2009.org>

Site de la Tendance CLAIRE du NPA : <http://tendanceclaire.npa.free.fr>

Courriel : tendanceclaire.npa@free.fr — Téléphone : 06 64 91 49 63